

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO ET DU RWANDA

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT BELGE
POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER
(I.B.E.R.S.O.M.)

Exploration du Parc National de la Garamba

MISSION H. DE SAEGER

en collaboration avec

P. BAERT, G. DEMOULIN, I. DENISOFF, J. MARTIN, M. MICHA, A. NOIRFALISE,
P. SCHOEMAKER, G. TROUPIN et J. VERSCHUREN (1949-1952).

FASCICULE 29

CARABIDAE

I

(COLEOPTERA ADEPHAGA)

PAR

PIERRE BASILEWSKY (Tervuren)



BRUXELLES

1962

IMPRIMERIE HAYEZ, s.p.r.l.
112, rue de Louvain, 112, Bruxelles 1
Gérant: M. Hayez, av. de l'Horizon, 39
Bruxelles 15

PARC NATIONAL DE LA GARAMBA. — MISSION H. DE SAEGER

en collaboration avec

**P. BAERT, G. DEMOULIN, I. DENISOFF, J. MARTIN, M. MICHA, A. NOIRFALISE, P. SCHOEMAKER,
G. TROUPIN et J. VERSCHUREN (1949-1952).**

Fascicule 29

CARABIDAE

I

(COLEOPTERA ADEPHAGA)

PAR

PIERRE BASILEWSKY (Tervuren)

INTRODUCTION

La mission d'étude menée par M. H. DE SAEGER et ses collaborateurs dans le Parc National de la Garamba, d'octobre 1949 à octobre 1952, a recueilli un matériel entomologique extrêmement important, fondamental pour l'établissement de l'inventaire faunistique de cette partie du Congo. Je remercie très sincèrement M. le Prof^r V. VAN STRAELEN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi, M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, et M. G. FAGEL, Entomologiste à la même institution, d'avoir bien voulu me confier les Coléoptères *Carabidae* recueillis par cette Mission et me charger de l'étude de cet abondant matériel.

Cette collection, réunie surtout par M. DE SAEGER lui-même, mais aussi par MM. G. DEMOULIN et J. VERSCHUREN, s'est avérée d'une très grande richesse et d'une extrême variété; c'est donc avec un vif intérêt que j'en ai entrepris l'étude. Comportant plus de 50.000 spécimens, cet imposant ensemble peut être considéré comme un des éléments les plus riches rapportés à ce jour d'une région bien définie et étroitement limitée du Congo. L'étude d'un tel matériel est un travail de longue haleine, par suite de son abondance, de sa variété et de la complexité des représentants de la famille des *Carabidae*. J'aurais aimé présenter les résultats de cette étude en un seul volume où se seraient trouvées réunies les données concernant l'ensemble du groupe. Ne pouvant y consacrer qu'une partie limitée de mon activité, l'élaboration d'un tel ouvrage aurait nécessité plusieurs années, ce qui

aurait apporté un sérieux retard à la publication de données importantes, tant d'ordre taxonomique que zoogéographique, obtenues au cours de l'étude de divers groupes. Aussi m'a-t-il paru préférable de faire connaître les résultats de mes recherches en plusieurs parties, au fur et à mesure de l'avancement du travail. Cette première partie sera donc consacrée uniquement aux sous-familles dont l'examen est achevé : *Paussinae*, *Cicindelinae*, *Omophroninae*, *Siagoninae*, *Lebiinae*, *Coptoderinae*, *Pericalinae*, *Thyreopterinae*, *Helluoninae*, *Anthiinae*, *Zuphiinae*, *Galeritininae*, *Dryptinae*, et *Brachininae*. Les autres groupes seront traités ultérieurement.

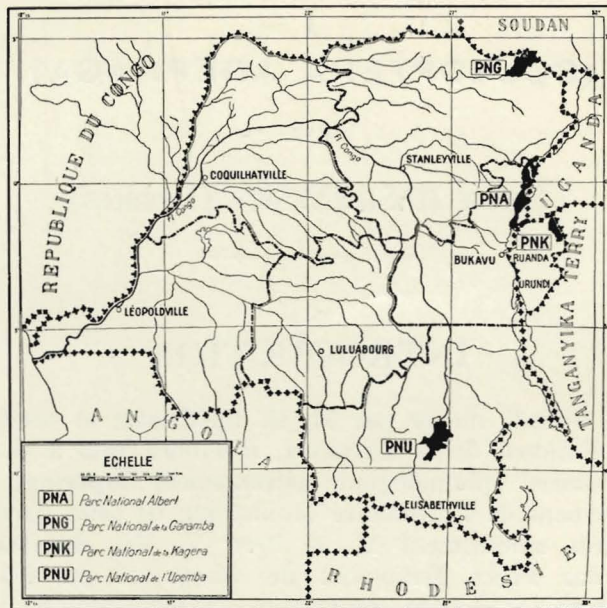


FIG. 1. — Situation géographique des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi.

Le Parc National de la Garamba, dont la surface couvre près de 500.000 ha, se situe dans le Nord-Est du Congo, à la pointe orientale de l'Uele, entre les 29° et 30° méridiens Ouest et les parallèles 3°8' et 4°4' Nord. Il est limité au Nord et au Nord-Est par le Soudan, au Sud par la Dangu, affluent droit de l'Uele, à l'Ouest par la rivière Aka, affluent droit de la Dangu, et à l'Est par la Garamba (fig. 1). Cette région appartient au domaine de la savane guinéenne qui couvre tout le Nord du Congo, bien que sur une faible profondeur, et dont la faune entomologique est encore peu et mal connue. Tout le Parc est une vaste étendue de savanes boisées et arbustives, avec des galeries forestières le long des nombreux cours d'eau, et une végétation herbeuse prenant une ampleur considérable. L'altitude moyenne

est de 700 à 800 m, avec quelques collines approchant des 1.000 m, le point culminant atteignant 1.061 m. Le climat est tropical semi-humide du type soudano-guinéen, avec une moyenne de précipitations annuelles voisine de 1.500 m, se répartissant sur neuf mois, avec un maximum de pluviosité en mai et août et une période sèche de novembre à février.

Grâce aux deux importantes publications de M. DE SAEGER (Exploration du Parc National de la Garamba, fasc. 1, 1954, Introduction, et fasc. 5, 1956, Entomologie, Renseignements éco-biologiques), nous possédons une abondante documentation, extrêmement précieuse pour les entomologistes soucieux de connaître les milieux naturels où se rencontrent les différents insectes. On y trouvera aussi l'explication détaillée du système utilisé pour la localisation exacte des endroits de capture et l'énumération de toutes les stations prospectées.

Les *Carabidae* sont des insectes vagabonds, se déplaçant facilement. Ils sont très uniformément répartis dans toute l'étendue du Parc, sans y présenter aucun endémisme, sensibles seulement à des micro-climats ou des micro-biotopes. Comme on pourra en juger déjà par les quelques sous-familles traitées dans le présent travail, la faune du Parc National de la Garamba est dans l'ensemble assez différente de celle des autres régions du Congo, notamment par suite de l'absence d'éléments forestiers, et on y rencontre de nombreuses espèces propres aux faunes soudanaise et sahélienne. C'est ainsi que la Mission a recueilli maintes formes jusqu'à présent inconnues au Congo, ou capturées seulement exceptionnellement, mais fréquentes par contre au Soudan ou dans l'Oubangui-Chari; des espèces nouvelles pour la Science ont aussi été découvertes. Une étude comparative de la faune carabidologique de la Garamba et de ses affinités avec les régions voisines ne pourra se faire que quand toutes les sous-familles auront été étudiées, et constituera un des principaux chapitres de la dernière partie.

*
**

M. P. MERTENS a exécuté, avec son talent habituel, la plupart des dessins d'ensemble illustrant ce travail, et je l'en remercie vivement.

*
**

Abbréviations utilisées :

- BM — British Museum (Natural History), Londres.
- IRSNB — Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.
- MP — Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- MRAC — Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.
- ZMB — Zoologisches Museum der Humboldt-Universität, Berlin.

Subfam. PAUSSINAE.

J'ai séparé en 1953 les *Protopaussini* de l'ensemble des *Paussinae* et les ai inclus parmi les *Ozaeninae*, en me basant principalement sur la conformation des antennes. Tout en reconnaissant que de nombreux caractères rapprochaient cette tribu des Paussines, j'estimais cependant ces critères comme néogénétiques et ne pouvant justifier le maintien des *Protopaussus* parmi les Paussines. Mon interprétation dans ce sens n'était d'ailleurs pas entièrement originale, puisqu'en 1950 déjà, P. J. DARLINGTON, dans sa magistrale étude de la phylogénie des Paussides, considérait un « Ozaenine Complex » dans lequel il admettait trois tribus équivalentes : *Ozaenini*, *Protopaussini* et *Paussini*, se refusant à classer ces *Protopaussus* parmi les Paussides.

Ma façon de voir ne semble cependant pas avoir recueilli l'unanimité. Je ne parlerai pas ici du « Catalogue des Paussides » de mon cher collègue E. JANSSENS, paru en 1953 mais élaboré avant la publication de mon travail, et dans lequel l'auteur emploie l'ancienne interprétation de la plupart des entomologistes, et notamment de GESTRO (1892) et de FOWLER (1912). Et ce n'est que pour mémoire que je citerai CROWSON (1955) et IMMS (1957), qui adoptent une classification bien périmée, séparant de l'ensemble des Carabides une famille des *Paussidae*, dans laquelle ils incorporent les Ozaenines. Par contre, en 1954, mon excellent ami E. LUNA DE CARVALHO, donnant la priorité à la conformation de l'organe copulateur du mâle, milite en faveur du maintien des *Protopaussus* parmi les Paussides. En 1959, puis en 1960, le même auteur confirme ce point de vue, allant même plus loin encore, incluant dans sa sous-famille des *Protopaussinae* non seulement le genre *Protopaussus*, mais aussi les *Cerapterini* (avec le genre *Carabidomemnus*) et les *Heteropaussini*.

Toutefois, je me plais à noter que mon ami le Dr R. JEANNEL, qui en 1946 rangeait ses *Protopaussitae* parmi les Paussides, admet en 1954 l'inclusion de ce genre parmi les Ozénides.

Ces divergences d'opinion m'ont amené à revenir sur cette question que j'ai pu mûrir pendant dix ans, et la nouvelle étude à laquelle je me suis livré me confirme dans mon idée première, à savoir que les *Protopaussus* sont bien des *Ozaeninae* et non des *Paussinae*, et je reste convaincu de la grande importance de la conformation de l'antenne pour la séparation de ces deux sous-familles. Mais je tiens à bien préciser ma pensée. Il ne s'agit pas simplement ici du nombre d'articles de l'antenne; bien que les Paussines soient les seuls Carabides à présenter une réduction dans ce sens, nous savons que chez d'autres Coléoptères ce cas se présente plus souvent et n'offre pas toujours le même intérêt taxonomique. L'importance du caractère invoqué réside essentiellement dans la différence de la conformation de l'un des éléments de cette antenne.

Nous savons que l'antenne des Coléoptères comporte trois parties distinctes : le scape (article 1), le pédicelle (article 2) et le flagelle. Le scape seul possède une musculature propre, tandis que le pédicelle, qui renferme un organe à scolopidies, est mobilisé par un muscle le reliant au scape; par contre, les articles formant le flagelle sont simplement articulés par des membranes élastiques et ne sont donc que des proliférations secondaires et non des segments déterminants, pouvant avoir une certaine plasticité devant des facteurs extérieurs. D'autre part, ce sont les glandes banales de l'antenne qui, en s'hypertrophiant pour fournir une sécrétion spécialisée, ont déterminé les modifications remarquables du flagelle des Paussides. Ces modifications sont des caractères néogénétiques acquis au cours de l'évolution et seule leur orientation peut être utilisée comme critère pour l'établissement de lignées monophylétiques, mais non le résultat final. Le cas du pédicelle est bien différent et ne doit pas être confondu avec celui du flagelle. Chez les Ozaenines, comme chez tous les autres Carabides d'ailleurs, non seulement ce pédicelle est toujours présent, mais il n'accuse jamais la moindre tendance à s'atrophier. Chez tous les Paussines, par contre, il est à peine distinct, ne formant qu'une simple apophyse à l'extrémité du scape, souvent aussi complètement invisible. C'est pourquoi, j'estime qu'il y a bien moins de différences réelles entre un *Paussus* du groupe *procerus*, chez qui tous les articles du flagelle sont fusionnés en une masse globuleuse, et les *Cerapterus*, *Carabidomemnus* ou *Heteropaussus*, avec ce même flagelle formant une massue de neuf articles réunie directement au scape, qu'entre ces derniers genres et n'importe quel Ozénine, ayant toujours les 11 articles libres, normalement conformés et surtout le pédicelle bien développé. Ce n'est donc pas le fait que l'antenne compte 11, 10 ou 9 articles qui a de l'importance, car la fusion des articles du flagelle est un phénomène néogénétique, mais bien la conformation du pédicelle, caractère paléogénétique décelant une origine commune, une filiation. Que trouvons-nous chez *Protopaussus*? Un pédicelle absolument normal, à peine plus court que le 3^e article, comme chez la grande majorité des Carabides. En outre, les articles du flagelle sont tous nettement articulés et nullement fusionnés ni coalescents. C'est donc bien un Ozaenine, et je ne puis que conclure au maintien du critère que j'ai proposé en 1953 pour séparer les *Ozaeninae* des *Paussinae*.

Ce qui précède répond également à l'objection soulevée par mon excellent collègue M. ANTOINE (1955) qui, sans se prononcer dans le cas qui nous occupe, craint de me voir baser une classification sur ce qu'il a appelé une « phase ». On a pu voir qu'il s'agissait ici de bien autre chose. Baser une systématique des Paussines sur le résultat final de l'orthogenèse évolutive du flagelle antennaire pourrait amener dans certains cas l'inclusion dans une même lignée de groupes phylogénétiquement distincts mais présentant, par convergence ou parallélisme, une conformation assez semblable de l'antenne. Ce ne sera donc pas cette conformation qui sera choisie comme critère déterminant mais bien le sens dans lequel s'est produite

l'évolution, le point de départ et non le point final. Les Ozaenines ne sont pas à l'origine des Paussines, mais ces deux groupes ont un ancêtre commun; ils constituent un groupe monophylétique, même en y introduisant *Protopaussus*. Bien au contraire, l'inclusion de ce genre parmi les Paussines en ferait une lignée polyphylétique et hétérogène.

Mais l'introduction des Protopaussines parmi les Ozaenines n'est pas basée exclusivement sur la conformation de l'antenne. D'autres caractères plaident également en faveur de cette interprétation. C'est ainsi que les hanches antérieures des Ozaenines sont peu saillantes, largement séparées entre elles par une apophyse prosternale très large, et chez *Protopaussus* nous observons exactement la même conformation; chez les Paussines, par contre, ces hanches sont très saillantes et contiguës et seuls les *Carabidomemnus* présentent une apophyse prosternale vestigiale et à peine distincte. La cellule médiane de l'aile est plus ou moins rectangulaire chez les Ozaenines et chez *Protopaussus*, mais triangulaire chez tous les Paussines examinés. Les soies tactiles des antennes sont totalement absentes chez tous les Paussines, mais présentes chez les Ozénines, bien que d'importance et de disposition variables; chez *Protopaussus* elles existent, bien qu'assez réduites. Le labium des *Protopaussus* a une conformation très proche de celle des Ozaenines et bien différente de celle que l'on observe chez les Paussines, à l'exception des *Pentap latarthrina*.

D'autres caractères sont moins probants et montrent à coup sûr une affinité réelle entre les *Protopaussus* et les Paussines; mais ces affinités n'ont jamais été niées et existent aussi bien entre les Paussines et tous les Ozaenines. Les trichomes du pronotum sont toujours absents chez les Ozaenines, le plus souvent présents chez les Paussines où ils acquièrent souvent une grande importance; ils existent chez les *Protopaussus* mais sont réduits à une petite touffe à l'extrémité postérieure latérale. Nous savons cependant que la présence de ces trichomes n'est qu'une acquisition secondaire et néogénétique, intimement liée au mode de vie myrmécophile de ses possesseurs; d'ailleurs même chez les Paussines ils sont souvent absents, aussi bien sur le pronotum que sur les antennes, et leur disposition est très variable, même chez les espèces d'un seul genre. L'organe de toilette de la patte antérieure est généralement bien développé chez les Ozaenines et absent chez les Paussines; il est assez rudimentaire chez *Protopaussus*, mais l'est tout autant chez *Physea* et *Platycerozaena* parmi les Ozaenines, tandis qu'il existe vestigialement chez *Carabidomemnus*, *Arthropterus* et *Eohomopterus* parmi les Paussines. La disparition de cet organe, destiné au nettoyage des antennes, est certainement en relation directe avec la modification antennaire et l'atrophie des soies tactiles. Ce ne sont donc là que des caractères secondaires, intimement liés au genre de vie particulier des insectes. De même l'absence ou la présence des éperons terminaux du tibia antérieur, se rencontrant aussi bien chez les Ozaenines que les Paussines, et la conformation du repli marginal des élytres.

E. LUNA DE CARVALHO se base essentiellement pour séparer les Ozaenines des Paussines sur la forme de l'organe copulateur du mâle et plus particulièrement des styles. Mais DARLINGTON, qui, à ma connaissance, est le seul auteur ayant eu l'occasion d'étudier l'édéage des rarissimes *Protopaussus*, a montré que la similitude des paramères de ces derniers avec ceux des *Paussus* n'est due qu'à un parallélisme et que son organe copulateur ne peut être considéré comme intermédiaire entre celui des Ozaenines et des Paussines. Je ne retiendrai donc pas ce critère.

Pour conclure cette longue parenthèse, je maintiens entièrement mon point de vue quant à l'appartenance des *Protopaussini* (avec le seul genre *Protopaussus*) aux *Ozaeninae* et quant aux critères séparant cette sous-famille de celle des *Paussinae* (*Carabidomemnini* inclus). Je pense pouvoir résumer ces critères, mieux que je ne l'ai fait en 1953, par le tableau ci-dessous :

- A. — Antennes de 11 articles, le second toujours bien distinct et parfaitement développé, à peine plus court que le suivant, les articles 3 à 11 libres, nettement séparés et articulés. Hanches antérieures peu saillantes et largement séparées par l'apophyse prosternale large **Ozaeninae.**
- A'. — Antennes de 10 articles ou moins, le second toujours atrophié, le plus souvent indistinct, les suivants ordinairement fusionnés ou coalescents. Hanches antérieures saillantes, contiguës, très rarement à peine distinctement séparées par une apophyse prosternale très réduite **Paussinae.**

Les Ozaenines et les Paussines constituent deux sous-familles voisines mais modifiées au moins depuis le Jurassique, ainsi que le montre leur distribution géographique. Elles possèdent en commun un repli très caractéristique sur la partie apicale de l'épipleure, en forme d'incision refermée, ne se rencontrant chez aucun autre Carabide. Réunir ces deux grandes lignées en une seule sous-famille, comme l'on fait certains auteurs, ne résoudrait nullement le problème, car il faudrait quand même trouver un critère pour en séparer les composantes et seul celui tiré de la conformation de l'antenne me paraît satisfaisant. D'autre part, faire de ces deux groupes réunis une famille unique des *Paussidae* ne peut se justifier que dans le cas d'un morcellement de tous les Carabiques actuels en de nombreuses familles distinctes, comme l'a proposé R. JEANNEL. Vouloir en faire une famille isolée du reste des *Carabidae*, comme le font encore IMMS et CROWSON (1955), plus par vieille routine que par raisonnement, ne résiste pas à la critique; les Carabides forment un tout extrêmement homogène dont les Paussides ne s'éloignent que par des caractères secondaires et superficiels, nullement réels, nettement moins importants taxonomiquement et phylogénétiquement que de nombreux autres qui interviennent pour la séparation de l'ensemble des Carabides en diverses lignées.

Gen. **CERAPTERUS** SWEDERUS.**Cerapterus Denoiti** WASMANN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe.

Espèce largement répandue en Afrique tropicale.

Cerapterus myrmidonum KOLBE.

P.N.G. : 19 exemplaires.

N° 2073, 4 ex., affluent Mogbwamu/8, J. VERSCHUREN, 10.VII.1951, sous écorces de ligneux; n° 2159, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 27.VII.1951, fond marécageux; n° 2449, 1 ex., II/cc/9, H. DE SAEGER, 17.IX.1951, galerie forestière dégradée, écorces mortes; n° 2481, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière marécageuse; n° 2601, 1 ex., II/jc/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2768, 1 ex., PpK/55/d/8, H. DE SAEGER, 19.XI.1951, tête de source à découvert, fauchage; n° 3015, 5 ex., II/fd/17 et 6, J. VERSCHUREN, 15.I.1952, sous écorce, arbre de galerie; n° 3660, 1 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, sans dépôts d'humus; n° 3774, 1 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 11.VII.1952, ruisseau à galerie dégradée, dans arbre mort; n° 3826, 2 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort sur pied; n° 4053, 1 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source, dans le bois mort.

Espèce d'Afrique centrale, moins fréquente que la précédente.

Gen. **PAUSSUS** L.**Paussus cochlearius** WESTWOOD.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2724, 1 ex., PpK/80-90, H. DE SAEGER, 5.XI.1951, savane herbeuse, fauchage.

Rare espèce d'Afrique méridionale et centrale, dont un seul spécimen était connu jusqu'à présent du Congo, provenant de Kabinda (Ph. ALLAER, 1930), au Musée de Tervuren.

Paussus Benoiti E. JANSSENS.

Paussus Benoiti E. JANSSENS, 1956, Rev. Zool. Bot. afr., 54, p. 77, fig. 1.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N°3851, 1 ex., PpK/120/4, H. DE SAEGER, 30.VII.1952, savane herbeuse, fauchage.

L'espèce n'était connue que par l'holotype du Musée de Tervuren, provenant de Basoko (P. BENOIT, IV.1949).

Paussus Collarti REICHENSBERGER.

Paussus Collarti REICHENSBERGER, 1932, Rev. Zool. Bot. afr., 21, p. 258, fig. 2; 1938, Miss. sci Omo, 4, Zool. p. 85; 1948, Abhandl. Senckenb. naturf. Gesellsch. n° 479, p. 22, fig. 13. — JEANNEL, 1946, Faune Emp. franç., 6, Col. Carab. rég. malg., 1, p. 89. — BASILEWSKY, 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, in-8°, Zool., 51, p. 45.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3411, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol.

Bien que rarement recueillie, l'espèce semble avoir une assez vaste répartition en Afrique orientale (Kenya, lac de Naivasha, près d'un nid de Pheidole, Miss. sci. Omo, 1932) et au Congo, d'où je la connais des localités suivantes :

Tshuapa : Eala (H. J. BRÉDO, IV.1932, MRAC).

Kibali-Ituri : Nialopol et Blukwa (A. COLLART, III.1929, types dans les coll. Collart et Reichensperger), Blukwa (N. LELEUP, I.1954, MRAC), Nioka (J. GHESQUIÈRE, IV.1937, MRAC).

Ruanda : Gatsibu (P. BASILEWSKY, II.1953, MRAC).

Paussus phyllocerus REICHENSBERGER.

Paussus phyllocerus REICHENSBERGER, 1925, Rev. zool. afr., 13, p. 40, pl. 1, fig. 7; 1928, Rev. Zool. Bot. afr., 16, p. 178.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3705, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, sur le sol.

Espèce connue seulement de l'Uele et du Kibali-Ituri : Dungu (P. VAN DEN PLAS, XI, 1919, paratype, coll. REICHENSBERGER), Moto (L. BURGEON, XI.1922, holotype, MRAC; id., 1923, MRAC).

Paussus lacrimans REICHENSBERGER.

Paussus lacrimans REICHENSBERGER, 1925, Rev. Zool. afr., 13, p. 39, pl. 1, fig. 9; 1933, Rev. Zool. Bot. afr., 23, p. 252; 1952, id., 45, p. 279. — LUNA DE CARVALHO, 1954, Rev. Junta Miss. geogr., 1, pp. 27, 32.

Paussomorphus (Klugipaussus) lacrimans LUNA DE CARVALHO, 1950, Publ. cult. Comp. Diam. Angola, n° 7, p. 65, fig. 5.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 2413, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.VII.1951, savane herbeuse brûlée, au sol; n° 2134, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse, fauchage; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s,

H. DE SAEGER, 3.IX.1951, autour d'une mare, ramassage au sol; n° 2668, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 24.X.1951, savane herbeuse, fauchage; n° 3288, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol.

L'espèce n'était connue jusqu'à présent que par quelques peu nombreux individus, tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Kwango : Kikwit (P. VANDERYST, XII.1920, holotype).

Tshuapa : Flandria (R. P. HULSTAERT, III.1931, V.1932, 1940, I-II.1948).

Paussus cilipes WESTWOOD.

P.N.G. : 18 exemplaires.

N° 1201, 1 ex., II/gd, J. VERSCHUREN, 4.II.1951, à la lampe; n° 1245, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1321, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1359, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1453, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 25.III.1951, à la lampe; n° 2385, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1951, à la lampe; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé, au sol; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 3283, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignon.

Espèce répandue en Afrique occidentale et centrale, mais toujours rarement recueillie. Au Congo je la connais des localités suivantes, d'après les collections du Musée de Tervuren :

Uele : Tuku (P. VAN DEN PLAS, IV.1915), Vankerkhovenville (DEGREEF).

Kibali-Ituri : Moto (L. BURGEON, II-III.1923, I-III.1926, VII.1926, X.1926); Yebo-Moto (L. BURGEON, III-IV.1926).

Paussus foliicornis WASMANN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2302, 1 ex., Ndelele, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, à la lampe.

L'espèce fut décrite de Somalie, d'où LUNA DE CARVALHO la mentionne également. Elle est aussi connue du Tanganyika Territory et du Congo, par un seul spécimen de Molenge-Kotomange (J. VRYDAGH, X.1941, MRAC).

Paussus Manni REICHENSBERGER.

Paussus Manni REICHENSBERGER, 1925, Rev. zool. afr., 13, p. 32, pl. 1, fig. 6; 1929, Ent. Blätt., 25, p. 132; 1937, Rev. Zool. Bot. afr., 30, p. 267; 1950, id., 43, p. 133; 1952, id., 45, p. 279.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse, ramassage sur les ligneux; n° 2590, 1 ex., II/ke/9, H. DE SAEGER, 12.X.1951, galerie forestière, dans des branches tombées; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 3253, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.III.1952, à la lampe; n° 3345, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 18.IV.1952, ramassage sur le sol; n° 3445, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, galerie forestière, bois mort en décomposition; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage; n° 3741, 1 ex., II/fe/4, H. DE SAEGER, 3.VII.1952, dans une termitière morte; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique, au sol; Nagero, 1-2.IV.1954, C. NEBAY leg., 1 ex.

Cette espèce fut décrite sur un exemplaire de l'Uele : Tuku (P. VAN DEN PLAS, III.1919), conservé au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren. Je la connais aussi d'Entebbe, en Uganda, et au Congo elle semble être exclusivement limitée au Nord-Est :

Uele : Doruma (J. VRYDAGH, II.1931, MRAC).

Kibali-Ituri : Mahagi-Niarembe (Ch. SCOPES, 1935, MRAC); forêt de Kawa (H. J. BRÉDO, 1937, MRAC); Bunia (P. LEFÈVRE, 1938; J. LEROY, VII.1934, MRAC); Kasenyi (H. J. BRÉDO, IX.1935, MRAC).

Paussus revocatus REICHENSBERGER.

Paussus revocatus REICHENSBERGER, 1938, Decheniana, 97 B, p. 121, fig. 12.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, ramassage sous des blocs de limonite éboulés; n° 3622, 1 ex., Iso II/3, H. DE SAEGER, 12.VI.1952, ramassage sous les écorces.

REICHENSBERGER a décrit cette espèce sur un seul exemplaire recueilli dans l'île d'Ukerewe, du lac Victoria-Nyanza. Cet individu resta longtemps l'unique spécimen connu, quand j'en captuais plusieurs exemplaires à la lumière, au Ruanda : Kigali (IV.1957).

Je remercie mon ami le D^r A. REICHENSBERGER d'avoir bien voulu me confirmer la détermination des spécimens ruandais.

*
* *

Les savanes de la Garamba sont particulièrement riches en Paussines, puisque neuf espèces différentes de *Paussus* y ont été rencontrées, certaines d'entre elles connues jusqu'à présent seulement par le type ou de très

rare exemplaires. C'est d'autant plus remarquable que toutes ces captures doivent être considérées comme fortuites et accidentelles, ainsi qu'on peut le constater par la lecture du libellé des biotopes : à la lumière, ramassage au sol, fauchage de strates herbacées ou arbustives. On sait, en effet, que tous les *Paussus* sont myrmécophiles et strictement inféodés aux fourmilières, les spécimens capturés hors de ces nids n'étant que des vagabonds à la recherche d'une nouvelle colonie de Fourmis. Les individus recueillis dans du bois mort ou dans des termitières ne pouvaient s'y trouver que si ces lieux servaient en même temps de refuge à ces hyménoptères. Il est important de noter que les *Paussus* ne sont jamais termitophiles; si on les rencontre parfois dans des termitières, c'est parce que ces dernières ont été abandonnées, totalement ou partiellement, par les Termites et qu'une colonie de Fourmis s'y est installée.

Subfam. CICINDELINAE.

Cette importante sous-famille est répandue dans le monde entier. Ses nombreux représentants africains se répartissent en cinq tribus dont j'ai donné un tableau dans mon travail sur les Carabides du Parc National de l'Upemba et que je suivrai ici.

En ce qui concerne les genres de la tribu des *Cicindelini*, j'adopte ici, comme dans mes publications précédentes, la classification établie par le Dr E. RIVALIER et exposée dans son travail : « Démembrement du genre *Cicindela* LINNÉ. III : Faune africano-malgache » (Rev. franç. d'Ent., 24, 1957, pp. 312-342). Comme le dit l'auteur lui-même, cette classification n'est pas encore définitive et devra subir quelques améliorations. J'estime cependant que mon savant collègue français a dressé une excellente synthèse de la systématique de l'ancien genre *Cicindela* et je considère que ce travail est de loin le meilleur de ce qui a été publié jusqu'à présent.

Gen. MEGACEPHALA LATREILLE.

Megacephala Bocandei GUÉRIN ssp. *occidentalis* W. HORN.

(Fig. 2.)

M. asperata ssp. *occidentalis* W. HORN, 1921, Ent. Blätt., 17, p. 183; 1932, Tijdschr. v. Ent., 75, Suppl. pp. 25, 26.

M. Bocandei ssp. *occidentalis* BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 12.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 1245, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1439, 1 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane

herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1444, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1455, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 1457, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1551, 1 ex., Garamba/13, J. VERSCHUREN, 6.IV.1951; n° 1648, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, savane herbeuse; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense.

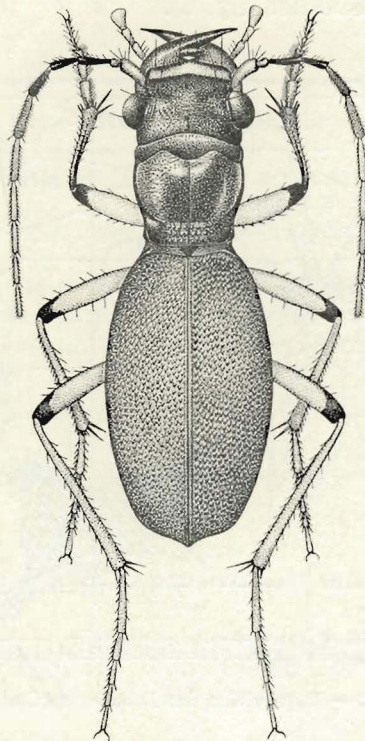


FIG. 2. — *Megacephala Bocandei* ssp. *occidentalis* W. HORN, ♂. (Env. ×3)

Forme décrite de l'Oubangui-Chari (Fort Crampel et Fort Sibut) et du Cameroun, dont le Musée Royal de l'Afrique Centrale possède un paratype. Les exemplaires du P.N.G. lui sont identiques, bien que la granulation élytrale soit un peu moins convexe chez quelques spécimens. Un de ces individus (♀, loc. n° 1648) est pourvu d'une tache apico-externe à chaque élytre.

Chez la ssp. *njamnjamensis* W. HORN, connue au Congo de la région de Sassa (N. Uele), la sculpture élytrale est beaucoup plus faible.

Aucun exemplaire de la ssp. *occidentalis* n'avait encore été recueilli au Congo.

Gen. **DROMICA** DEJEAN.

Genre exclusivement africain, ne remontant guère au Nord de l'Équateur, très caractéristique des régions steppiques et subdésertiques de l'Afrique orientale et méridionale, pauvrement représenté au Congo, où il n'est connu que du Nord-Est et du Sud-Est (fig. 3).

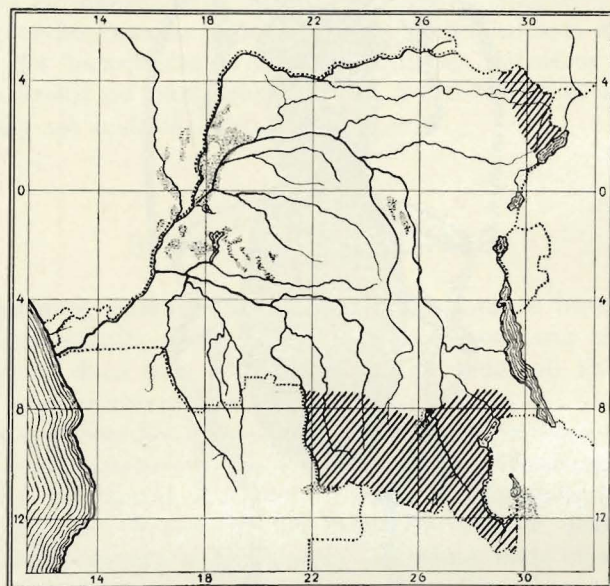


FIG. 3. — Répartition des *Dromica* au Congo.

***Dromica egregia* GERMAR ssp. *Neumanni* KOLBE.**

Myrmecoptera neumanni KOLBE, 1897, Die Käfer D.O.-Afrikas, p. 347.

Dromica Neumanni W. HORN, 1910, Sjoestedt Kilim. Exp., p. 401.

Dromica egregia ssp. *Neumanni* W. HORN, 1921, Ent. Blätt. 17, p. 174; 1922, Ent. Med., 7, p. 96. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 338; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., pp. 14, 15.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 353, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente; n° 3250, 3 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au soleil.

Race décrite de l'Est du lac Victoria-Nyanza, connue aussi de l'Uganda et de l'Elgon. W. HORN y a rapporté des individus de Rhodésie du Nord

et du Katanga qui en diffèrent quelque peu et qui constituent vraisemblablement une forme distincte. Les spécimens de la Garamba, ainsi que quelques exemplaires du Nord-Est du Kibali-Ituri conservés au Musée Royal de l'Afrique Centrale (Mahagi, Niarembe, région d'Abok) se rapprochent assez bien de la race de Kolbe mais présentent quelques différences qui semblent constantes. Un matériel plus important serait nécessaire pour établir la raciation de *D. egregia* dans ces régions.

Gen. **PROTHYMA** DEJEAN.

Prothyma similis W. HORN ssp. **confusa** G. MÜLLER.

Prothyma confusa G. MÜLLER, 1939, Miss. biol. paese Borana, 2, pp. 174, 176.

Forme décrite de Somalie italienne et d'Érythrée. L'exemplaire de la Garamba est identique à un paratype de Tessenei, en Érythrée, aimablement cédé par le D^r G. MÜLLER au Musée de Tervuren. Cette espèce est donc nouvelle pour le Congo.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 86, 1 ex., I/o, G. DEMOULIN, XI.1949.

Gen. **EURYARTHRON** GUÉRIN.

GUÉRIN, 1849, Mag. Zool., n° 158-161, p. 5; 1849. Rev. Mag. Zool., (2) I, p. 81. — CHAUDOIR, 1865, Cat. Coll. Cicind., p. 39. — RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 313, 315.

Euryarthron festivum DEJEAN ssp. **saginaturn** W. HORN.

Prothyma festiva ssp. *saginata* W. HORN, 1912, Arch. f. Naturg., 78, A 11, p. 82; 1926, Ent. Blätt., 22, p. 167; 1931, Ver. Ges. Luxemb. Nat., 40, p. 40.

P.N.G. : 7 exemplaires.

N° 353, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 1439, 3 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil.

La forme typique est connue du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée portugaise; la ssp. *saginaturn* n'était mentionnée que de l'Oubangui-Chari. C'est donc une acquisition nouvelle pour la faune congolaise.

Gen. **PROTHYMIDIA** RIVALIER.

RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 314, 318.

Prothymidia angusticollis BOHEMAN.

P.N.G. : 13 exemplaires.

N° 353, 9 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse, sur les ligneux; n° 1409, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3425, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses humides.

Espèce fréquente dans une grande partie de l'Afrique tropicale en dehors de la région forestière centrale, depuis l'Abyssinie jusqu'au Transvaal. Dans le *Coleopterorum Catalogus*, W. HORN la renseigne du Togo, mais cette indication est certainement erronée. C'est une forme de savane, ne volant guère mais courant parmi les touffes d'herbes, même lorsqu'elle est poursuivie. Au Congo, elle est commune dans le Haut-Katanga, le Lualaba et le Sankuru, rare au Kwango et au Bas-Congo; au Kivu, N. LELEUP l'a rencontrée en altitude dans le territoire d'Uvira : Mulenge (2.000 m) et Haute-Ngovi (3.000 m). Dans le Nord-Est elle est particulièrement rare; parmi les milliers d'exemplaires congolais de cette espèce que possède le Musée de Tervuren, ne se trouvent que quelques individus de cette région, provenant notamment de : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896), Tora (L. BURGEON, IV.1926), Yebo-Moto (id., IV.1926). A. COLLART l'a capturée à plusieurs reprises au Kibali-Ituri.

Gen. **CYLINDERA** WESTWOOD.**Cylindera** (s. str.) **aurosternalis** W. HORN.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 479, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 4.V.1950, savane arborescente; n° 464, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu; n° 467, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, savane arborescente.

Rare espèce, connue du Togo, du Cameroun, de l'Oubangui-Chari et, au Congo, de l'Uele et du Kibali-Ituri.

Cylindera (Ifasina) octoguttata FABRICIUS.

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 335, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 29.III.1950, à la lampe; n° 380, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 6.IV.1950, à la lampe; n° 407, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 13.IV.1950, à la lampe; n° 416, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe; n° 853, 1 ex., I/o/3 aval, G. DEMOULIN, 29.IV.1950, fauchage de strate herbacée; n° 2181, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 31.VII.1951, savane brûlée, fauchage de Graminées; n° 2447, 1 ex., II/fd/11, H. DE SAEGER, 18.IX.1951, expansion marécageuse, fauchage de strate herbacée; n° 3309, 7 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux, dans les fibres d'un fruit de Cucurbitacées abandonné sur le sol; n° 3254, 1 ex., Nagero/17, J. VERSCHUREN, 24.III.1952, galerie de la Dangu, au vol; n° 3923, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.VIII.1952, savane herbeuse, fauchage de Graminées.

Espèce largement répandue en Afrique.

Gen. **MYRIOCHILE** MOTSCHULSKY.**Myriochile fastidiosa** DEJEAN ssp. **vicina** DEJEAN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe.

La forme typique est asiatique; la ssp. *vicina* est commune dans une grande partie de l'Afrique intertropicale.

Myriochile melancholica FABRICIUS.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2916, 1 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse récemment asséchée, à la surface du sol.

Espèce répandue dans toute l'Afrique, le bassin méditerranéen et en Inde, très commune au Congo.

Gen. **GRATOAEREA** CHAUDOIR.**Gratoaerea chrysopyga** W. HORN.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1542, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 5.IV.1951; n° 3250, 2 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, sur le sol, au soleil; n° 3283, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignons; Nagero, 1 ex., 1-23.IV.1954, C. NEBAY.

Espèce largement répandue en Afrique tropicale, du Sierra Leone au Katanga. Au Congo, elle est fréquente dans l'Uele et le Kibali-Ituri, assez rare au Katanga, mais inconnue d'ailleurs. Je n'ai pu trouver de différences morphologiques entre les spécimens du Nord et ceux du Katanga; il est probable que cette aire de dispersion, paraissant discontinue, est réunie par des incursions en Afrique orientale, encore non signalées.

Gen. **LOPHYRIDIA** JEANNEL.

JEANNEL, 1946, Faune Emp. Franç., VI, Col. Carab. rég. malg., 1, pp. 151, 152, 154. — RIVALIER, 1950, Rev. franç., d'Ent., 17, pp. 222, 237; 1957, l. c., 24, pp. 314, 326.

Lophyridia dongalensis KLUG.

(Fig. 4.)

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 1462, 5 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, banc sablonneux humide, au bord de l'eau; n° 2819, 12 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 29.XI.1951, plages sablonneuses récemment exondées, sur le sable humide en plein soleil.

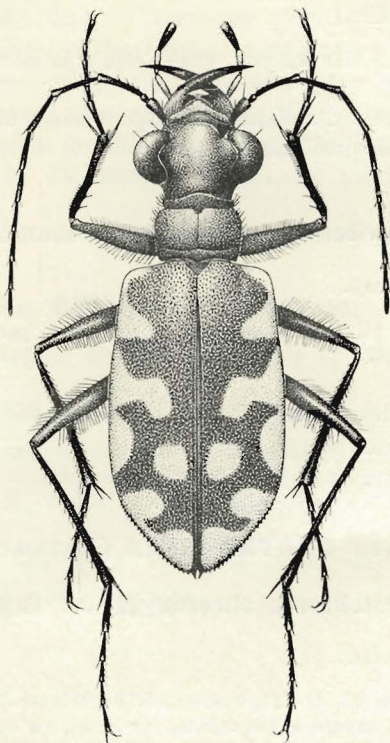


FIG. 4. — *Lophyridia dongalensis* KLUG, ♀. (Env. ×4,5)

Espèce répandue depuis le Sénégal et la Guinée jusqu'en Afrique orientale, où existent plusieurs races. Au Congo, la forme nominotypique a été d'abord signalée par L. BURGEON, d'après trois exemplaires étiquetés simplement « Congo Belge », mais sans localité précise, puis par moi-même en 1952, de l'Ubangi (Libenge, Yumbi, Zambi). La série ci-dessus appartient bien à la forme typique, qui était connue du Sénégal, de la Haute-Guinée, du Dahomey et du Soudan.

La ssp. *abyssinica* W. HORN est propre au Nord de l'Éthiopie et à l'Érythrée; la ssp. *imperatrix* SRNKA est répandue en Afrique orientale, du Kenya à la Delagoa Bay, ainsi que dans le Sud-Est du Congo (Haut-Katanga, Lualaba, Tanganika) et en Urundi, où je l'ai capturée à Rumonge, sur la rive orientale du lac Tanganika.

Gen. **LOPHYRA** MOTSCHULSKY.

Lophyra neglecta DEJEAN ssp. **intermedia** KLUG.

P.N.G. : 23 exemplaires.

N° 94, 17 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière, berge sablonneuse partiellement sèche; n° 305, 2 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec; n° 1823, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sable humide; n° 2264, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 16.VIII.1951, savane herbeuse, fauchage de la strate herbeuse; n° 2551, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses colonisées.

L'espèce est largement répandue dans presque toute l'Afrique; la forme nominotypique est propre à l'Afrique occidentale, du Sénégal au Congo où elle est connue au Bas-Congo, au Kwango, au lac Léopold II, en Ubangi, dans la Tshuapa, le district de Stanleyville, l'Uele et le Nord du Sankuru. La ssp. *intermedia*, qui en diffère par les taches suturales presque toujours réunies en une bandelette terminée en arrière par une pointe effilée, est fréquente dans toute l'Afrique orientale et australe et peuple au Congo les districts suivants : Kwango-Sud, Kasai, Lualaba, Sankuru-Sud, Haut-Katanga, Tanganika, Kivu, Kibali-Ituri et le Nord-Est de l'Uele.

Lophyra (Stenolophyra) saraliensis GUÉRIN.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 545, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 25.I.1950, savane arborescente; n° 553, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 24.V.1950, galerie de la Mogbwamu; n° 1440, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane arborescente, sur recrus de ligneux; n° 1441, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol.

Espèce banale, répandue largement en Afrique intertropicale.

Gen. **CALOCHROA** HOPE.**Calochroa sexpunctata** F. ssp. **sexsignata** MANDL.

(Fig. 5.)

Cicindela sexpunctata ssp. *sexsignata* MANDL, 1954, Bonn. zool. Beitr., 5, p. 161; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 392.

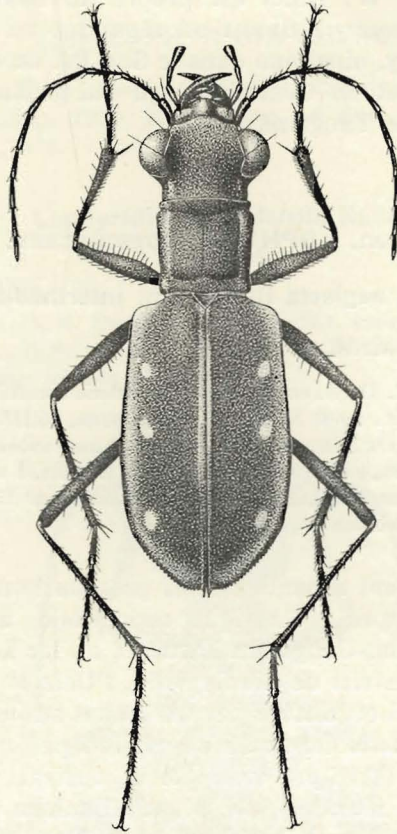


FIG. 5. — *Calochroa sexpunctata* ssp. *sexsignata* MANDL, ♀. (×4,5)

P.N.G. : 66 exemplaires.

• N° 495, 2 ex., I/a/3, G. DEMOULIN, 8.V.1950, rivière Aka, anse calme; n° 585, 6 ex., I/a/M, G. DEMOULIN, 7.VI.1950, savane herbeuse, fauchage; n° 705, 2 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 17.VII.1950, sur feuilles des arbres en savane de pente; n° 848, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 27.IX.1950, fauchage de strate herbacée; n° 883, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 7.X.1950; n° 888, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 13.X.1950, fauchage de strate herbacée; n° 995, 3 ex., II/e, H. DE SAEGER, 18.XII.1950, savane herbeuse, dans la strate herbeuse; n° 1640, 1 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 30.IV.1951, au sol, au bord de l'eau; n° 1735, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 12.V.1951, au sol; n° 1859, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, à la

lampe; n° 2046, 9 ex., II/ce/5, J. VERSCHUREN, 5.VII.1951, par centaines, agrippées sur les feuilles des Graminées, fin d'une forte pluie; n° 2056, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VII.1951, fauchage de strate herbeuse; n° 2225, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, marécage, au sol dans les parties sèches; n° 2456, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, sur les Graminées, dans une région marécageuse; n° 2485, 4 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, plages à Graminées; n° 2697, 7 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 29.X.1951, savane herbeuse, fauchage des Graminées; n° 2802, 2 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source dégradée; n° 2812, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, à la lampe; n° 2881, 8 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 10.XII.1951, mare temporaire, fauchage des herbes; n° 2882, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 11.XII.1951, fauchage des Herbacées; n° 2916, 5 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse asséchée, sur le sol; n° 2935, 1 ex., II/fd/10, H. DE SAEGER, 20.XII.1951, petit vallon dénudé, fauchage des Graminées; n° 2942, 1 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951, sur le sol; n° 3167, 2 ex., PpK/10/d/10, H. DE SAEGER, 5.III.1952, rivière, fauchage au soleil.

L'espèce est largement répandue en Asie tropicale (Inde, Siam, Birmanie, Tonkin, Malaisie) et en Afrique au Nord de l'Équateur. MANDL a séparé récemment sous le nom de ssp. *sexsignata* les exemplaires africains, gardant le nom de *sexpunctata* pour la forme asiatique. En examinant de nombreux individus de provenances diverses, cette séparation me paraît justifiée. Tous les spécimens africains que j'ai pu voir diffèrent nettement des asiatiques par la disposition de la tache claire élytrale médiane, ainsi que l'a indiqué MANDL.

En Afrique cet insecte se rencontre assez communément au Sénégal, au Cameroun et jusqu'au Bahr-el-Ghazal. Je n'en avais encore vu aucun exemplaire du Congo, et BURGEON disait qu'il « existe peut-être dans le Nord de l'Uele ». C'est donc une espèce nouvelle pour le Congo et le nombre d'exemplaires recueillis montre qu'elle est loin d'être rare à la Garamba.

Gen. **ROPALOTERES** GUÉRIN.

Ropaloteres congoensis FLEUTIAUX.

(Fig. 6.)

P.N.G. : 17 exemplaires.

n° 1439, 4 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé, au soleil; n° 1440, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1558, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse; n° 3250, 4 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3283, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans termitières en champignon; n° 3461, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 14.V.1952, ruisseau d'eau claire; n° 3480, 2 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage dans arbustes; n° 3745, 1 ex., II/fd/11, H. DE SAEGER, 27.VII.1952, prairie marécageuse.

Espèce connue du Cameroun, de l'Afrique équatoriale française, de l'Uganda et, au Congo, au Nord et au Sud de l'Équateur : Uele, Kibali-Ituri, Sankuru, Lualaba, Kasai. Je n'ai pu trouver de différences entre les spécimens du Katanga et ceux du Nord-Est.

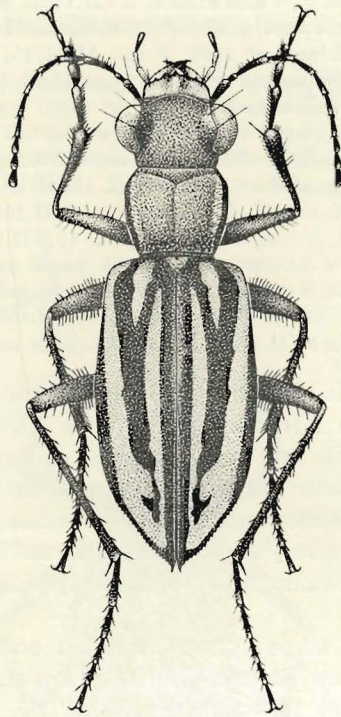


FIG. 6. — *Ropaloteres congoensis* FLEUTIAUX, ♂. (×4,5)

Ropaloteres nysa GUÉRIN ssp. **Quedenfeldti** W. HORN.

Cicindela Quedenfeldti W. HORN, 1896, Ent. Nachr., 22, p. 343.

Cicindela nysa ssp. *Quedenfeldti* W. HORN, 1929, Stettin. Ent. Zeit., 40, p. 320; 1938, Ent. Beitr., 5, pl. 41, fig. 26-27. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 7; 1951, Explor. hydr. lac Tanganyika, III, 2, p. 14.

P.N.G. : 8 exemplaires.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe; n° 564, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 26.V.1950; n° 1488, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, à la lampe; n° 1728, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.V.1951, à la lampe; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3311, 2 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin, fauchage des Herbacées; Gangala na Bodio, 1 ex., G. F. DE WITTE, 8-12.IV.1945.

L'espèce est répandue en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya. La ssp. *Quedenfeldti* est propre au Nord-Est du Congo (Uele, Kibali-Ituri) et à l'Uganda.

Ropaloteres cinctus OLIVIER.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 495, 1 ex., I/a/3, G. DEMOULIN, 8.V.1950, riv. Aka, anse calme; n° 1443, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3514, 1 ex., Aka/2, H. DE SAEGER, 22.V.1952, lisière de galerie forestière, fauchage des arbustes.

Espèce particulièrement commune en Afrique occidentale et centrale, très fréquente au Congo, à l'exception de l'Est et du Sud-Est où elle semble absente. Le petit nombre d'exemplaires recueillis par la Mission DE SAEGER montre qu'elle est fort rare dans le Nord-Est, d'où d'ailleurs le Musée Royal de l'Afrique Centrale n'en possède que peu d'individus. Néanmoins *R. cinctus* n'est pas inféodé à la zone forestière exclusivement et se rencontre abondamment dans les savanes du Kasai et du Katanga.

Trois des quatre exemplaires ci-dessus se rapportent à la var. *pseudo-viridis* W. HORN, qui n'est qu'une variante du dessin élytral. MANDL a décrit récemment (Ent. Arb. Mus. Frey, 7, 1956, p. 392) les var. *rubrovelutina* (d'un brun-rouge clair et mat) et *viridovelutina* (d'un vert mat), qui ne sont que des variantes de coloration de l'espèce, et ne méritant pas de nom.

Ropaloteres flavosignatus CASTELNAU ssp. **flavoreductus** W. HORN.

Cicindela flavosignata ssp. *flavo-reducta* W. HORN, 1925, Ent. Blätt., 21, p. 137; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 43, fig. 10. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 41. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 8.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 1361, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.III.1951, prairie à Cypéracées; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente.

La race nominotypique est occidentale, propre à la Haute-Guinée, au Cameroun et à l'Oubangui-Chari. La ssp. *flavoreductus* W. HORN fut décrite de l'Uganda et du Kenya. Dans le Nord-Est du Congo se rencontre une forme de transition entre les deux races, se rapprochant fortement de la sous-espèce orientale. Elle est fort rare au Congo et je ne l'y connais que des localités suivantes :

Uele : Yakuluku (Dr J. RODHAIN, MRAC).

Kibali-Ituri : Yebo-Moto (L. BURGEON, III.1926, MRAC); Mongapi près Faradje (A. COLLART, IV.1930, coll. A. COLLART).

M. C. VAN NIDEK m'a communiqué dernièrement un exemplaire provenant de la partie septentrionale de la Rhodésie du Nord, constituant une race inédite bien distincte, et qu'il décrira prochainement; elle pourrait se retrouver au Katanga.

Gen. **ELLIPTICA** FAIRMAIRE.

FAIRMAIRE, 1884, Ann. Soc. ent. Belg., C. R. p. 70; 1887, Ann. Soc. ent. France, (6) 7, p. 71. — RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 313, 336.

Elliptica Deyrollei GUÉRIN.

P.N.G. : 26 exemplaires.

N° 1249, 1 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse; n° 1439, 7 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1443, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3250, 13 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage des arbustes.

Espèce étendant son habitat du Sénégal à l'Uganda, assez fréquente dans l'Oubangui-Chari. Au Congo je ne la connais que du Nord de l'Uele et du Nord-Est du Kibali-Ituri; elle y a tendance à différer quelque peu des spécimens typiques.

Elliptica kolbeana W. HORN ssp. **dispersesignata** W. HORN.

Cicindela Kolbei ssp. *dispersesignata* W. HORN, 1913, Arch. f. Naturg., 79, A3, p. 109.

Cicindela Kolbeana ssp. *dispersesignata* W. HORN, 1915, Gen. Ins., 235, p. 244; 1926, Ent. Mitt. 15, p. 76; 1931, Ver. Ges. Nat. Luxemb., 41, p. 51; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 42, fig. 15-16. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 345; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 39.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 1439, 2 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé.

E. kolbeana est une espèce rare, dont la forme nominotypique est répandue au Tanganyika Territory et en Rhodésie du Nord. La ssp. *dispersesignata*, encore moins fréquente, est connue de l'Oubangui-Chari et de l'Uganda, et est représentée dans les collections de Tervuren par un seul individu congolais provenant de Bambili, en Uele (D^r J. RODHAIN leg.). Les deux exemplaires du Parc National de la Garamba diffèrent de ce spécimen,

ainsi que d'un paratype de Fort Crampel, par une réduction très notable des taches jaunes élytrales; il se pourrait que l'on ait affaire à une race distincte.

L'espèce existe aussi au Katanga, mais y est représentée par une forme bien particulière, que je décris ci-dessous :

[***Elliptica kolbeana* W. HORN ssp. *longesuturata* nova.**]

Se rapproche plus de la race nominotypique que de la ssp. *disperse-signata*. Diffère de *kolbeana* s. str., dont j'ai pu voir le type grâce à la grande amabilité du Dr J. W. MACHATSCHKE, du Deutsche Entomologisches Institut, à Berlin, par les caractères suivants : pronotum plus rétréci vers l'arrière; épine suturo-apicale de l'élytre plus courte; dessin élytral différent : bande sub-suturale jaune très longue, large jusqu'à la mi-longueur, puis s'amincissant pour disparaître tout à fait un peu avant la tache transversale apicale, crosse humérale jaune bien plus longue que chez *kolbeana*, dirigée en oblique vers l'intérieur avec, à la fin du premier quart, un point jaunâtre arrondi, tandis qu'au même niveau, mais plus à l'intérieur, se trouve une autre petite tache jaune en prolongement de la crosse interne de la bande subsuturale, tache transversale médiane et taches apicales de la même couleur et non blanches. Les quatre individus que j'ai sous les yeux sont très semblables entre eux, ce qui laisse supposer une constance notable.

Lualaba : Bukama (Dr J. BEQUAERT, X.1911, 2 ex. dont l'holotype); Sankisia (Dr J. BEQUAERT, X.1911, 2 ex.).

Holotype et paratypes au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

***Elliptica longestriata* W. HORN.**

(Fig. 7.)

Cicindela longestriata W. HORN, 1912, Arch. f. Naturg., 78, A11, p. 83; 1913, Rev. Zool. afr., 2, p. 268; 1915, Gen. Ins., 236, p. 244; 1929, Stettin. Ent. Zeit., 40, p. 324; 1931, Ver. Ges. Luxemb. Nat., 41, p. 42; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 47, fig. 1. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 348; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., pp. 23, 53.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 464, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu; n° 536, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 22.V.1950, savane arborescente.

L'espèce fut décrite par W. HORN de Fort Sibut, en Oubangui-Chari, puis citée du Katanga par le même auteur et par L. BURGEON. Comme on le verra plus loin, ces citations se rapportent en réalité à une forme bien distincte; la forme nominotypique est donc mentionnée ici pour la première fois du Congo.

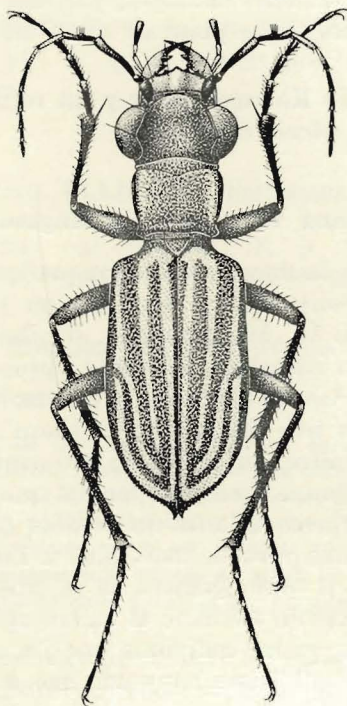


FIG. 7. — *Elliptica longestriata* W. HORN, ♂. ($\times 6,5$)

[*Elliptica longestriata* W. HORN ssp. **katangana** nova.]

Décrite de l'Oubangui-Chari en 1912 par W. HORN, l'espèce fut signalée dès 1913 par son auteur du Katanga (Mufungwe), qui relevait cependant déjà quelques différences entre les spécimens des deux localités. L. BURGEON reprend cette citation en 1927, mais observe en 1937 que les exemplaires katangais diffèrent légèrement et « constituent, peut-être, une race distincte ».

Ayant actuellement sous les yeux une petite série d'individus provenant de diverses régions du Katanga, ainsi que des spécimens de Fort Sibut et de Fort Crampel, en Oubangui-Chari, dont le type ♂ de W. HORN, obligeamment communiquée par le D^r J. W. MACHATSCHKE, j'ai pu constater que les différences existant entre les populations du Nord et du Sud, tout en n'étant pas très fortes, sont bien constantes et que la forme katangaise constitue une race géographique bien distincte.

Cette race, que je nomme ssp. *katangana* nova, se caractérise par :

1° corps moins étroit et moins convexe, à élytres moins parallèles et plus élargis; pronotum plus transversal;

2° pubescence blanche plus abondante et plus longue, surtout sur la tête (à l'exception du clypéus), mais aussi sur le pronotum;

3° dessin élytral à bandes jaunâtres longitudinales plus étroites et ayant plus de tendance à se déchirer; à la base de l'élytre la bande juxta-suturale est nettement séparée de la discale, tandis que chez la forme typique elle est largement réunie en formant une anse ample;

4° la pointe apicale est plus longue et plus forte chez le ♂ de la forme nominale que chez celui de la nouvelle race.

Lualaba : Mufungwe-Sampwe (Dr J. BEQUAERT, XII.1911, 1 ex.); Mura près Jadotville (J. VAN MOL, I.1950, l'holotype); Kapiri (MISS. AGRIC. LEPLAE, IX.1912, 1 ex.); Lukafu (G. F. DE WITTE, XII.1930, 1 ex.).

Haut-Katanga : Élisabethville (CH. SEYDEL, I.1923, 1 ex.; R. MASSART, XI.1930, 1 ex.); Mitwaba (H. TAZIEFF, 1947, 2 ex.).

Holotype et paratypes au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Subfam. OMOPHRONINAE.

Gen. PHRATOR SEMENOV.

Phrator multiguttatus CHAUDOIR.

(Fig. 8.)

P.N.G. : 92 exemplaires.

N° 1161, 19 ex., II/gd/Garamba, P. SCHOEMAKER, 29.I.1951, bancs de sable récemment exondés; n° 1170, 39 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.II.1951, bancs de sable récemment exondés; n° 1745, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1843, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, I.VI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2208, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2707, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 2.XI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2762, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, végétation paludicole dense, entre les touffes; n° 3018, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, au sol; n° 3270, 8 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plages sablonneuses très humides; n° 3705, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à Graminées; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3989, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; Parc National de la Garamba, H. DE SAEGER, 1950-1952, 8 ex.

L'espèce est répandue dans toute la vallée du Nil, du Delta aux sources, s'étendant à l'Est en Érythrée, au Sud jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Tanganika (fig. 9). Une ssp. *somalicus* ALLUAUD existe à l'embouchure du Juba, en Somalie, mais les caractères différentiels, basés uniquement sur le dessin métallique vert du dessus du corps, me paraissent insuffisants pour la séparation d'une race, d'autant plus que la coloration est quelque

peu variable chez l'espèce. Enfin, *P. Rothschildi* ALLUAUD, décrit sur une petite série provenant des bords du lac Rodolphe, ne me semble pas non plus dépasser le cadre de la variation individuelle.

Au Congo, l'espèce n'a été recueillie que quatre fois, toujours au bord du Tanganika :

Uvira (Kavimvira), à la lumière (G. MARLIER, I.1956, MRAC); Albertville (P. GÉRARD, V.1930, MRAC; EXPL. HYDR. TANGANIKA, XI.1946, IRSNB); Baudouinville (R. MAYNÉ, XI.1918, MRAC).

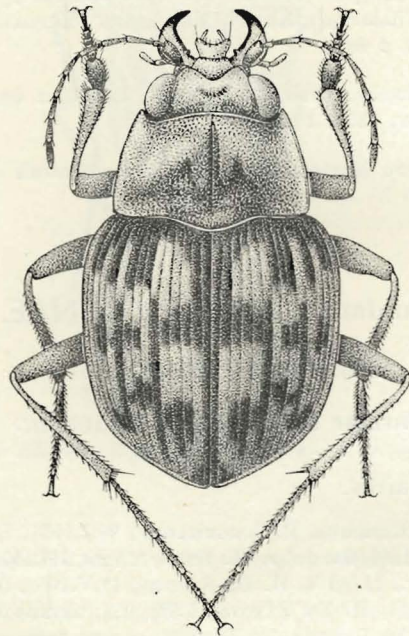


FIG. 8. — *Phrator multiguttatus* CHAUDOIR. (×8)

KOLBE (Berlin. ent. Zeit., 51, 1906, p. 335) cite un exemplaire capturé au Cameroun, sur les bords du Benue, en Adamaua, mais il s'agit probablement d'une autre espèce.

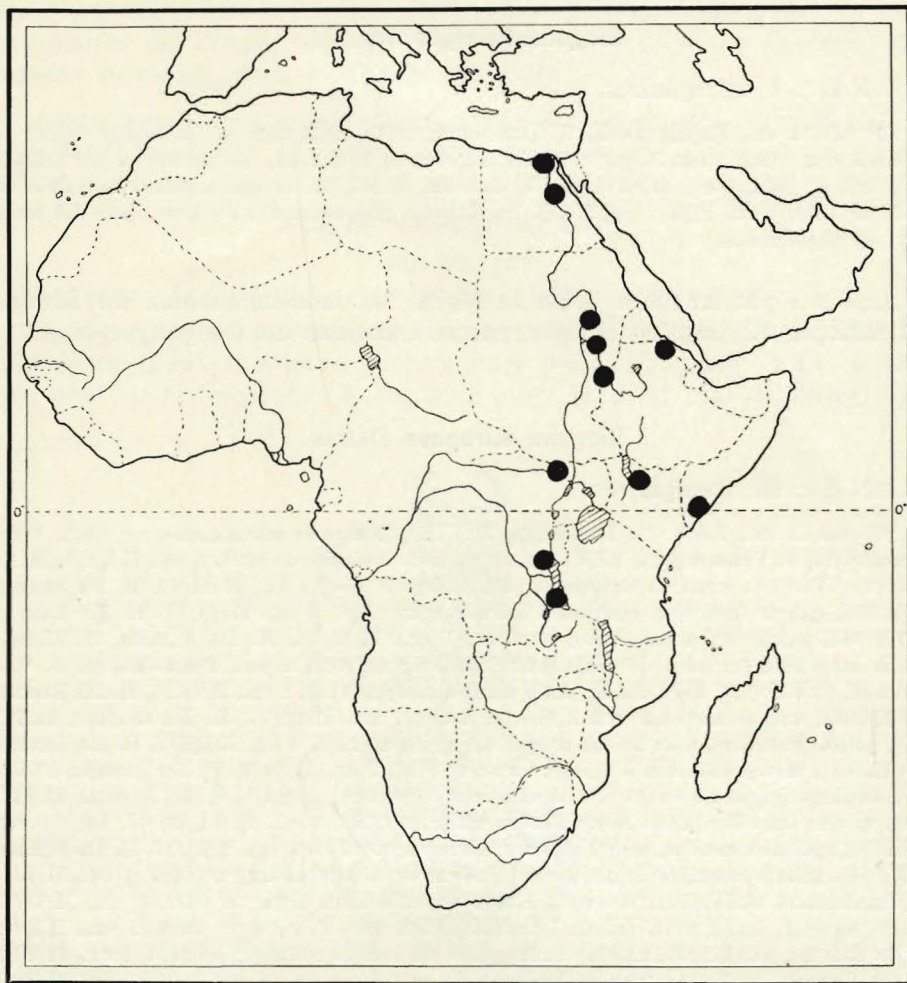


FIG. 9. — Distribution géographique de *Phrator multiguttatus* CHAUDOIR.

Subfam. **SIAGONINAE.**

Gen. **SIAGONA** LATREILLE.

Les espèces de ce genre sont des habitants exclusifs de savanes sèches et de régions sub-désertiques, et ne se sont rencontrées au Congo que très exceptionnellement.

Siagona fuscipes BONELLI.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 823, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 15.IX.1950, feuilles des arbres autour du « Ndiwili »; n° 2262, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source peu arborée, sur le sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 3289, 1 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, périphérie d'une prairie, dans des termitières en champignon.

Espèce répandue dans toute la région soudano-sahélienne, du Sénégal à l'Éthiopie et jusqu'en Égypte; encore inconnue au Congo.

Siagona europaea DEJEAN.

P.N.G. : 60 exemplaires.

N° 655, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1545, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 8.IV.1951, au sol sous *Iringia*; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 1916, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 15.VI.1951, galerie forestière dense; n° 1971, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière, sur ados de sables alluvionnaires; n° 2078, 1 ex., Haute-Makpe, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, bord d'une galerie marécageuse; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2135, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2159, 2 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 27.VII.1951, fond marécageux formant tête de source; n° 2298, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 21.VIII.1951, galerie forestière, dans tronc d'arbre mort; n° 2362, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 4.IX.1951, galerie forestière, arbres et branches morts; n° 2364, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, galerie forestière dense, troncs d'arbres en décomposition; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2472, 3 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 25.IX.1951, galerie forestière claire, sous l'écorce; n° 2481, 2 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière marécageuse, sur feuilles et troncs; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2695, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 25.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2707, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 2.XI.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2762, 5 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière; n° 2766, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, berges sablonneuses sous galerie forestière; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, dans un marécage; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3405, 4 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 30.IV.1952, tête de source, dans des arbres morts en décomposition; n° 3446, 3 ex., Aka, H. DE SAEGER, 15.IV.1952, galerie forestière, dans les bois en décomposition sur le sol; n° 3563, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.VI.1952, galerie forestière, dans branches mortes; n° 3721, 7 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.VI.1952, marais à Marantacées; n° 3781, 2 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, galerie forestière très dégradée, sur le sol; n° 3787, 3 ex., PpK/8/9, H. DE SAEGER, 15.VII.1952, galerie forestière dégradée, dans les arbres morts sur pied; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 4053, 2 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source boisée, dans le bois mort.

Espèce largement répandue dans la région méditerranéenne, l'Afrique septentrionale, sahélo-soudanaise et orientale. Je n'en connaissais que trois exemplaires du Congo, tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale, des localités suivantes, dans le Sud-Est du pays :

Mulongo-Mafinge (P. GÉRARD, VII.1930); Ankoro-Mulongo (M. POLL, VI.1947); Kasenga (H. J. BRÉDO, XII.1937).

Siagona Vanstraeleni n. sp.

(Fig. 10, 11 b.)

Longueur : 12 à 13 mm. — Ailes normalement développées.

Avant-corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, la base des mandibules et la partie latéro-antérieure du pronotum d'un ferrugineux clair; élytres avec une bande longitudinale médiane assez large et mal délimitée d'un

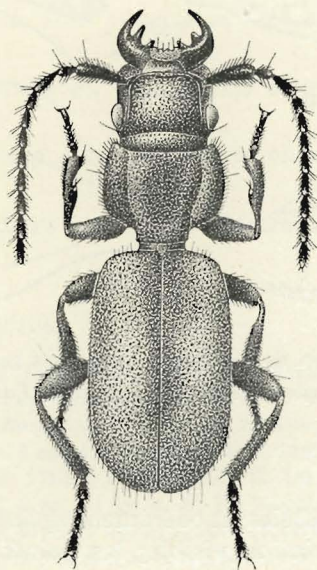


FIG. 10. — *Siagona Vanstraeleni* n. sp. (×5)

brun foncé, débutant presque à la base et terminée un peu avant l'apex, alors que tout le restant, y compris l'épaule et les côtés, est d'un ferrugineux rougeâtre; dessous brunâtre, l'abdomen plus clair; pattes entièrement ferrugineuses, non rembrunies sur les fémurs ni aux tarse; antennes brunes, les quatre premiers articles ferrugineux. Tout le dessus couvert d'une pubescence longue, dense et semi-dressée, roussâtre; celle du dessous plus courte et plus fine, moins hirsute.

Tête très large, les yeux petits mais très saillants; surface avec des points gros et moyennement foncés, modérément serrés, absents au milieu du front.

Pronotum transverse, 1,40 fois plus long que large, à angles antérieurs saillants nettement vers l'avant, la base un peu plus étroite que la moitié de la largeur maximale; sillon longitudinal médian fin mais bien marqué, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur; sillons longitudinaux latéraux profonds et larges, fortement coudés vers l'extérieur en avant; toute la surface couverte d'une punctuation grosse et modérément profonde, les points arrondis, espacés sur le disque, plus rapprochés sur les côtés mais surtout devant la base et en arrière du bord antérieur.

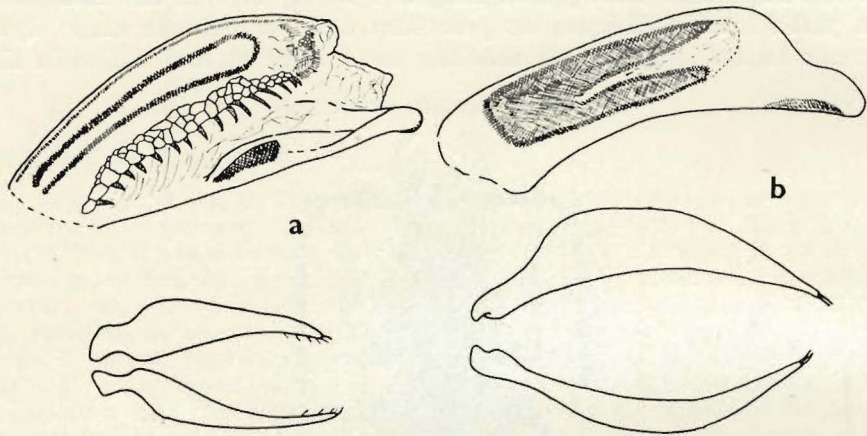


FIG. 11. — Lobe médian de l'édéage et paramères gauche et droit. ($\times 25$)

a : *Siagona senegalensis* DEJEAN. — b : *S. Vanstraeleni* n. sp.

Elytres allongés et parallèles, modérément aplanis sur le disque, l'épaule bien marquée; aucune striation visible; les points de la surface arrondis, assez gros, peu profonds, rapprochés les uns des autres.

Dessous ponctué, à pubescence plus courte et plus couchée que sur le dessus. Métépisternes très longs et étroits.

Organe copulateur mâle étroit et allongé, comprimé latéralement, à bulbe basal atrophié; styles allongés, portant à l'apex deux fortes soies (fig. 11).

Cette nouvelle espèce ressemble fortement à *S. senegalensis* DEJEAN et pourrait même être confondue avec cette dernière. Elle en est cependant bien distincte par les caractères suivants :

taille toujours un peu plus grande;

coloration : tête et pronotum plus foncés chez *senegalensis*, d'un brun de poix; alors que chez *senegalensis* toute la base de l'élytre est noire sur près d'un quart de la longueur totale, avec une bande longitudinale de même couleur, suturale, triangulaire et bien délimitée jusqu'un peu avant l'apex, et une autre marginale atteignant plus ou moins l'angle apical externe, laissant sur chaque élytre une tache d'un ferrugineux très clair, chez *Vanstraeleni* le fond ferrugineux est bien plus étendu, la tache noirâtre longitudinale étant seulement suturale et peu nettement délimitée, la base restant entièrement ferrugineuse, et sans trace de bande foncée marginale; ce dessin est très constant chez tous les nombreux exemplaires des deux espèces examinés; chez la nouvelle espèce les pattes sont d'un ferrugineux clair, mais plus foncées chez *senegalensis*, avec les fémurs toujours brun très foncé; en dessous l'avant-corps est plus foncé chez *senegalensis*;

la ponctuation de la tête est plus régulièrement espacée chez *senegalensis*;

le pronotum est plus fortement et plus profondément ponctué chez *senegalensis*, et les sillons longitudinaux latéraux situés entre le sillon médian et le bord externe, sont chez cette espèce moins marqués et moins continus;

la ponctuation des élytres est plus grosse et plus régulière chez *senegalensis*;

la pubescence du dessus est plus longue chez la nouvelle espèce, plus dense et plus dressée;

les édéages et les styles sont très différents chez les deux espèces (fig. 11, a et b).

P.N.G. : 206 exemplaires.

N° 612, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 16.VI.1950, galerie sèche; n° 655, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1470, 1 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 29.III.1951, sous écorce d'*Erythrophloeum guineense*; n° 1595, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.IV.1951, à la lampe; n° 1640, 9 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 30.IV.1951, au sol, dans débris organiques au bord de l'eau; n° 1743, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1745, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1791, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous écorce d'arbre; n° 1848, 1 ex., II/he/4, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, au sol, à la base de ligneux; n° 1869, 6 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source, branches et arbres en décomposition; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à graminées paludicoles; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 1925, 7 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 13.VI.1951, écorce de *Khaya*; n° 1928, 2 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 14.VI.1951, dans des « Baga » et *Macaranga*, en décomposition sur le sol; n° 1929, 5 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 14.VI.1951, écorce d'*Erythrophloeum*; n° 1933, 10 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 12.VI.1951, arbre en décomposition; n° 1957, 4 ex., II/ed/9, H. DE SAEGER, 22.VI.1951, galerie forestière dégradée, sous les écorces et dans le bois mort; n° 1970, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière; n° 1971, 4 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière, sur ados de sables alluvionnaires; n° 2073, 6 ex., affluent Mogbwamu/8, J. VERSCHUREN, 10.VII.1951, tête de source, sous écorces; n° 2076, 4 ex., Haute-Makpe/9, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, sous écorces de ligneux divers; n° 2078, 12 ex., Haute-Makpe, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, sous feuilles mortes et débris divers; n° 2112,

4 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, au sol entre les touffes de Graminées; n° 2128, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.VII.1951, sur strate herbacée; n° 2132, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2135, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2265, 2 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, sur la strate herbeuse marécageuse; n° 2298, 4 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 21.VIII.1951, dans des troncs d'arbres morts; n° 2312, 1 ex., II/fe/10, H. DE SAEGER, 23.VIII.1951, dans des troncs et branches morts tombés; n° 2339, 3 ex., PpK/72, H. DE SAEGER, 27.VIII.1951, dans troncs pourris sur le sol; n° 2364, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, dans troncs d'arbres en décomposition; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2449, 6 ex., II/cc/9, H. DE SAEGER, 17.IX.1951, sous écorces mortes d'un *Mitragyna*; n° 2465, 3 ex., II/cc/3, H. DE SAEGER, 20.IX.1951, dans des branches mortes; n° 2472, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 25.IX.1951, sous l'écorce d'*Iringia* morts; n° 2475, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.IX.1951, sur strate herbacée; n° 2477, 1 ex., II/cc/e, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, savane faiblement arborée, au sol; n° 2481, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, sur feuilles et troncs; n° 2572, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.X.1951, berges sablonneuses; n° 2642, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2746, 6 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, sous les écorces; n° 2762, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière, au sol; n° 2763, 3 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, sous les écorces et arbres en décomposition; n° 2874, 2 ex., II/fe/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, sur herbacées basses et le sol; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, sur le sol aux abords d'un ruisseau; n° 3405, 3 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 30.IV.1952, dans des arbres morts en décomposition; n° 3419, 6 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, dans les arbres morts; n° 3445, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, dans bois mort en décomposition; n° 3450, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 14.V.1952, lisière de galerie forestière, fauchage des arbustes; n° 3545, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 29.V.1952, savane; n° 3563, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.VI.1952, dans des branches mortes; n° 3624, 1 ex., PFSK/20/10, H. DE SAEGER, 14.VI.1952, sous les écorces; n° 3649, 2 ex., Ndelele/3, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, dans un arbre mort sur pied; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3660, 6 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, dans des dépôts d'humus entre les roches; n° 3705, 6 ex. (dont l'holotype), II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, dans le sol sous les ligneux; n° 3721, 4 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.VI.1952, marais à Marantacées; n° 3744, 3 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, dans les branches d'arbres morts; n° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, arbre mort sur pied; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3787, 8 ex., PpK/8/9, H. DE SAEGER, 15.VII.1952, dans les arbres morts sur pied; n° 3813, 2 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, sous des blocs éboulés; n° 3832, 16 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique, entre et sous les blocs; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3887, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, sous les écorces; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 4059, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse à ligneux rares.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles.

Siagona flesus FABRICIUS.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N°3289, 1 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, dans des termitières en champignon; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol.

Espèce d'Afrique occidentale et orientale, jamais encore recueillie au Congo.

Subfam. **LEBIINAE.**

C'est une des plus importantes sous-familles de *Carabidae* en Afrique et aussi une des plus variées. La séparation de ses représentants en différentes tribus pose un problème ardu. De nombreux essais ont été faits par divers auteurs, mais aucun ne s'est avéré satisfaisant à l'usage. J'ai longtemps cru pouvoir adopter le système proposé par le Dr R. JEANNEL pour les *Lebiinae* de la région malgache, tout en l'adaptant à l'ensemble de la faune africaine. Mais l'étude approfondie de nombreux genres m'en a montré les points faibles. C'est ainsi que j'ai été amené à présenter, dans ma révision des Carabides du Parc National de l'Upemba, en 1953, une classification assez modifiée, tout en précisant que je ne la considérais que comme provisoire. Je suis plus convaincu maintenant de son caractère temporaire, mais j'estime qu'il serait prématuré d'en donner ici une nouvelle esquisse, trop de points restant encore à éclaircir. Je continuerai donc à utiliser provisoirement les huit tribus que j'ai définies en 1953.

Trib. **LEBIINI.**

Le genre *Lebia*, tel qu'il était compris par CHAUDOIR et les auteurs postérieurs est un amalgame d'espèces extrêmement hétérogènes et ne présentant aucune entité phylétique. Le Dr R. JEANNEL (Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, 1949, pp. 882-915) a fait un premier essai de rationalisation de la systématique du groupe et, dans mes travaux précédents, j'ai adopté la classification proposée, du moins dans ses grandes lignes. Je constate maintenant que cette classification est également insuffisante, surtout lorsqu'on l'applique non seulement aux espèces malgaches mais à celles du continent noir. Cela tient surtout à ce que certains critères comme la conformation des pièces buccales et des articles des tarsi, la pubescence des léguments, et d'autres encore, n'ont pas été traités avec l'attention qu'ils méritent. De ce fait, je ne puis plus suivre le tableau des genres que j'ai donné moi-même dans mon étude des *Carabidae* de l'Upemba, qui se trouve dépassé. Ce n'est pas ici que je développerai un nouvel essai de systématique générique des *Lebiini*. C'est pourquoi je préfère maintenir provisoirement un grand genre *Lebia*, mais cette coupe présente à mes yeux une valeur nettement supra-générique.

Gen. **LEBIA** LATREILLE.

Lebia Desaegei n. sp.

(Fig. 12, 14 a.)

Longueur : 2,7 à 3,2 mm. — Dessus glabre.

Tête et pronotum ferrugineux, la première plus rougeâtre, à labre et mandibules très clairs, le second éclairci sur les côtés; scutellum ferrugineux; élytres d'un ferrugineux testacé très clair avec une tache longitudinale d'un brun foncé s'étendant sur les quatre premiers intervalles dans le

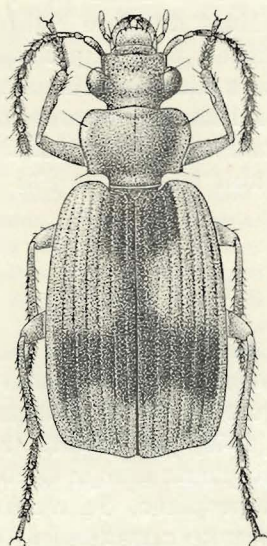


FIG. 12. — *Lebia Desaegei* n. sp. (×20)

premier tiers, puis se rétrécissant vers la suture et n'occupant plus que le premier intervalle, s'élargissant de nouveau à partir du milieu pour former une tache en losange qui, au milieu, émet une bande transversale vers l'extérieur, s'arrêtant avant la gouttière marginale, l'apex élytral restant clair. Dessous d'un ferrugineux clair, l'abdomen à peine rembruni; appendices d'un ferrugineux clair, les deux premiers articles des antennes testacés.

Tête courte et large, les yeux très gros et très saillants, les tempes presque nulles; surface couverte de points petits et espacés, les ridules longitudinales limitées à l'extrémité antérieure externe. Labium avec dent médiane mais sans épilobes apparents. Antennes dépassant la base du

pronotum de près de deux articles, assez épaisses, le 3^e de même longueur que le suivant. Pronotum très transversal, bien plus large que long, le disque légèrement convexe, la gouttière marginale large et profonde, surtout en arrière où les côtés sont fortement relevés; bord antérieur droit, les angles postérieurs largement arrondis et non marqués, les côtés très largement arrondis et non marqués, les côtés très largement arqués dans leur première moitié, ensuite fortement rétrécis et même légèrement sinués, l'angle postérieur étant droit et vif; lobe basilaire médian assez grand; sillon longitudinal médian très fin et assez court; surface imponctuée, à microsculpture réticulaire isodiamétrale forte et serrée, rendant toute la surface mate.

Élytres larges, légèrement élargis en arrière, un peu rétrécis à la base, l'épaule arrondie, la troncature apicale légèrement oblique mais non sinuée, l'angle apical externe bien arrondi; stries fines, intervalles sub-bombés, presque plans, à microsculpture serrée; deux soies dorsales sur le 3^e intervalle; fouets basilaire et apical présents. Dessous pubescent. Quatrième article des tarses profondément bilobé à toutes les pattes; chaque griffe avec quatre denticules, les deux externes grandes, les deux internes très petites. Édéage fig. 14, a.

P.N.G. : 8 exemplaires.

N^o 1896, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate herbacée; n^o 1968, 1 ex., II/cd/9, H. DE SAEGER, 22.VI.1951, galerie forestière, sur strate herbacée; n^o 2471, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 22.IX.1951, galerie forestière, sur strate herbacée; n^o 2600, 1 ex., II/je/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source, sur strate arbustive; n^o 3660, 1 ex. (l'holotype), Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, dans les dépôts d'humus; n^o 3706, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, strate herbacée; n^o 3758, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, galerie forestière, arbustes du taillis; n^o 3805, 1 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 16.VII.1952, galerie forestière, des arbustes du taillis.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

***Lebia viriditincta* n. sp.**

(Fig. 13, 14 b.)

Longueur : 6,5 à 7 mm. — Dessus glabre.

Tête et pronotum d'un jaune ferrugineux, la première plus rougeâtre au milieu, le pronotum très clair sur la partie explanée des côtés; scutellum ferrugineux; élytres noirs, fortement teintés de vert métallique et pourvus de deux taches jaunes ferrugineuses, l'antérieure longitudinale, débutant en bande sur les intervalles 5 à 7, de la base de l'élytre (mais laissant l'épaule noire) jusqu'un peu avant le milieu où elle s'incurve vers l'intérieur en formant une tache subarrondie sur les intervalles 3 et 4; la postérieure, petite et arrondie, un peu avant l'apex, sur les intervalles 2, 3 et 4, débordant même sur le premier. Dessous jaune ferrugineux, les segments abdominaux très étroitement bordés latéralement de noir, le dernier noir entièrement; palpes et pattes d'un jaune ferrugineux, les tarses plus

rougeâtres; antennes avec les trois premiers articles et l'extrémité proximale du 4^e d'un ferrugineux clair, le restant noirâtre.

Tête petite, les yeux très gros et très saillants, les tempes presque nulles; surface finement et peu densément ponctuée, avec de courtes ridules un peu obliques dans la partie antérieure, de chaque côté du milieu. Labium avec dent médiane mais sans épilobes latéraux. Antennes dépassant la base du pronotum de trois articles, minces et allongées, le 3^e article de même longueur que le 4^e. Pronotum très transversal, bien plus large que long, le disque à peine convexe, la gouttière marginale très large, très profonde et fortement explanée en arrière où les côtés sont relevés; bord antérieur

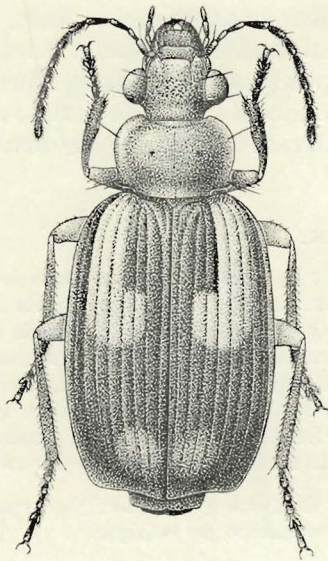


FIG. 13. — *Lebia viriditincta* n. sp. (×10)

droit, les angles antérieurs largement arrondis et non marqués, les côtés très largement arrondis en avant, ensuite faiblement rétrécis vers l'arrière et faiblement sinués devant les angles postérieurs qui sont vifs et saillants; lobe médian de la base assez grand; sillon longitudinal médian fin et court; surface imponctuée, avec à peine des traces de points dans la gouttière.

Élytres larges, faiblement élargis en arrière, avec la largeur maximale située dans le dernier quart, l'épaule largement arrondie et bien marquée, la troncature apicale faiblement oblique et un peu sinuée; angle apical externe très largement arrondi; stries bien marquées; intervalles légèrement bombés, à microsculpture formant un fin réseau isodiamétrique très serré; deux soies dorsales sur le 3^e intervalle, fouets basilaire et apical présents;

quinze fouets à la série ombiliquée, les pores entourés de jaune et bien visibles. Dessous pubescent, 4^e article des tarsi de toutes les pattes bilobé; chaque griffe avec cinq denticules. Édéage fig. 14, b.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N^o 288, 1 ex., riv. Sanza, H. DE SAEGER, 6.III.1950, arbre pourri, dans galerie forestière; n^o 3608, 1 ex., PFSK/22/8, H. DE SAEGER, 10.VI.1952, tête de source, strate herbacée; n^o 3973, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 23.VIII.1952, savane herbeuse, dans les fleurs de *Luffa aegyptiaca*; n^o 4059, 1 ex. (l'holotype), II/ge/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

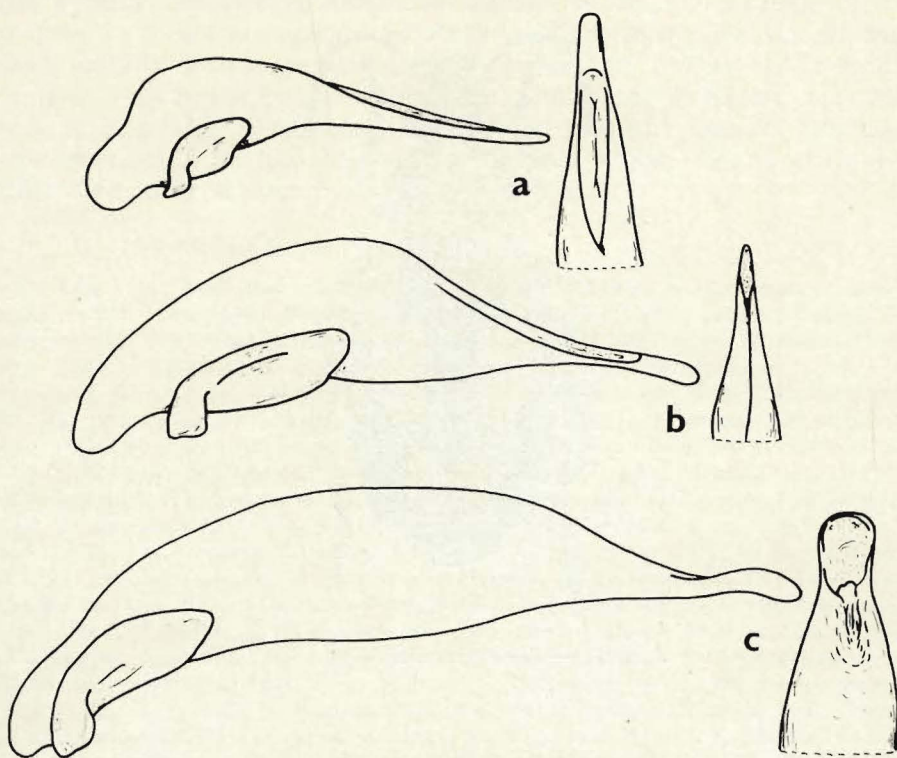


FIG. 14. — Gen. *Lebia* LATREILLE, édéages.

a : *Lebia Desaegei* n. sp. — b : *L. viriditincta* n. sp. — c : *L. garambae* n. sp.

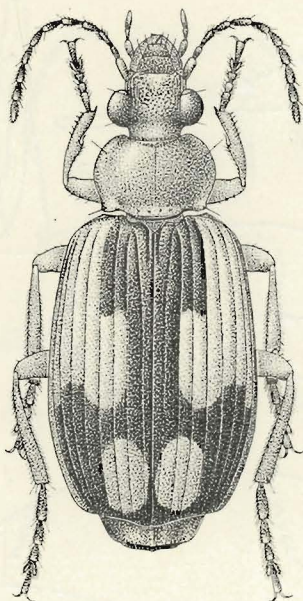
Cette espèce se rapproche nettement de *L. tsaritsa* BASILEWSKY, de Somalie et d'Éthiopie; elle en diffère par la coloration de l'élytre non noire mais fortement teintée de vert métallique, par la tête plus fortement sculptée, par les angles postérieurs du pronotum vifs et saillants, par les intervalles des élytres plus bombés (tout à fait plans chez *tsaritsa*).

***Lebia garambae* n.sp.**

(Fig. 14 c, 15.)

Longueur : 6,5 à 7 mm. — Dessus glabre.

Tête et pronotum d'un ferrugineux brunâtre, la tête rougeâtre, le pronotum plus clair, à bordure latérale largement transparente; scutellum ferrugineux rougeâtre; élytres ferrugineux avec une grande tache noire brunâtre longitudinale, occupant les quatre premiers intervalles sur presque tout le premier tiers de l'élytre, brusquement et fortement rétrécie ensuite pour occuper un peu moins des deux premiers intervalles, puis s'élargissant près

FIG. 15. — *Lebia garambae* n. sp. (×10)

du début du dernier tiers jusqu'à la bordure latérale; cette tache postérieure sinuée à son bord antérieur et entourant près de l'apex une macule jaune subarrondie sur les intervalles 2, 3 et 4, et débordant sur 1 et 5; l'apex élytral entièrement noir; dessous ferrugineux testacé, l'abdomen fortement rembruni latéralement et en arrière; appendices d'un ferrugineux clair et un peu rougeâtre, les tarsi plus foncés.

Tête petite, les yeux très gros et très saillants, les tempes presque nulles; surface finement et peu densément ponctuée, avec de courtes ridules un peu obliques dans la partie antérieure, de chaque côté du milieu. Labium avec dent médiane mais sans épilobes apparents. Antennes à articles minces

et allongés, dépassant la base du pronotum de trois articles, le 3^e pas plus long que le 4^e. Pronotum très transversal, bien plus large que long, le disque légèrement convexe, la gouttière marginale large et profonde, explanée en arrière où les côtés sont relevés; bord antérieur droit, les angles antérieurs très largement arrondis et non marqués, les côtés fortement arqués, un peu rétrécis en arrière, l'angle postérieur en forme de très petit denticule vif et saillant; lobe basilaire médian assez grand; sillon longitudinal médian fin mais long; tout le disque à ponctuation très fine, superficielle et espacée, la gouttière marginale avec des points plus gros mais tout aussi peu serrés.

Élytres larges, faiblement rétrécis en avant et en arrière, à largeur maximale à peine déportée en arrière du milieu, à l'épaule arrondie et bien marquée, la troncature apicale faiblement oblique et à peine sinuée; angle apical externe très largement arrondi; stries peu profondes; intervalles subplans, à microsculpture très fine et ne formant pas de réseau; deux soies sur le 3^e intervalle, fouets basilaire et apical présents. Dessous pubescent. Quatrième article de tous les tarses fortement bilobé; chaque griffe avec quatre denticules. Édéage fig. 14, c.

P.N.G. : 95 exemplaires.

N^o 284, 1 ex., mont Bamangwa, H. DE SAEGER, 7.III.1950, savane arbustive, sous les pierres; n^o 285, 1 ex., mont Bamangwa, H. DE SAEGER, 7.III.1950, galerie forestière, à la lumière; n^o 289, 1 ex., mont Bamangwa, H. DE SAEGER, 8.III.1950, savane arbustive; n^o 1155, 1 ex., II/g, J. VERSCHUREN, 25.I.1951, sous écorce de *Kigelia aethiopica*; n^o 1315, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière; n^o 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n^o 1326, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n^o 1332, 1 ex., Nagero, H. DE SAEGER, 3.III.1951, savane arborescente; n^o 1341, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.III.1951, galerie forestière sèche; n^o 1386, 1 ex., II/fe/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, sur inflorescences de *Crossopteryx febrifuga*; n^o 1493, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 4.IV.1951, berges sablonneuses de rivière; n^o 1507, 2 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaiie, à la base des plantes; n^o 1526, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n^o 1531, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n^o 1790, 2 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.IV.1951, au sol, terrain très humide; n^o 1807, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.V.1951, strate herbeuse; n^o 1826, 2 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière; n^o 2090, 1 ex., II/f/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII.1951, savane herbeuse; n^o 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse; n^o 2642, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse; n^o 2652, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges sablonneuses; n^o 2654, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse; n^o 2700, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n^o 2805, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n^o 3195, 1 ex., Mabanga/2, H. DE SAEGER, 18.III.1952, savane arborescente; n^o 3196, 1 ex., Ndelele/K/117/11, H. DE SAEGER, 19.III.1952, marais partiellement asséché; n^o 3202, 1 ex., Tori/10-Soudan, H. DE SAEGER, 20.III.1952, vallon marécageux; n^o 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n^o 3214, 2 ex., Pali/9, H. DE SAEGER, 22.III.1952, galerie forestière dense; n^o 3229, 2 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière claire; n^o 3233, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 27.II.1952, à la lampe; n^o 3265, 27 ex., Ndelele/K/117, H. DE SAEGER, 27.III.1952, éboulis rocheux, dans les dépôts d'humus; n^o 3277, 2 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière; n^o 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche; n^o 3417, 1 ex., II/le/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, tête de source boisée; n^o 3548, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses, dans le sable; n^o 3657, 15 ex. (dont l'holotype), PFSK/5/3, H. DE SAEGER,

20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3807, 5 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond partiellement marécageux; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Cette nouvelle espèce est très particulière et ne peut valablement se rapprocher d'aucune autre.

Lebia transvaalensis PÉRINGUEY.

P.N.G. : 7 exemplaires.

N° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 2468, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.IX.1951, galerie forestière claire; n° 3229, 1 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière claire; n° 3314, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux; n° 3463, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 15.V.1952, galerie forestière dense; n° 3820, 1 ex., PFNK/12/9, H. DE SAEGER, 24.VII.1952, galerie forestière.

Espèce largement répandue en Afrique méridionale et centrale.

Lebia Leprieuri DEJEAN.

P.N.G. : 16 exemplaires.

N° 1112, 1 ex., Bagunda, J. VERSCHUREN, 18.I.1951, accumulation de feuilles mortes; n° 1320, 2 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1326, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1341, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.III.1951, galerie forestière sèche; n° 1360, 1 ex., II/ge/9, H. DE SAEGER, 12.III.1951, bords de rivières; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, n° 2957, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 29.XII.1951, galerie forestière claire, sur le sol; n° 3016, 1 ex., II/fe/9, J. VERSCHUREN, 16.I.1952, galerie à *Mitragyna*, au sol; n° 3193, 1 ex., Anie/8, H. DE SAEGER, 18.III.1952, ravin étroit, tête de source (mont Moyo); n° 3288, 1 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3714, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre, sur le sol; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 4078, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 22.IX.1952, savane herbeuse.

Espèce d'Afrique occidentale, dont je ne connaissais qu'un seul exemplaire du Congo, recueilli à Watsa, dans le Kibali-Ituri, au Musée de Tervuren.

Lebia fumata CHAUDOIR ssp. **probata** nov.

(Fig. 16.)

Holotype : Kivu, Rutshuru (J. Ghesquière, V.1937), au Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Paratypes : N° 3720, 2 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 2.VII.1952, galerie forestière à *Erythrophloeum*; n° 3765, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 10.VII.1952, tête de source à boisement dégradé. Au Musée Royal de l'Afrique Centrale et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Ces quatre spécimens diffèrent de *fumata* CHAUDOIR, de la région de Mombasa et de l'île de Zanzibar et dont j'ai vu le type au Muséum de Paris, par la coloration des appendices : articles 2 à 11 des antennes, tibias et tarsi d'un brun noirâtre, premier article antennaire et fémurs d'un ferrugineux testacé.

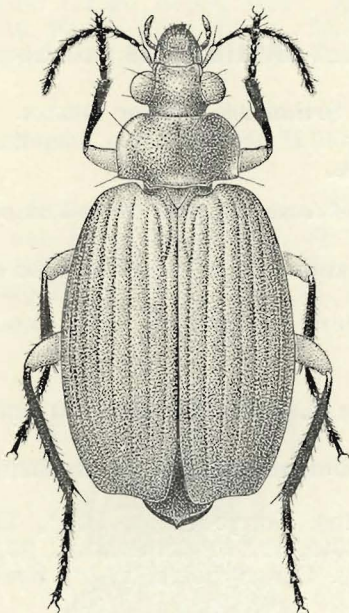


FIG. 16. — *Lebia fumata* ssp. *probata* nov. (×12)

Lebia fortuita PÉRINGUEY.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 302, 1 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 13.III.1950, bord extérieur de galerie forestière; n° 380, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 6.IV.1950, à la lampe; n° 399, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 12.IV.1950, à la lampe.

Espèce largement répandue en Afrique du Sud, au Congo et dans l'Est africain.

Lebia minutula BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr., 42, p. 216, fig. 8.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 2265, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, tête de source à Mitragynes; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, strate graminéenne autour d'une mare; n° 2383, 2 ex., II/dd/8, H. DE SAEGER, 6.IX.1951, tête de source densément boisée.

J'ai décrit cette espèce de l'île Ukerewe, sur le lac Victoria-Nyanza. Depuis lors le Musée Royal de l'Afrique Centrale l'a reçue du Kivu : Kavimvira, près d'Uvira (G. MARLIER, IV et V.1955), 3 ex. à la lumière et N. LELEUP l'a recueillie au Kenya : Kitale, 1.800 m., XII.1953, 1 ex.

Gen. **ORTHOBASIS** CHAUDOIR.**Orthobasis bicolor** DEJEAN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2486, II/hd/9, H. DE SAEGER, 3.X.1951, rivière à cours boisé peu dense, au sol.

Espèce largement répandue dans toute l'Afrique occidentale et au Congo, où elle est fréquente.

Gen. **LEBIDEMA** MOTSCHULSKY.**Lebidema ruandensis** BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 327. — BRITTON, 1940, Ent. month. Mag., 76, p. 79. — BASILEWSKY, 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, in-8°, Zool., 51, p. 142.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 409, 1 ex., source de la Duru, H. DE SAEGER, 12.IV.1950, lisière de galerie forestière; n° 548, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 22.V.1950, savane arborescente; n° 1507, 1 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaiie, arbres morts en décomposition; n° 3328, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, savane arborescente, sur le sol.

Espèce fréquente au Nord du Ruanda et dans le Kibali-Ituri.

Trib. **LICHNASTHENINI.**

Lichnasthenitae J. THOMSON, 1858, Arch. ent., 2, p. 35.

Singilini JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. reg. malg., 3, pp. 881, 915. — BASILEWSKY, 1953, Explor. P. N. Upemba, 10, Carab., pp. 185, 193.

Lichnasthenini BASILEWSKY, 1958, Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 94, p. 340.

J'ai exposé dans mon travail de 1958 les raisons qui m'ont amené à débaptiser cette tribu, plus connue sous le nom de *Singilini*.

Gen. **VELINDOPSIS** BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 347. — JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 915, 922. — BASILEWSKY, 1953, Explor. P. N. Upemba, 10, Carab., p. 193.

Velindopsis panagaeoides BURGEON.

(Fig. 17.)

Velindopsis panagaeoides BURGEON, 1937, l.c., p. 348. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 43; 1955, Publ. Cult. Comp. Diam. Angola, 27, p. 127; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 480; 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, in-8°, Zool, 51, p. 143.

Velindopsis africana JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. reg. malg., 3, p. 923.

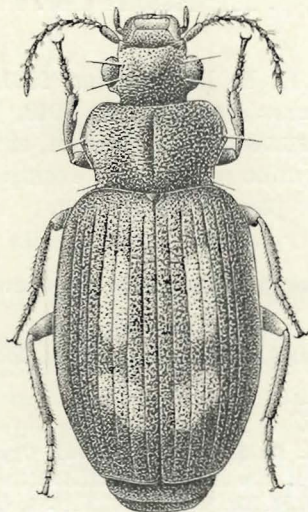


FIG. 17. — *Velindopsis panagaeoides* BURGEON. (×15)

P.N.G. : 5 exemplaires.

N° 2746, 2 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, sous les écorces; n° 3106, 1 ex., II/db/8, H. DE SAEGER, 6.II.1952, sous écorce de *Mitragyna*; n° 3384, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 28.IV.1952, sur des branches mortes sur pied; n° 3446, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, dans les bois morts en décomposition.

Espèce répandue du Cameroun à l'Angola. J'ai publié en 1956 la synonymie mentionnée plus haut.

Gen. **SOMOTRICHUS** SEIDLITZ.

Somotrichus unifasciatus DEJEAN.

= *Carabus elevatus* F. 1792, nec *Carabus elevatus* F. 1787.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 1059, 1 ex., II/f, J. VERSCHUREN, 8.I.1951, nid de rongeurs en surface; n° 3732, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VII.1952, dans tronc d'arbre creux occupé par des chauves-souris; n° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, arbre mort sur pied.

Espèce cosmopolite, répandue dans les ports où elle est transportée avec des cargaisons d'arachides ou de bulbes divers.

Gen. **DASIOSOMA** BRITTON.

BRITTON, 1937, Proc. ent. Soc. London, B, 6, p. 233. — BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr. 42, p. 221; 1953, Explor. P. N. Upemba, 10, Carab., p. 194.

Ce genre fut créé par E. B. BRITTON, en 1937, pour une espèce de la N. W. Rhodesia (*D. testaceum* BRITTON). En 1949, j'ai décrit deux nouvelles espèces : *D. sudanicum* BASILEWSKY, du Soudan, et *D. hirsutum* BASILEWSKY, du Kibali-Ituri, chacune connue par un seul exemplaire. L'espèce soudanaise a été retrouvée en nombre par H. DE SAEGER.

Dasiosoma sudanicum BASILEWSKY.

(Fig. 18.)

BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr., 42, p. 222, fig. 12, 15.

P.N.G. : 29 exemplaires.

N° 1274, 1 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, sur le sol relativement humide; n° 1386, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate très humide; n° 1507, 1 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaié, à la base des plantes; n° 2578, 3 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 9.X.1951, marécage, dans les feuilles; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, expansion marécageuse, entre les touffes; n° 2873,

1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 6.XII.1951, abords marécageux; n° 2874, 10 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, sur les herbacées basses et le sol; n° 2915, 7 ex., II/gc/14, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, plaine marécageuse; n° 2916, 3 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse récemment asséchée; n° 2967, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, sur le sol parmi les Herbacées paludicoles.

Le type de cette espèce provient du Soudan : de Mongalla à Shambe (L. BURGEON, VI, 1927) et se trouve au Musée Royal de l'Afrique Centrale; je ne la connaissais pas d'ailleurs.

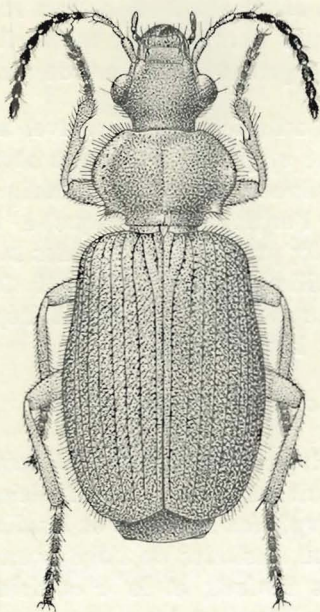


FIG. 18. — *Dasiosoma sudanicum* BASILEWSKY. ($\times 15$)

Gen. **AFROZIBIA** nov.

Taille petite; téguments glabres. Ailes présentes.

Tête large, les yeux gros, et saillants, mandibules normalement développées, non cachées par le labre; ce dernier subcarré bien qu'un peu plus large que long, à bord antérieur arrondi; dent labiale présente, large, aiguë au sommet; dernier article des palpes allongé, à peine élargi au milieu, fusiforme et subacuminé à l'extrémité. Antennes épaisses mais dépassant la base du pronotum d'un peu plus de deux articles, pubescents à partir du 4^e article; tous les articles sont allongés, le 3^e pas plus long que le 4^e, le 2^e presque aussi long que le 3^e, le 1^{er} plus épais et un peu plus long.

Pronotum transverse, subcordiforme, à largeur maximale près des angles antérieurs, à rebord basilaire entier, la base formant un lobe médian assez prononcé, les angles postérieurs situés nettement plus en avant que le milieu de la base. Élytres modérément allongés, assez larges, bien arrondis à l'épaule qui n'est cependant pas effacée, la troncature apicale légèrement oblique vers la suture, non sinuée, l'angle apical externe largement arrondi, le sutural subdroit mais arrondi au sommet; repli basilaire atteignant le pédoncule; striation réduite.

Dessous du corps glabre comme le dessus; apophyse prosternale très mince entre les hanches, arrondie ensuite et déclive, entièrement rebordée; métépisternes très allongés et étroits. Pattes assez robustes, peu pubescentes; tibias médians et postérieurs non épineux mais ciliés, les tarsi à articles allongés, le 4^e simple, les griffes finement denticulées.

Chétotaxie. — Bord antérieur du labre avec six soies, l'externe longue et épaisse. Une longue soie clypéale de chaque côté. Deux soies supraorbitales, la postérieure au niveau du bord postérieur de l'œil. Deux soies prothoraciques latérales, l'antérieure presque à l'angle postérieur. Soie basilaire de l'élytre présente; pas de soies dorsales sauf l'apicale à l'extrémité de la 3^e strie; série ombiliquée comportant 10 fouets fortement espacés surtout au milieu, un peu plus rapprochés à l'épaule, les trois derniers régulièrement alignés sur la 8^e strie.

Génotype : *Afrozibia Desaegeri* n. sp.

Ce genre diffère de la plupart des autres *Lichnasthenini* par les téguments glabres et le nombre réduit des fouets de la série ombiliquée de l'élytre. Se rapproche des genres *Pephrica* ALLAUD et *Paulianites* JEANNEL, tous deux de Madagascar, par le repli basilaire de l'élytre entier, la conformation du dernier article des palpes labiaux et le 4^e article des tarsi simple. En diffère par les téguments glabres et les antennes plus longues, à 3^e article sans pubescence à l'exception des soies terminales.

Une seconde espèce de ce genre existe au Sénégal; elle sera décrite ailleurs.

***Afrozibia Desaegeri* n. sp.**

(Fig. 19.)

Longueur : 3 mm. — Espèce ailée.

Tête d'un brun de poix presque noir, rougeâtre sur le cou; clypéus, labre et mandibules ferrugineux; pronotum brun de poix, un peu rougeâtre, fortement éclairci à la base et à l'apex; élytres d'un jaune ferrugineux, étroitement rembrunis à l'épaule et le long de la gouttière dans la partie antérieure, avec une tache brune foncée médiane occupant plus de la moitié de la longueur élytrale. Dessous brun ferrugineux, éclairci au milieu du sternum; pattes et palpes d'un ferrugineux testacé; antennes d'un ferrugineux brunâtre, avec les deux premiers articles plus clairs.

Tête finement ponctuée et pourvue d'une microsculpture réticulaire assez serrée; yeux très gros et très saillants, les tempes courtes et fortement obliques, le cou peu rétréci. Pronotum transverse et subcordiforme, à bord antérieur droit, à angles antérieurs non avancés mais largement arrondis au sommet; côtés peu élargis en avant, régulièrement arqués dans les deux premiers tiers, ensuite légèrement rétrécis, sinués devant les angles

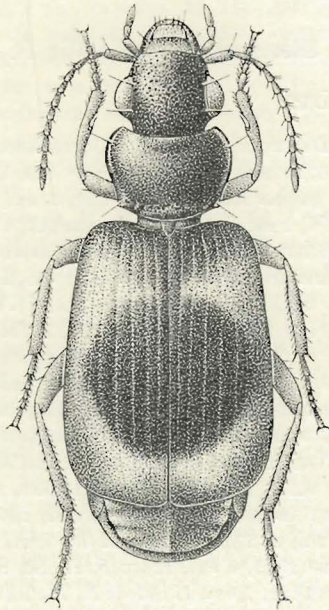


FIG. 19. — *Afrozibia Desaegeeri* nov. gen., n. sp. ($\times 22$)

postérieurs qui sont presque droits et vifs; base de même largeur que le bord antérieur, à lobe médian bien développé, à côtés obliques; sillon longitudinal médian à peine distinct; gouttière marginale étroite sur toute sa longueur; pas de dépressions basilaires; surface imponctuée et à microsculpture moins nette que sur la tête. Élytres peu convexes, presque déprimés sur le disque, à striation faible et incomplète: 1^{re} strie mieux marquée que les autres et atteignant presque l'apex; 2, 3 et 4 sensiblement raccourcies en avant et en arrière et plus faibles, les autres effacées.

P.N.G. : 3 exemplaires ♀♀.

N^o 981, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.XI.1950, savane arborescente, terreau d'arbre creux; n^o 3341, 2 ex. (dont l'holotype), mont Embe, H. DE SAEGER, 19.IV.1952, dans tiges et bractées d'*Oxytenanthera*.

Holotype et un paratype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; un paratype à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Trib. **CALLEIDINI.**Gen. **STENOCALLIDA** JEANNEL.

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 947, 948. — BASILEWSKY, 1953, Explor. P. N. Upemba, 10, Carab., pp. 197, 198.

Stenocallida ruficollis F.

P.N.G. : 249 exemplaires.

N° 129, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 13.XII.1949, ruisseau, dans la vase; n° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 409, 2 ex., source de la Duru, H. DE SAEGER, 12.IV.1950, lisière de galerie forestière; n° 454, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 24.IV.1950, savane arborescente; n° 456, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 12.IV.1950, savane arborescente; n° 467, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, savane arborescente; n° 531, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 19.V.1950, savane arborescente; n° 536, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 22.V.1950, savane arborescente; n° 705, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 17.VII.1950, feuilles des arbres en savane de pente; n° 838, 1 ex., I/o/2, G. DEMOULIN, 21.IX.1950, feuilles des arbres en galerie humide; n° 869, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 5.X.1950, savane arbustive de pente; n° 929, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, galerie forestière, lisière; n° 991, 1 ex., II/f, H. DE SAEGER, 15.XII.1950, savane herbeuse; n° 1112, 6 ex., Bagunda, J. VERSCHUREN, 18.I.1951, feuilles mortes; n° 1189, 1 ex., source Wilibadi, J. VERSCHUREN, 31.I.1951, dans les feuilles de « Mbaze »; n° 1281, 27 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, écorce détachée; n° 1320, 2 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1321, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse; n° 1325, 2 ex., II/fd/4; J. VERSCHUREN, 3.III.1951, au sol; n° 1327, 12 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1329, 6 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sur un *Ficus* et au sol; n° 1416, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.III.1951, savane arborescente, sur le sol; n° 1443, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 1444, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1458, 4 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1494, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 4.IV.1951, galerie forestière; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n° 1537, 1 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie; n° 1559, 3 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse; n° 1562, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951, au sol; n° 1616, 4 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1951, au sol; n° 1703, 3 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, au sol, terrain marécageux; n° 1704, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, sur le sol; n° 1734, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, au sol; n° 1745, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse; n° 1790, 1 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, au sol, terrain très humide; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 1843, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 1.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1916, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 15.VI.1951, galerie forestière dense; n° 2003, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2045, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 4.VII.1951, sur le sol; n° 2090, 1 ex., II/lf/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2225, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, marécage à strate d'Herbacées paludicoles; n° 2282, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane herbeuse de bas-fond; n° 2317 a/b, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2424, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2477, 1 ex., II/cc/2, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, savane faiblement arborée, au sol; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE

SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2491, 1 ex., II/hc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière à cours boisé, sur des Herbacées; n° 2567, 6 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse; n° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond; n° 2594, 9 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée; n° 2652, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses, sur le sol; n° 2654, 6 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2700, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2717, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse; n° 2739, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse; n° 2770, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, savane herbeuse; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, entre les touffes d'Herbacées; n° 2901, 2 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée; n° 2901, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 12.XII.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 3033, 1 ex., II/gd/10 Nambirima, J. VERSCHUREN, 24.I.1952, plantes aquatiques; n° 3037, 1 ex., M'Paza/R, H. DE SAEGER, 23.I.1952, dôme granitique, sous les pierres; n° 3078, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 30.I.1952, tête de source, sous les écorces; n° 3082, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 1.II.1952, galerie forestière, sous écorce; n° 3104, 1 ex., II/ke/8, H. DE SAEGER, 12.II.1952, tête de source, dans le bois mort; n° 3117, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 11.II.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3133, 2 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3159, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.III.1952; n° 3188, 1 ex., Morubia/9, H. DE SAEGER, 12.III.1952, galerie forestière très éclairée; n° 3190, 25 ex., II/cb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée, sur le sol; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3240, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert, sur le sol; n° 3265, 2 ex., Ndelele/K/17, H. DE SAEGER, 27.III.1952, dans les dépôts d'humus entre les roches; n° 3281, 6 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3311, 1 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin fortement boisé; n° 3360, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente; n° 3368, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente, sur les arbres; n° 3401, 4 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, sur le sol aux abords d'un ruisseau; n° 3411, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3449, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.V.1952, savane herbeuse; n° 3459, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur les feuilles; n° 3475, 3 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3488, 5 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 20.V.1952, savane boisée; n° 3643, 1 ex., Iso II, H. DE SAEGER, 16.VI.1952, forêt d'*Isobertinia* très claire; n° 3646, 1 ex., PFSK/25/3, H. DE SAEGER, 17.VI.1952, savane arborescente; n° 3744, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, galerie forestière dégradée, dans les branches d'arbres morts; n° 3761, 2 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3849, 1 ex., Ndelele, H. DE SAEGER, 30.VII.1952, éboulis rocheux; n° 3883, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3887, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 8 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3952, 1 ex., II/gd/6, H. DE SAEGER, 19.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3989, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse; n° 4077, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.IX.1952, savane herbeuse.

C'est l'espèce la plus commune au Congo, largement répandue dans toute l'Afrique intertropicale.

Stenocallida congoana n. sp.

(Fig. 20, 21 b.)

Callida macrospila BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 354 (nec GESTRO, 1895).

Longueur : 9,5 à 11 mm. — Tête noire, avec la partie postérieure largement teintée de ferrugineux rougeâtre; pronotum d'un brun ferrugineux rougeâtre; scutellum ferrugineux; élytres d'un vert vif métallique, très étroitement bordés de ferrugineux seulement à l'apex, et avec une tache

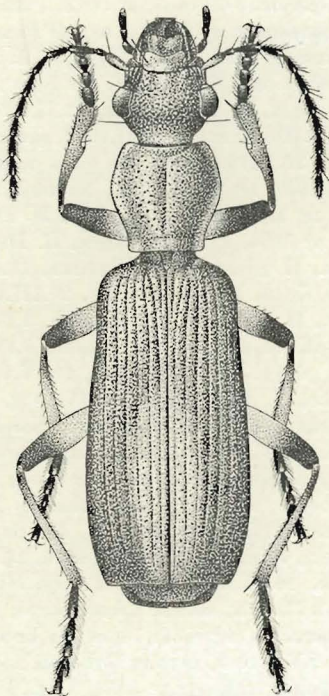


FIG. 20. — *Stenocallida congoana* n. sp. (×7)

longitudinale ferrugineuse commune, très variable d'étendue mais toujours présente, occupant rarement seulement l'intervalle sutural de la base à l'apex, le plus souvent s'élargissant dès la fin du premier quart et formant une longue tache ovale se rétrécissant un peu avant l'apex et s'étendant latéralement jusqu'au 4^e, 5^e ou même 6^e intervalle; partie dorsale visible de l'abdomen d'un ferrugineux clair; dessous ferrugineux clair, l'abdomen presque entièrement testacé, les épipleures des élytres vert métallique; antennes brunâtres, les deux premiers articles très légèrement plus clairs,

articles 3 à 10 pourvus à l'extrémité distale d'une petite tache foncée; palpes brun ferrugineux, éclaircis à l'extrémité; pattes d'un ferrugineux brunâtre, la partie distale du fémur et l'extrémité proximale du tibia noires.

Tête assez large, les yeux gros et très saillants, les tempes longues, obliques et à peine distinctement gonflées, brièvement pubescentes; cou rétréci; surface pourvue de points gros et profonds mais espacés, plus rares vers l'avant, séparés par une microsculpture très fine et avec quelques carinules assez saillantes, longitudinales, à peine obliques, sur la partie antéro-latérale, débutant vers le milieu de l'œil et atteignant la suture clypéale; labre déprimé et à bord antérieur bisinué; antennes dépassant la base du pronotum de deux articles.

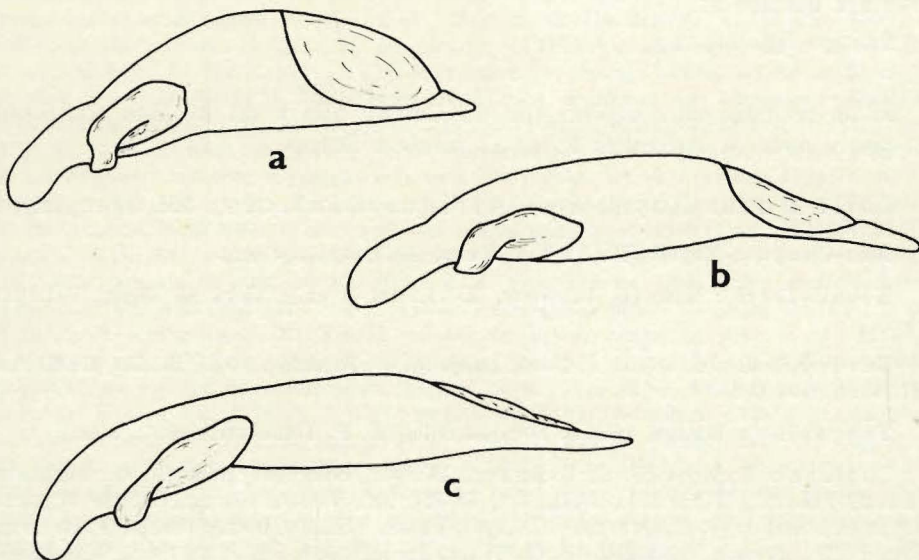


FIG. 21. — Gen. *Stenocallida* JEANNEL, édéages. ($\times 30$)
 a : *Stenocallida macrospila* GESTRO. — b : *S. congoana* n. sp.
 c : *S. callithera* n. sp.

Pronotum aussi long que large, fortement élargi au milieu où se trouve la largeur maximale; bord antérieur presque droit, les angles antérieurs largement arrondis; côtés largement arqués depuis l'angle antérieur jusqu'à nettement avant l'angle postérieur où ils sont redressés et subparallèles jusqu'à l'angle postérieur qui est subdroit et largement arrondi; base droite, de même largeur que le bord antérieur; sillon longitudinal median fin mais bien marqué, continué en avant jusqu'au sillon transversal antérieur qui est bien indiqué; gouttière marginale large et profonde, les côtés explanés en arrière, les dépressions basilaires subarrondies et assez pro-

fondes; surface pourvue de points gros et modérément profonds mais fortement espacés, laissant entre eux des espaces lisses où se voit à peine une microsculpture très faible.

Élytres allongés et subparallèles, un peu plus étroits à la base que dans le dernier tiers; pas de constriction post-humérale; épaulement largement arrondi et peu marqué; troncature apicale perpendiculaire à la suture, droite et non sinuée, l'angle externe largement arrondi, l'angle sutural subdroit; une faible dépression en avant du disque; stries profondes et fortement ponctuées; intervalles bombés, à ponctuation clairsemée, à microsculpture faible. Dessous faiblement pubescent; segment anal plus fortement échancré au milieu du bord postérieur chez le ♂ que chez la ♀; deux soies anales de chaque côté chez le ♂, cinq de chaque côté chez la ♀. Griffes des tarsi avec six denticules.

Édage fig. 21, b.

Je ne connais cette espèce que du Congo; elle y est la plus commune du genre avec *S. ruficollis* F. et *S. fasciata* DEJEAN.

Coll. Musée Royal de l'Afrique Centrale : 255 exemplaires.

Bas-Congo : Mayidi (R. P. VAN EYEN, 1942, 1945, 4 ex.).

Kibali-Ituri : Moto (L. BURGEON, X-XI.1923, 3 ex.); Nioka (J. HECQ, VII.1953, 1 ex.).

Kivu : Kitembo (G. BABAULT, 1 ex.); Kadjudju (G. BABAULT, 2 ex.); Baraka (R. MAYNÉ, VIII.1918, 1 ex.).

Tanganika : Lusaka, près de Baudouinville (R. P. DEBBAUDT, 1937, 1 ex.).

Lualaba : Kapanga (F. G. OVERLAET, IX.1932, holotype ♂); id. (F. G. OVERLAET, XI.1931, VII.1932, X-XII.1932, I-III.1933, IX-XI.1933, V.1934, 205 ex.); id. (Dr WALKER, 1929, 1 ex.); Sandoa (F. G. OVERLAET, XI.1931, I.1932, VII.1932, 9 ex.); Muteba (F. G. OVERLAET, V.1932, 11 ex.); Tshibamba (F. G. OVERLAET, XII.1931, I-II.1932, 7 ex.); Kafakumba (F. G. OVERLAET, XII.1931, IV.1932, 7 ex.); Sankisia-Kinda et Lubudi (Dr J. RODHAIN, X.1911, 1 ex.).

P.N.G. : 442 exemplaires.

N° 6, 1 ex., Gangala-na-Bodio, H. DE SAEGER, X-XI.1949; n° 92, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière sèche; n° 96, 1 ex., I/c/4, H. DE SAEGER, 13.I.1950, galerie forestière humide; n° 175, 1 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 23.I.1950, partie herbeuse de l'Aka; n° 188, 1 ex., I/a/1, H. DE SAEGER, 30.I.1950, savane arborescente, dans touffes de Graminées; n° 208, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 15.II.1950, savane arborescente; n° 258, 1 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 22.II.1950, mare permanente; n° 302, 2 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 13.III.1950, bord extérieur de galerie forestière; n° 352, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, partie herbeuse en bordure de galerie forestière; n° 422, 1 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, savane arborescente; n° 469, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente, sur les Graminées; n° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, galerie forestière; n° 531, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 19.V.1950, savane arborescente; n° 903, 2 ex., I/a/1, H. DE SAEGER, 26.X.1950, savane arborescente; n° 929, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, lisière de galerie forestière; n° 991, 2 ex., II/f, H. DE SAEGER, 15.XII.1950, savane herbeuse de pla-

teau, dans la strate; n° 1017, 1 ex., II/f, J. VERSCHUREN, 28.XII.1950, sous écorces d'arbres; n° 1023, 1 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 30.XII.1950, sous écorces d'arbres; n° 1026, 2 ex., II/e, confluent Garamba-Nambizima, 2.I.1951, hautes Graminées; n° 1091, 1 ex., II/g/11, J. VERSCHUREN, 12.I.1951, terre et détritrus, à la base d'un *Phoenix*; n° 1132, 1 ex., Kassi-Garamba, J. VERSCHUREN, 20.I.1951, nids de rongeurs en surface; n° 1143, 1 ex., II/e/17, H. DE SAEGER, 20.I.1951, savane herbeuse, sur Graminées; n° 1190, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, sous détritrus végétaux; n° 1274, 7 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, à la base des touffes; n° 1275, 1 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, strate herbeuse courte; n° 1276, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 19.II.1951, végétation paludicole, dans un fond marécageux; n° 1281, 5 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source, sous écorces; n° 1315, 13 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivières à cours dénudé; n° 1320, 5 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1325, 2 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, au sol; n° 1326, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1329, 6 ex., II/ge/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse de vallée; n° 1360, 2 ex., II/go/9, H. DE SAEGER, 12.III.1951, bords de rivière; n° 1386, 13 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*; n° 1458, 21 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée, au sol et fauchage; n° 1464, 2 ex., II/fd/11, H. DE SAEGER, 28.III.1951, marécage, sur végétation paludicole; n° 1474, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, marécage, dans les herbes; n° 1487, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, mare permanente, sur les bords; n° 1507, 11 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperacée, à la base des plantes; n° 1537, 12 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie, Cypéacées et Graminées paludicoles; n° 1559, 4 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1560, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1562, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 1564, 27 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 2 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane à Graminées brûlée la veille; n° 1614, 8 ex., II/ee/15, J. VERSCHUREN, 26.IV.1951, au sol, en terrain brûlé; n° 1644, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 2.V.1951, débris végétaux au sol; n° 1703, 5 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, au sol, terrain marécageux; n° 1734, 9 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, au sol; n° 1735, 2 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 12.V.1951, au sol; n° 1765, 1 ex., II/gd/8, J. VERSCHUREN, 19.V.1951, au sol; n° 1790, 1 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, au sol, sous la végétation, terrain très humide; n° 1792, 4 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous feuilles mortes, au bord de l'eau; n° 1801, 30 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 1806, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.V.1951, fond marécageux de la Nambirima; n° 1807, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.V.1951, vallon à fond marécageux; n° 1810, 1 ex., II/cf/12, H. DE SAEGER, 23.V.1951, sol marécageux bordant le chenal; n° 1826, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière; n° 1876, 14 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1890, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, strate herbacée sur berges sablonneuses; n° 1908, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 14.VI.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2052, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.VII.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2084, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire; n° 2090, 2 ex., II/f/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII.1951, savane herbeuse, dans un vallon; n° 2140, 8 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2262, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source peu arborée; n° 2306, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, savane herbeuse à ligneux rares, dans des troncs abattus par la foudre; n° 2317 a/b, 8 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2424, 4 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2456, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, dans région marécageuse, sur Graminées; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse, au sol sous les Graminées; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 2567, 7 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous un grand *Ficus*; n° 2594, 16 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, au sol et à la base des tiges; n° 2642, 3 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse,

au sol; n° 2653, 1 ex., II/fc/8, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses récentes; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2700, 3 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, entre les touffes d'Herbacées; n° 2863, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.XII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2928, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 3067, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 28.I.1952, galerie forestière; n° 3078, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 30.I.1952, tête de source, sous les écorces; n° 3096, 1 ex., II/cc/9, H. DE SAEGER, 5.II.1952, galerie forestière très éclaircie; n° 3125, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 13.II.1952, galerie forestière dense; n° 3140, 1 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 26.II.1952, vestige dégradé de galerie forestière; n° 3158, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 3.III.1952, berge sablonneuse; n° 3190, 8 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée, sur le sol; n° 3234, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3240, 5 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert, à la surface du sol; n° 3262, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berge à fourrés de ligneux; n° 3281, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3288, 7 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3311, 41 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin fortement boisé; n° 3360, 20 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3401, 18 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3411, 6 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3412, 6 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.V.1952, petit vallon marécageux; n° 3429, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses; n° 3631, 1 ex., PFSK/20/3, J. VERSCHUREN, savane arborescente, fauchage; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3695, 1 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3761, 2 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol entre les touffes; n° 3807, 7 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse, dans les Graminées; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3941, 7 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 3943, 2 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3989, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*.

Dans son Catalogue, L. BURGEON a signalé cette espèce sous le nom de *macrospila* GESTRO. Grâce à la grande amabilité du D^r E. TORTONESE, Directeur du Museo Civico di Storia Naturale G. Doria à Gênes, j'ai pu examiner d'une façon approfondie le type de GESTRO, provenant d'Éthiopie et me convaincre qu'il s'agissait de tout autre chose. BURGEON s'est basé sur la description de l'auteur italien, qui n'est guère explicite.

Ces deux espèces pourront se différencier comme suit :

S. macrospila GESTRO.

Pronotum plus long que large ($Rd=1,09$ à 1,15), très faiblement élargi latéralement, les côtés très peu arqués.

Yeux plus grands, mais pas plus saillants, les tempes plus courtes; ponctuation du milieu de la tête plus dense.

Élytres plus étroites, à stries moins profondes et surtout moins fortement ponc-

S. congoana n. sp.

Pronotum aussi large que long, fortement élargi latéralement, les côtés fortement arqués.

Yeux moins grands, les tempes plus longues; ponctuation du milieu de la tête moins dense.

Élytres plus larges, à stries plus profondes et plus fortement ponctuées; inter-

tuées; intervalles plans, régulièrement ponctués, à microsculpture serrée, formant un réseau isodiamétrique très net.

Deux soies anales de chaque côté chez les deux sexes.

Abdomen rembruni.

Édage fig. 21 a.

valles bombés, à ponctuation plus rare, à microsculpture nettement plus faible.

Deux soies anales de chaque côté chez le ♂, cinq de chaque côté chez la ♀.

Abdomen entièrement ferrugineux-testacé.

Édage fig. 21 b.

S. macrospila GESTRO (Ann. Mus. civ. Stor. nat. Genova, 35, 1895, p. 262) a été décrite du Sud de l'Éthiopie. Le Musée Royal de l'Afrique Centrale en possède une ♀ capturée par le Dr BAYER près de l'Elgon, au lieu-dit Kiboko (Camp de l'Hippopotame) et mon ami N. LELEUP et moi-même en avons recueilli deux exemplaires à Longido, Masai District, Tanganyika Territory (17-20.IV.1957). Elle n'existe pas au Congo ni au Ruanda-Urundi, du moins à ma connaissance.

Stenocallida fasciata DEJEAN.

P.N.G. : 19 exemplaires.

N° 527, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.V.1950, savane arborescente; n° 1329, 4 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse de vallée; n° 1564, 3 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1790, 4 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, au sol, sous la végétation; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 2486, 4 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 3.X.1951, rivière à cours boisé peu dense, au sol; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n° 3190, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière, sur le sol sous strate dense.

C'est une espèce commune au Congo, largement répandue dans toute l'Afrique intertropicale.

Stenocallida subfasciata BASILEWSKY.

(Fig. 22.)

Stenocallida subfasciata BASILEWSKY, 1953, Explor. P. Nat. Upemba, 10, Carab., pp. 200, 202, fig. 48.

P.N.G. : 88 exemplaires.

N° 1315, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière à cours dénudé; n° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, galerie forestière, au sol sous les arbustes; n° 1900, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses escarpées; n° 1983, 3 ex., II/gd/10, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, terrain marécageux, sur la boue; n° 2391, 2 ex., II/ic/10, H. DE SAEGER, 7.IX.1951, rivière à cours dénudé, strate dense; n° 2516, 5 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 4.X.1951, savane herbeuse; n° 2578, 3 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 9.X.1951, marécage, dans les feuilles de *Cyperus papyrus*; n° 2744, 4 ex., II/me/10, H. DE SAEGER, 12.XI.1951, cours d'eau à découvert, strate herbeuse; n° 2765, 2 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source; n° 2821, 11 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, végétation paludicole dense, entre les touffes; n° 2874, 6 ex., II/fe/15, H. DE SAEGER, 7.XII.

1951, îlot de *Phoenix reclinata*, sur les Herbacées et le sol; n° 2877, 6 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse, sur les Cypéracées; n° 2954, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, petit ruisseau à cours dénudé; n° 2967, 10 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, sur le sol, parmi les Herbacées paludicoles; n° 3178, 1 ex., II/fd/12, H. DE SAEGER, 10.III.1952, autour d'un marigot; n° 3240, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert, sur le sol; n° 3360, 8 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3412, 19 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, vallon marécageux, dans la partie superficielle du sol; n° 3944, 1 ex., II/jd/9, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, galerie forestière.

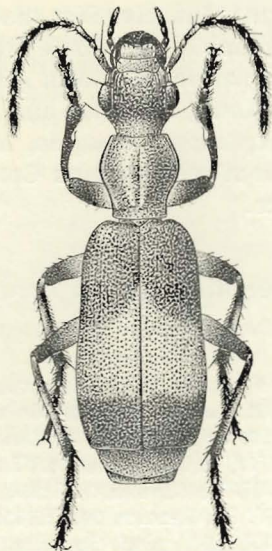


FIG. 22. — *Stenocallida subfasciata* BASILEWSKY. (×7)

Espèce décrite d'après des individus de la Lulua (Katanga) et du Parc National de l'Upemba. Les spécimens de la Garamba ont, dans l'ensemble, le pronotum plus large et plus court, bien que certains exemplaires katangais s'éloignent un peu des types par la conformation du pronotum.

***Stenocallida callithera* n. sp.**

(Fig. 21 c, 23.)

Longueur : 9 à 10 mm. — Microsculpture des téguments faible, ne formant pas de réseau.

Tête d'un bleu métallique foncé, le clypéus, le labre et les mandibules noirs, ainsi que la partie postérieure du cou; pronotum d'un ferrugineux roux, légèrement rougeâtre; scutellum de la même couleur que le pronotum; élytres d'un vert métallique très vif, avec la base, la suture et une grande tache apicale remontant en triangle à la suture d'un beau violet sombre

et l'extrême base ferrugineuse, les épipleures des élytres verts; dessous d'un ferrugineux rougeâtre, celui de la tête noir avec des reflets métalliques, l'abdomen d'un vert foncé métallique avec le dernier segment abdominal ferrugineux; antennes d'un noir brunâtre avec les deux premiers articles ferrugineux; palpes noirs brunâtres, avec l'extrémité discale du dernier article éclaircie; pattes noires, à peine distinctement irisées, avec la partie proximale du fémur ferrugineuse.

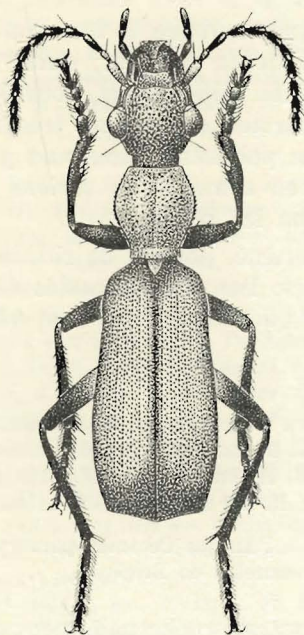


FIG. 23. — *Stenocallida callithera* n. sp. ($\times 7$)

Tête modérément allongée, très rétrécie en arrière, les yeux très gros et très saillants, les tempes glabres longues, très obliques, non ou à peine distinctement gonflées, le cou très étroit; bord antérieur du labre fortement sinué au milieu; surface à ponctuation grosse et profonde, modérément serrée surtout en avant où se trouvent des espaces lisses plus étendus, et avec quelques sillons longitudinaux dans les coins antéro-externes. Antennes assez épaisses, dépassant de deux articles la base du pronotum.

Pronotum allongé, nettement bien que faiblement plus long que large ($Rd=1,13$ à $1,15$), assez convexe, à largeur maximale située un peu en avant du milieu; bord antérieur droit, les angles antérieurs faiblement arrondis; côtés nettement arqués dans les quatre premiers cinquièmes de la longueur, puis redressés en oblique et formant des angles postérieurs subaigus mais arrondis au sommet; base de même largeur que le bord

antérieur; gouttière marginale très étroite sur toute sa longueur sauf près de la base où elle est assez profonde et se confond avec les dépressions basilaires; sillon longitudinal fin et court; côtés finement mais densément crénelés; toute la surface couverte de points gros et peu profonds, modérément serrés.

Élytres allongés, assez convexes, à peine plus larges en arrière qu'en avant, l'épaule peu prononcée mais marquée quand même, nettement comprimés latéralement dans le tiers antérieur; troncature apicale droite, non sinuée, presque perpendiculaire à la suture, l'angle apical externe bien marqué, obtus, arrondi au sommet; stries profondes, à ponctuation forte et très rapprochée; intervalles plans, couverts d'une ponctuation très grosse et profonde, comportant des points très rapprochés sur le disque où les espaces séparant ces points sont toujours plus réduits que les points eux-mêmes, plus espacés en avant et en arrière où ces espaces sont ordinairement plus grands que les points.

Abdomen fortement ponctué, pourvu de ridules transversales au milieu, longitudinales sur les côtés. Deux soies anales de chaque côté chez la ♀, une seule chez le ♂. Griffes des tarsi avec cinq denticules. Édéage fig. 21, c.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 2357, 1 ex. ♂ (l'holotype), II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, au sol autour d'une mare; n° 2578, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 9.X.1951, marécage, dans les feuilles de *Cyperus papyrus*; n° 2642, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallées, au sol; n° 3851, 1 ex., PpK/120/4, H. DE SAEGER, 30.VII.1951, savane herbeuse.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Cette nouvelle espèce se rapproche nettement de *S. alticola* BASILEWSKY, du mont Nimba, en Haute-Guinée, et, comme cette dernière diffère de *S. ruficollis* F. surtout par la coloration, la forte sculpture de la tête, les élytres plus étroits et plus parallèles, à sculpture bien distincte, et par les côtés du pronotum fortement crénelés. Elle diffère de *S. alticola* par la sculpture de la tête plus espacée bien que semblable, par les tempes non ou à peine gonflées, par la forme du pronotum qui est beaucoup plus allongé et bien moins élargi en avant, moins profondément sinué en arrière; la coloration des élytres est analogue mais chez la nouvelle espèce la teinte violacée est plus étendue tant à la base qu'à l'apex. Comme *callithera*, *alticola* a deux soies anales de chaque côté chez la ♀, une seule chez le ♂. L'édéage des deux espèces est peu différent.

Trib. **DEMETRIINI.**Gen. **PELIOCYPAS** SCHMIDT-GOEBEL.**Peliocypas debilis** LAFERTÉ.

P.N.G. : 139 exemplaires.

N° 175, 7 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 23.I.1950, partie herbeuse en bordure de l'Aka; n° 258, 2 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 22.II.1950, mare permanente; n° 483, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 5.V.1950, savane arborescente, sur les herbes; n° 554, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 24.V.1950, sur le sol, près de la rivière Mogbwamu; n° 800, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 4.IX.1950, savane herbeuse; n° 835, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 22.IX.1950, savane herbeuse; n° 995, 2 ex., II/e, H. DE SAEGER, 18.XII.1950, savane herbeuse, dans la strate; n° 1274, 2 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, à la base des touffes, sur le sol; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1386, 1 ex., II/fe/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate très humide; n° 1559, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse, à ligneux rares; n° 1588, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, hautes Graminées; n° 1612, 1 ex., II/ee/14, J. VERSCHUREN, 26.IV.1951, sous écorce, dans arbre abattu; n° 1671, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.V.1951, strate herbeuse ripicole; n° 1684, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.V.1951, savane herbeuse, strate herbacée; n° 1726, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.V.1951, galerie forestière; n° 1887, 1 ex., II/gd/7'', H. DE SAEGER, 8.VI.1951, autour d'une mare temporaire; n° 2102, 1 ex., II/fc/3, H. DE SAEGER, 16.VII.1951, savane herbeuse, strate herbacée; n° 2140, 1 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2317, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse; n° 2478, 2 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2491, 1 ex., II/hc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, sur des Herbacées, rivière à cours boisé; n° 2521, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 5.X.1951, expansion marécageuse; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2770, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, savane herbeuse; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, sur les Herbacées basses et le sol; n° 2877, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse à Cypéracées; n° 2901, 2 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée; n° 2902, 2 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 12.XII.1951, tête de source, de la strate herbacée; n° 2915, 2 ex., II/gc/14, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, plaine marécageuse; n° 2928, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 2954, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, petit ruisseau à cours dénudé; n° 3002, 1 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, Cyperae, au sol; n° 3067, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 28.I.1952, galerie forestière; n° 3069, 1 ex., II/gd/10 Nambirima, J. VERSCHUREN, 26.I.1952, plantes aquatiques; n° 3105, 1 ex., II/ke/8, H. DE SAEGER, 12.II.1952, tête de source à boisement dégradé; n° 3183, 6 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 11.III.1952, marais à *Thalia welwitschii*; n° 3188, 1 ex., Morubia/9, H. DE SAEGER, 12.III.1952, galerie forestière, de la strate d'Herbacées; n° 3240, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert; n° 3262, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux touffus; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière, sur le sol; n° 3288, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3311, 1 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin fortement boisé; n° 3360, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3383, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière au bord d'un petit vallon; n° 3384, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 28.IV.1952, savane herbeuse, sur branche morte; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3411, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3412, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon maré-

cageux; n° 3416, 1 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, tête de source boisée; n° 3567, 1 ex., II/hd/6, H. DE SAEGER, 30.V.1952, savane herbeuse de fond de vallée; n° 3583, 3 ex., Garamba / 2 source, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane arborescente claire; n° 3612, 1 ex., Iso III, H. DE SAEGER, 11.VI.1952, forêt d'*Isobertinia*, de la strate herbacée du sous-bois; n° 3656, 2 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente à *Combretum*; n° 3657, 3 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente à *Combretum*, sur le sol; n° 3678, 5 ex., Ndelele/4, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, savane herbeuse, entre éboulis rocheux; n° 3695, 3 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse, sur le sol; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol entre les touffes; n° 3811, 1 ex., Utukuru/4, H. DE SAEGER, 22.VII.1952, savane herbeuse sur dalle latéritique; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3887, 3 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 9 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3939, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 12.VIII.1952, berge sablonneuse; n° 3940, 2 ex., II/gc/17, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, savane herbeuse paludicole; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 3943, 3 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3952, 5 ex., II/gd/6, H. DE SAEGER, 19.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3954, 4 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3958, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3963, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse basse; n° 3964, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3988, 1 ex., II/nf/4, H. DE SAEGER, 28.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3992, 2 ex., PpK/1/6, H. DE SAEGER, 30.VIII.1952, savane herbeuse, de la strate herbacée; n° 4038, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.IX.1952, prairie à Graminées, berge sablonneuse; n° 4045, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1952; n° 4075, 1 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 24.IX.1952, éboulis rocheux, du taillis herbacé.

Espèce répandue dans toute l'Afrique tropicale et subtropicale, du Sénégal au Natal, commune au Congo.

***Peliocypas fragilis* PÉRINGUEY.**

P.N.G. : 31 exemplaires.

N° 199, 5 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 7.II.1950, galerie forestière, au sol; n° 201, 1 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 7.II.1950, galerie forestière, dans la couche superficielle du sol; n° 643, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 27.VI.1950, savane arborescente, dans le sol; n° 652, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 28.VI.1950, savane arborescente; n° 704, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 17.VII.1950, plantes paludicoles basses; n° 1157, 1 ex., II/g/10, J. VERSCHUREN, 25.I.1951, Graminées hautes, au bord de la rivière; n° 1617, 2 ex., II/cc/14, J. VERSCHUREN, 26.IV.1951, sur feuilles d'arbre; n° 1733, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.V.1951, galerie forestière, sur feuilles; n° 2599, 1 ex., II/je/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2766, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, berge sablonneuse; n° 2805, 3 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, sur les Herbacées basses; n° 2901, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée; n° 3018, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, sur le sol; n° 3123, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 13.II.1952, galerie forestière dense; n° 3183, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 11.III.1952, marais à *Thalia welwitschii*; n° 3188, 1 ex., Morubia 9, H. DE SAEGER, 12.III.1952, galerie forestière très éclairée; n° 3279, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche; n° 3311, 2 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin fortement boisé; n° 3358, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, galerie forestière très dense; n° 3412, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux, dans la partie superficielle du sol.

Espèce répandue en Afrique centrale, orientale et méridionale, assez fréquente au Congo.

Trib. **DROMIINI.**

La tribu des *Dromiini* est la plus complexe et la plus difficile de tous les *Lebiinae*. Depuis quelques temps j'ai tâché de débrouiller certains genres et mon collègue et ami J. MATEU s'est attaqué, de son côté, au groupe particulièrement ardu des *Microlestes-Mesolestes-Philorhizus*. Comme cet excellent entomologiste me fait l'amitié de me tenir au courant de son travail, je sais que ses recherches avancent très favorablement et que nous pourrions bientôt mettre de l'ordre parmi les nombreux genres et espèces qui composent la tribu.

Gen. **MICROLESTES** SCHMIDT-GOEBEL.

Les représentants de ce genre recueillis par la Mission appartiennent à trois formes créées par J. MATEU, et dont deux n'ont pas encore été publiées au moment où je rédige le présent travail.

Microlestes bipunctatus MATEU.

(Sous presse.)

P.N.G. : 34 exemplaires.

N° 1333, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, sur feuilles; n° 1824, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 28.V.1951, strate de Graminées ripicoles; n° 1866, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source, sur fleurs; n° 2043, 1 ex., II/hb/4, J. VERSCHUREN, 3.VII.1951, sous écorce et dans creux de ligneux divers; n° 2061, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 12.VII.1951, tête de source faiblement arborée; n° 2578, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 9.X.1951, marécage, dans les feuilles de *Papyrus*; n° 2805, 5 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2819, 3 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 29.XI.1951, plages sablonneuses, sur le sable humide; n° 3281, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3427, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 6.V.1952, galerie forestière, d'un buisson en fleurs; n° 3444, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 6.V.1952, galerie forestière, au Berlèse, dans mousses; n° 3744, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, galerie forestière, dans branches d'arbre mort; n° 3774, 1 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 11.VII.1952, ruisseau; n° 3823, 2 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, galerie forestière, arbre mort; n° 3826, 2 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort; n° 3939, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 12.VIII.1952, berge sablonneuse; n° 4007, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.IX.1952, savane herbeuse, dans branches mortes; n° 4042, 1 ex., II/ge/8, H. DE SAEGER, 9.IX.1952, tête de source à boisement dégradé; n° 4053, 3 ex., II/le/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source, dans le bois mort.

L'holotype de l'espèce, qui se trouve au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, provient de Musosa (District du Tanganika) et a été recueilli par H. BOMANS en novembre 1953. *M. bipunctatus* est aussi connu de l'Uele, de l'Abyssinie et du Mozambique.

Microlestes infuscatus subsp. **obscurus** MATEU.

(Sous presse.)

P.N.G. : 99 exemplaires.

N° 1410, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, sous l'écorce d'arbres morts; n° 2043, 3 ex., II/hb/4, J. VERSCHUREN, 3.VII.1951, sous écorce et dans creux de ligneux; n° 3270, 1 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plage sablonneuse très humide; n° 3296, 5 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 7.IV.1952, savane herbeuse, dans tiges sèches; n° 3379, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente, sur tronc; n° 3384, 26 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 28.IV.1952, savane herbeuse, sur des branches mortes sur pied; n° 3405, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 30.IV.1952, tête de source, dans arbre mort; n° 3425, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses humides, dans couche superficielle de sable; n° 3519, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.V.1952, savane herbeuse, dans des branches mortes sur pied; n° 3622, 2 ex., Iso/II/3, H. DE SAEGER, 12.VI.1952, savane arborescente, dans les branches et sous les écorces; n° 3744, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, galerie forestière, dans les branches d'arbres morts; n° 3823, 1 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, galerie forestière, arbre mort; n° 3826, 3 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort sur pied; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse, dans la partie superficielle du sol; n° 3992, 4 ex., PpK/1/6, H. DE SAEGER, 30.VIII.1952, savane herbeuse, de la strate herbacée; n° 4007, 40 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.IX.1952, savane herbeuse, dans les branches mortes; n° 4053, 1 ex., II/le/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source, dans le bois mort; n° 4078, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 22.IX.1952, savane herbeuse; n° 4090, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.IX.1952, galerie forestière, Berlèse de terreau.

La forme est basée sur des spécimens recueillis dans l'Uele, à Napopo, par mon ami M. BERNARD, mais a aussi été capturée par A. COLLART à Faradje, dans le Kibali-Ituri, et par J. BECHYNÉ sur la Fouta-Djallon, en Guinée.

Microlestes repandus subsp. **proximalis** MATEU.

Microlestes repandus subsp. *proximalis* MATEU, 1960, Rev. Zool. Bot. afr., 61, p. 281, fig. 3, A et H.

P.N.G. : 42 exemplaires.

N° 190, 1 ex., I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, herbes d'un petit vallon asséché; n° 464, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu; n° 554, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 24.V.1950, sur le sol, près de la rivière Mogbwamu; n° 1845, 1 ex., II/hc/11, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, végétation herbacée sur marais; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse au sol; n° 2774, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, mare permanente, sur Herbacées paludicoles; n° 2805, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2806, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2882, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 11.XII.1951, fauchage d'Herbacées paludicoles; n° 2910, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.XII.1951, fauchage du taillis en galerie forestière; n° 2916, 1 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse, à la surface du sol; n° 2917, 2 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, fauchage d'Herbacées dans une plaine marécageuse; n° 2942, 2 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951, au sol; n° 3268, 2 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de touffes ligneux, au sol; n° 3281, 1 ex., II/fd/17,

H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, au sol; n° 3296, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 7.IV.1952, savane herbeuse, dans tiges sèches; n° 3411, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3425, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses humides, dans la couche superficielle du sable; n° 3444, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 6.V.1952, galerie forestière, Berlèse; n° 3548, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berge sablonneuse, dans la couche superficielle du sable; n° 3695, 1 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse, sur le sol; n° 3705, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3714, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse, dans la partie superficielle du sol; n° 3939, 4 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 12.VIII.1952, berges sablonneuses, dans la partie superficielle du sable; n° 3941, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, dans une plaine marécageuse, dans la partie superficielle du sable; n° 4042, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 9.IX.1952, tête de source, fauchage de la strate herbacée; n° 4059, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse à ligneux rares; n° 4085, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 24.IX.1952, tête de source marécageuse.

Forme décrite sur une série d'exemplaires du Musée Royal de l'Afrique Centrale et provenant du Kivu : Sake (J. GHESQUIÈRE, V.1937), Rutshuru (id., V.1937), du Kibali-Ituri : Nizi près Blukwa (A. COLLART, XI.1929) et du Tanganyika Territory : Bagamoyo (M. KÖRNER, 1912).

Gen. **MESOLESTINUS** MATEU.

(Sous presse.)

Mesolestinus sp. apud **fraterculus** CHAUDOIR.

P.N.G. : 115 exemplaires.

N° 464, 21 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu, tamisage du sol; n° 470, 2 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente, dans le sol; n° 471, 2 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente, sur les feuilles des arbres; n° 554, 5 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 24.V.1950, sur le sol, près de la rivière Mogbwamu; n° 1724, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.V.1951, galerie forestière; n° 2805, 4 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 3138, 1 ex., Ndelele/9, H. DE SAEGER, 20.II.1952, taillis sur un affluent de la Moko; n° 3193, 7 ex., Anie/8, H. DE SAEGER, 18.III.1952, à une tête de source de la rivière Anie; n° 3268, 10 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux, dans une tranchée n° 3270, 1 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plage sablonneuse très humide; n° 3281, 14 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3548, 6 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses, dans la couche superficielle du sol; n° 3695, 3 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3714, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3919, 8 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3926, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 12.VIII.1952; n° 3939, 24 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 12.VIII.1952, berge sablonneuse, dans la partie superficielle du sol; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 4059, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse à ligneux rares.

Gen. **POLYAULACUS** CHAUDOIR.**Polyaulacus pallidus** PÉRINGUEY.

P.N.G. : 180 exemplaires.

N° 80, 1 ex., I/a/3, H. DE SAEGER, 3.I.1950, galerie forestière, dans la strate organique; n° 82, 1 ex., I/c/2'', H. DE SAEGER, 6.I.1950, rivulaire; n° 208, 3 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 15.II.1950, savane arborescente; n° 432, 1 ex., Km. 17, H. DE SAEGER, 18.IV.1950, dans des pelotes de mousse; n° 612, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 16.VI.1950, galerie sèche; n° 685, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 10.VII.1950, savane de pente, sur le sol; n° 1223, 1 ex., ed/17, P. SCHOE-MAKER, 6.II.1951; n° 1274, 1 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, à la base des touffes; n° 1315, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bord de rivière à cours dénudé; n° 1320, 2 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, galerie forestière, au sol; n° 1326, 2 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1458, 1 ex., II/fe/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1507, 3 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperiaie, à la base des plantes; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n° 1559, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1984, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, au sol; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse; n° 2177, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 1.VIII.1951, savane non brûlée, au sol; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2282, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane herbeuse, strate de Graminées; n° 2317, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2576, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse, strate de Graminées; n° 2590, 15 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse, sur le sol, sous la strate; n° 2642, 6 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2717, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol et dans les chaumes; n° 2737, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.XI.1951, savane herbeuse; n° 2739, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2763, 1 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source, sous les écorces; n° 2799, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 27.XI.1951, savane herbeuse; n° 2807, 2 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.XI.1951, bord d'une dépression marécageuse; n° 2874, 2 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, sur les Herbacées basses et sur le sol; n° 2877, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse à Cypé-racées; n° 2901, 9 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source, fauchage de Graminées; n° 2916, 1 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse, sur le sol; n° 2954, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, petit ruisseau à cours dénudé; n° 2957, 4 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 29.XII.1951, galerie forestière, sur le sol; n° 2967, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, sur le sol parmi les Herbacées; n° 3002, 2 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, au sol sous des *Papyrus*; n° 3017, 3 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière, sur écorces; n° 3018, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, sur le sol; n° 3067, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 28.I.1952, galerie forestière; n° 3102, 1 ex., PpK/8/d/8, H. DE SAEGER, 8.II.1952, tête de source, dans tronc d'arbre mort; n° 3106, 1 ex., II/db/8, H. DE SAEGER, 6.II.1952, tête de source, sous écorce; n° 3123, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 13.II.1952, galerie forestière dense; n° 3125, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 13.II.1952, galerie forestière, fauchage d'Herbacées; n° 3140, 1 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 26.II.1952, vestiges dégradés de galerie forestière; n° 3142, 3 ex., Ndelele/11, H. DE SAEGER, 21.II.1952, fond marécageux à sec; n° 3158, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 3.III.1952, berges sablonneuses, fauchage du tapis herbacé; n° 3183, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 11.III.1952, fauchage de peuplement dense de *Thalia*; n° 3190, 2 ex., II/cb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière, sur le sol; n° 3268, 7 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges, au sol sous les fourrés; n° 3281, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie

forestière sèche, sur le sol; n° 3288, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3399, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, de la strate herbacée, vallon dénudé; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, sur le sol aux abords d'un ruisseau; n° 3411, 39 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol entre les touffes; n° 3761, 6 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol entre les touffes; n° 3883, 16 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3887, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée.

Espèce très largement répandue dans presque toute l'Afrique, de l'Oubangui en Rhodésie du Sud. Les exemplaires de la Garamba sont de taille assez variable, allant de 4 à 6 mm.

Trib. **CYMINDINI.**

Gen. **CYMINDOIDEA** CASTELNAU.

Cymindoidea virgulifera CHAUDOIR.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol.

Espèce largement répandue en Afrique tropicale.

Trib. **LIONYCHINI.**

Gen. **LIONYCHUS** WISSMANN.

Lionychus cinctus CHAUDOIR.

P.N.G. : 8 exemplaires.

N° 1461, 5 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, anse sablonneuse de la Garamba, sur le sable; n° 1823, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sur le sable humide.

Espèce à vaste répartition en Afrique intertropicale, du Cameroun au Cap, ainsi qu'à Madagascar. Au Congo je la connais du Kibali-Ituri, du Tanganika, de l'Urundi, du Kivu et du Katanga; elle est particulièrement fréquente sur les rives du lac Tanganika, tant du côté congolais qu'oriental.

Gen. **EREMOLESTES** MAINDRON.

MAINDRON, 1905, Ann. Soc. ent. France, 74, p. 335. — JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, p. 1004.

Génotype : *Lionychus suclatus* CHAUDOIR, 1876 (par monotypie).

Eremolestes fallax PEYERIMHOFF.

Lionychus (Eremolestes) fallax PEYERIMHOFF, 1929, Bull. Soc. ent. France, p. 210, fig. 1; 1931, Mém. Soc. Hist. nat. Afr. Nord, n° 2, p. 15, fig. 3.
Eremolestes fallax DE MIRÉ, 1953, Miss. sci. Tassili des Ajjers, 1, p. 10.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 1461, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, anse sablonneuse de la Garamba, sur le sable.

Espèce décrite du Hoggar, plus exactement des bords de l'Aguelmane Imerrera, près d'Idelès. Ph. DE MIRÉ l'a capturée au Tassili des Ajjers et DE PEYERIMHOFF cite un exemplaire du bassin du Tana, au Kenya, dans la collection ALLUAUD; je n'ai pas vu cet individu. J'en ai recueilli un spécimen au bord du lac Jipe, également au Kenya (19.VII.1957). Enfin, le Musée Royal de l'Afrique Centrale possède un exemplaire de Badoumbé, dans le Haut-Sénégal (D^r NODIER, I-V.1882, ex coll. CLERMONT). Ces localités de capture montrent qu'il s'agit bien d'une espèce éthiopienne, remontant jusqu'au Hoggar qui peut être considéré comme la limite septentrionale de la répartition de nombreuses lignées de Carabides africains.

Cette espèce est nouvelle pour la faune congolaise.

Gen. **TILIUS** CHAUDOIR.

J'ai montré dernièrement (South African Animal Life, 5, 1958, pp. 303-304) que la place de ce genre n'était pas parmi les *Tetragonoderinae* ou les *Masoreinae*, mais bien dans les *Lebiinae Lionychini*, près d'*Apristus*. Dans un travail récent, J. MATEU (Bull. Soc. ent. France, 62, 1957, [1958], pp. 208-214) adoptait ce point de vue et passait en revue les formes qui composent le genre. Tout d'abord il en exclut *T. sulcatus* ALLUAUD, de Madagascar, pour lequel R. JEANNEL avait créé le sous-genre *Paratilius*, mais ne se prononce pas sur sa position systématique, l'espèce n'étant connue que par un seul exemplaire femelle. Ensuite, il réunit toutes les formes

décrites en deux espèces : *obscorellus* DEJEAN, avec comme sous-espèces *holosericeus* CHAUDOIR (Inde), *subsericeus* CHAUDOIR et trois races inédites (*Basilewskyi* MATEU, *orientalis* MATEU et *Descarpentriensi* MATEU), et *quadriimpressus* FAIRMAIRE, de Madagascar avec comme sous-espèces, *lacunosus* BASILEWSKY (Cameroun) et *Mirei* MATEU (Mauritanie).

La réunion en une seule espèce d'*obscorellus*, *holosericeus* et *subsericeus* me paraît justifiée; nous avons ainsi affaire à une espèce très largement répandue de l'Égypte au Cap, à travers toute l'Afrique orientale, débordant jusqu'en Inde, en passant par l'Arabie. De même la description des races nouvelles est certainement méritée, car l'espèce vicarie nettement dans son aire de dispersion; il est même probable qu'un matériel plus abondant permettra d'isoler encore une race en Arabie, et peut-être en Éthiopie.

Par contre, je suis sceptique quant au bien-fondé de la réunion de *quadriimpressus*, de Madagascar, et de *lacunosus*, du Cameroun, en une seule espèce. Les caractères différentiels de ces deux formes, à savoir la coloration du corps et des pattes, et la forme des élytres et surtout des épaules, sont toujours bien constants, sans présenter jamais de tendance à la transition; la distinction en est rapide et aisée, ainsi que le reconnaît MATEU. Les organes copulateurs sont peu différents, mais celui de *T. obscorellus* est également très voisin; ce n'est donc pas là un signe de conspécificité. Mais la répartition géographique des deux formes montre clairement que, bien qu'issues d'une même souche, la différenciation s'en est effectuée à une époque bien lointaine, suffisamment éloignée pour qu'il s'agisse de deux espèces propres; il est d'ailleurs peu raisonnable de parler de vicariance quand toute l'Afrique centrale et orientale sépare ces prétendues races. Je persiste donc à considérer *T. quadriimpressus* FAIRMAIRE et *T. lacunosus* BASILEWSKY comme spécifiquement distincts, la ssp. *Mirei* MATEU, de Mauritanie, étant une race géographique du second.

***Tilius obscorellus* DEJEAN ssp. *orientalis* MATEU.**

MATEU, 1957, Bull. Soc. ent. France, 62, pp. 240, 242, fig. 4 d.

P.N.G. : 261 exemplaires.

N° 1056, 41 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 6.I.1951, sable sec au bord de la rivière; n° 1471, 1 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.II.1951, petite berge sablonneuse humide; n° 1461, 5 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, anse sablonneuse de la Garamba; n° 1823, 13 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sur le sable humide des berges; n° 2819, 22 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 29.XI.1951, plages sablonneuses, sur le sable humide; n° 3098, 3 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 7.II.1952, bancs de sable exondés; n° 3132, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 16.II.1952, berges sablonneuses à Graminées; n° 3152, 10 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 29.II.1952, plages sablonneuses exondées; n° 3270, 164 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plages sablonneuses très humides.

Race de l'Afrique orientale et de l'Est du Congo.

Subfam. COPTODERINAE.

Gen. **NEOCOPTODERA** JEANNEL.

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 924, 927. — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 206.

Neocoptodera notata BOHEMAN.

P.N.G. : 30 exemplaires.

N° 1304, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 1.III.1951, galerie forestière, sur sol sablonneux; n° 1429, 1 ex., II/ed/16, H. DE SAEGER, 20.III.1951, extension de galerie forestière, dans bois en décomposition; n° 1502, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, galerie forestière, sous les écorces d'arbres morts; n° 1563, 1 ex., II/fb/16, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951, sous écorce d'*Irvingia*; n° 2132, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 19.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2472, 2 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 25.IX.1951, galerie forestière claire, dans branches mortes; n° 2481, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière marécageuse, sur troncs et feuilles; n° 2517, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 5.X.1951, expansion marécageuse; n° 2746, 1 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, cours d'eau à boisement dégradé, sous les écorces; n° 2763, 1 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source, sous les écorces; n° 2765, 1 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source, fauchage d'Herbacées; n° 2903, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.XII.1951, galerie forestière claire, sous arbre abattu; n° 3015, 1 ex., II/fd/17 et 6, J. VERSCHUREN, 15.I.1952, arbre de galerie, sous écorce; n° 3068, 2 ex., M'Paza/9, H. DE SAEGER, 24.I.1952, galerie forestière, dans écorces de *Mitragyna*; n° 3212, 1 ex., Pali/9, H. DE SAEGER, 22.III.1952, galerie forestière dense, champignons secs sur arbres morts; n° 3268, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux touffus; n° 3276, 1 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière, dans arbre mort; n° 3459, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur le tronc et les feuilles; n° 3569, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.V.1952, savane herbeuse, sous les écorces; n° 3649, 2 ex., Ndelele/3, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, éboulis rocheux, dans un arbre mort sur pied; n° 3678, 1 ex., Ndelele/4, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, savane herbeuse, fauchage; n° 3744, 1 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, galerie forestière dégradée, dans les branches d'arbres morts; n° 3817, 1 ex., PFNK/12/9, H. DE SAEGER, 24.VII.1952, galerie forestière, sous les écorces.

Espèce d'Afrique du Sud, remontant jusque dans l'Uele.

Gen. **COPTODERINA** JEANNEL.

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 924, 925, 933. — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 207.

Coptoderina rugiceps MURRAY.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1155, 1 ex., II/g, J. VERSCHUREN, 25.I.1951, sous écorce de *Kigelia aethiopica*; n° 3649, 2 ex., Ndelele/3, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, dans un arbre mort sur pied; n° 3791, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses; n° 3823, 1 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, galerie forestière, arbre mort; n° 3826, 1 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort sur pied.

Ces exemplaires diffèrent de la forme typique par le pronotum d'un rouge ferrugineux, souvent rembruni au milieu; cette variante n'est pas rare au Congo. *C. rugiceps* est largement répandue dans toute l'Afrique tropicale.

Subfam. **PERICALINAE**.Gen. **CATASCOPUS** KIRBY.**Catascopus senegalensis** DEJEAN.

(Fig. 24.)

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 985, 4 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 20.XI.1950, savane arborescente, sous les écorces d'arbres morts; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, sous écorce; n° 2306, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, savane herbeuse à ligneux rares, dans troncs abattus.

Espèce commune, largement répandue du Sénégal à l'Angola.

Gen. **ARSINOE** CASTELNAU.**Arsinoe biguttata** CHAUDOIR.

P.N.G. : 62 exemplaires.

N° 67, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 23.XII.1949, savane herbeuse; n° 92, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière sèche; n° 178, 4 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 25.I.1950, galerie forestière sèche, sous les écorces d'*Irvingia Smithii*; n° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec, au sol; n° 412, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 14.IV.1950, lisière galerie forestière sèche; n° 1042, 1 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 4.I.1951, sous écorces d'*Irvingia*; n° 1508, 2 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.IV.1951, tête de

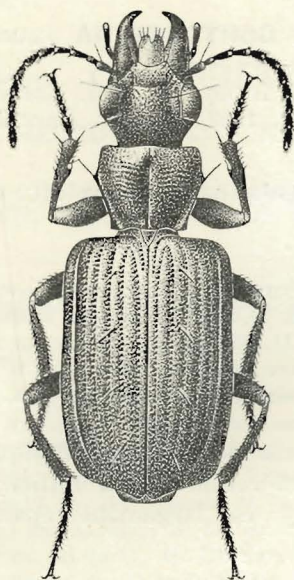


FIG. 24. — *Catascopus senegalensis* DEJEAN. ($\times 5,5$)

source, arbres morts en décomposition; n° 1876, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2208, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, savane herbeuse, dans une tige morte; n° 2364, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, galerie forestière dense, dans troncs d'arbres en décomposition; n° 2594, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, au sol et à la base des tiges; n° 2739, 12 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3047, 10 ex., PFSK/11/2, H. DE SAEGER, 25.I.1952; n° 3068, 1 ex., M'Paza/9, H. DE SAEGER, 24.I.1952, galerie forestière, dans écorces de *Mitragyna*; n° 3104, 1 ex., II/ke/8, H. DE SAEGER, 12.II.1952, tête de source à boisement dégradé, dans le bois mort; n° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3138, 1 ex., Ndelele/9, H. DE SAEGER, 20.II.1952, taillis, sur et sous les écorces des arbustes; n° 3155, 1 ex., II/mc/9, H. DE SAEGER, 26.II.1952, vestiges dégradés de galerie forestière, dans troncs en décomposition; n° 3276, 1 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière, dans arbre mort; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3320, 1 ex., Nagero/18, H. DE SAEGER, 11.IV.1952, berges de la Dungu, fauchage; n° 3379, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente, sur le tronc; n° 3411, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse sans ligneux, sur le sol; n° 3412, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux à découvert; n° 3419, 3 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, tête de source boisée, dans les arbres morts; n° 3705, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, galerie forestière très dégradée, sous les écorces; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique centrale, du Cameroun au Kenya.

Arsinoe biguttata CHAUDOIR var. **Burgeoni** BASILEWSKY.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 92, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière sèche, sous l'écorce; n° 3017, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, grattage des écorces.

Variété caractérisée par la présence de deux taches claires humérales en plus des apicales, ressemblant ainsi fortement à *A. quadriguttata* CASTELNAU.

Arsinoe salvadorensis KOLBE.

(Fig. 25.)

P.N.G. : 13 exemplaires.

N° 1553, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 15.IV.1951, mare temporaire asséchée, au sol; n° 1869, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2903, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.XII.1951, galerie forestière claire, sous arbre abattu; n° 3037, 1 ex., M'Paza/R, H. DE SAEGER, 23.I.1952, sous les pierres; n° 3223, 2 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière dense, sous les écorces; n° 3327, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, taillis de galerie forestière; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense; n° 3459, 2 ex., Aka, H. DE

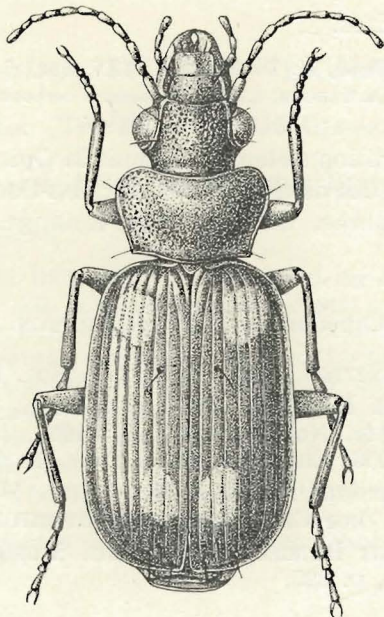


FIG. 25. — *Arsinoe salvadorensis* KOLBE. (×7)

SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur le tronc et les feuilles; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3624, 2 ex., PFSK/20/10, H. DE SAEGER, 14.VI.1952, galerie forestière, sous les écorces.

Espèce d'Afrique occidentale et centrale; au Congo je la connais seulement des districts suivants : Uele, Kibali-Ituri, Kivu, Maniema et Lualaba.

Arsinoe fraterna PÉRINGUEY.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse.

Espèce très caractérisée par son aspect général de *Thyreopterus*. Elle est rare partout et je n'en connaissais que 3 spécimens du Congo, tous au Musée de Tervuren :

Lulua, Kapanga (F. G. OVERLAET. X. 1933); Lubilash, riv. Sashila.

Gen. **LOBODONTUS** CHAUDOIR.

Lobodontus trisignatus CHAUDOIR.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 3349, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 17.IV.1952, rivière Mapanga, à la lampe; n° 4007, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.IX.1952, savane herbeuse, dans les branches mortes.

Espèce à vaste répartition s'étendant depuis la Guinée jusqu'au Zululand; au Congo je la connais des districts suivants : Bas-Congo, Uele, Kibali-Ituri, Kivu, Maniema, Tanganika, Lualaba, Haut-Katanga.

Lobodontus Murrayi BRITTON.

Lobodontus Murrayi BRITTON, 1937, Proc. ent. Soc. London, 7, p. 236. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 40; 1952, Mém. Inst franç. Afr. Noire, 19, p. 107; 1953, Bull. Inst. franç. Afr. Noire, 15, p. 540; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 485.

Rhaphidognatha trimaculata MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist., (2) 19, p. 316, pl. 2, fig. 2 (nec CHAUDOIR, nec MOTSCHULSKY).

Lobodontus trimaculatus BURGEON, 1935, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 325.

Espèce ayant plus ou moins la même répartition géographique que la précédente, mais plus commune.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 3017, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, grattage des écorces; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense, sur les arbres et le sol; n° 3384, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 28.IV.1952, savane herbeuse à ligneux rares; n° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse, dans arbre mort sur pied.

Lobodontus compressus MURRAY.

P.N.G. : 7 exemplaires.

N° 3757, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, savane herbeuse, dans arbre mort sur pied.

Espèce d'Afrique occidentale, connue de Guinée, du Nigéria, du Cameroun et du Congo. Dans ce dernier pays elle est rare, et je n'en connais que 6 spécimens, au Musée de Tervuren, des localités suivantes :

Uele : Bambesa (J. VRYDAGH, IX.1937).

Kibali-Ituri : Watsa (L. BURGEON, 1922); Moto (L. BURGEON, 1923).

Lualaba : Kafakumba (F. G. OVERLAET).

Subfam. THYREOPTERINAE.

Gen. **THYREOPTERUS** DEJEAN.

Thyreopterus flavosignatus DEJEAN.

P.N.G. : 14 exemplaires.

N° 192, 1 ex., I/c/2'', H. DE SAEGER, 3.II.1950, galerie forestière; n° 265, 2 ex., I/c/2'', H. DE SAEGER, 4.III.1950, taillis de galerie forestière; n° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, galerie forestière humide, sur le sol; n° 934, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, galerie forestière, dans des branches pourries; n° 935, 2 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.1950.XI, galerie forestière, sous les écorces; n° 1508, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.IV.1951, tête de source, arbres morts en décomposition; n° 2130, 1 ex., II/fe/4, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, savane herbeuse, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2362, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source, sur le sol, sous les Graminées; n° 3268, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux, au sol; n° 3823, 1 ex., Utukuru/9, H. DE SAEGER, 26.VII.1952, arbre mort, galerie forestière; Nagero, C. NEBAY, 1-30.VI.1954, 1 ex.

Espèce très largement répandue dans toute l'Afrique, fort commune partout au Congo.

Thyreopterus bifasciatus HOPE.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3344, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 19.IV.1952, dans du bois mort en décomposition sur le sol.

Espèce d'Afrique centrale, moins commune au Congo que la précédente.

Thyreopterus plesius ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, Afra, 5, p. 14.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 235, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 27.I.1950, arbrisseaux dans galerie forestière; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 3344, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 19.IV.1952, dans le bois mort en décomposition sur le sol.

Rare espèce décrite du Cameroun et connue, au Congo, de la Tshuapa, du Tanganika et du Lualaba.

Deux de ces spécimens (n°s 235 et 2132) appartiennent à la var. *coriaceus* BURGEON, tandis que le troisième est un passage de la forme typique à cette même variété.

Gen. **THYREOPTERINUS** ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, Afra, 5, p. 13. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab. p. 340; 1942, Rev. Zool. Bot. Afr., 35, p. 411. BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 211.

Thyreopterinus Overlaeti BURGEON ssp. *lusingae* BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 211, fig. 47.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 929, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 6.XI.1950, galerie forestière, lisière.

Ne me paraît différer de la forme typique que par la couleur, et n'en serait peut-être qu'une simple variante. *T. Overlaeti* (avec sa forme) n'était connue que des deux localités suivantes du Katanga :

Lulua, Kapanga (F. G. OVERLAET, XII.1932); Parc Nat. Upemba, Lusinga (G. F. DE WITTE, VII.1947).

Thyreopterinus Collarti ALLUAUD.

ALLUAUD, 1932, *Afra*, 5, p. 14. — BURGEON, 1933, *Rev. Zool. Bot. afr.*, 24, p. 155; 1937, *Ann. Mus. Congo Belge*, in-4°, *Zool.*, III, 2, *Carab.*, p. 341. — BASILEWSKY, 1948, *Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg.*, 24, n° 5, p. 44; 1952, *Eos*, 28, p. 247.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, sur le sol, troncs et feuilles décomposées.

Espèce connue du Cameroun, du Gabon, du Congo et de Fernando-Po.

Bas-Congo : Mayidi (R. P. VAN EYEN, 1942).

Tshuapa : Flandria (R. P. HULSTAERT, 1931).

Kibali-Ituri : Watsa (L. BURGEON); Moto (L. BURGEON, 1920, 1923); Wamba (P. GÉRARD, VIII.1930).

Kivu : Mabuita (BOUTAKOFF, XII.1935).

Lualaba : Kapanga (F. G. OVERLAET, II.1933, IX.1933).

Tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Subfam. **HELLUONINAE.**

Comme je l'ai déjà signalé, les caractères différentiels utilisés dans mon tableau des sous-familles ne s'appliquent avec précision qu'aux représentants afro-malgaches de la famille. J'ai tâché de mettre en évidence des caractères pouvant servir à définir l'ensemble de chaque sous-famille dans le cadre de la faune mondiale, mais cela ne m'a pas toujours été possible, surtout par suite de l'état très inégal de nos connaissances des Carabides suivant les faunes envisagées; c'est ainsi que l'étude des formes africaines est bien plus avancée que celle des mêmes insectes dans les régions néotropicale, australienne et même sud-asiatique. Aussi, les caractères qui ont servi à caractériser les Helluonines et à les séparer des sous-familles voisines se retrouvent invariablement dans les quatre genres afro-malgaches, mais ne sont plus aussi constants si l'on examine des groupes originaires d'autres continents. La membrane transparente de la troncature apicale des élytres est nettement épaissie en bourrelet chez *Omphra*, de l'Asie du Sud-Est, chez *Helluomorpha* d'Amérique du Sud et chez *Helluo* et *Dicranoglossus* d'Australie; la dent labiale est courte et large chez *Helluarchus*, *Helluopterus* et *Gigadema* d'Australie, ou même tout à fait absente chez *Aenigma* et *Dicranoglossus* de la même région. La plupart des genres australiens ne possèdent qu'une seule soie supra-orbitale, alors que les genres africains en ont toujours deux, ce qui constitue

un bon caractère pour scinder la sous-famille en deux tribus distinctes. Par contre, la forme et la vestiture des protarses des ♂♂ est identique chez tous les *Helluoninae* que j'ai pu examiner.

Les *Helluonines* sont largement répandus dans le monde, et presque exclusivement dans les régions tropicales et subtropicales. Trois genres sont connus d'Amérique (*Helluomorpha* CASTELNEAU, *Helluomorphoides* BALL et *Pleuracanthus* GAY), avec quelques espèces remontant jusqu'à l'État de New York. En Afrique ils occupent une bonne partie du continent et sont présents à Madagascar. Les genres *Macrocheilus* HOPE, *Omphra* REICHE, *Colfax* ANDREWES et *Creagris* NIETNER peuplent l'Asie tropicale, et particulièrement le Sud-Est. Enfin, en Australie nous trouvons une douzaine de genres endémiques, souvent riches en espèces; il est cependant intéressant de noter qu'aucun représentant de la sous-famille n'est connu de Tasmanie ni de Nouvelle-Zélande. Cette répartition dénote un groupe d'origine très ancienne, dont la séparation date au moins du Jurassique.

Les *Helluoninae* sont très rapprochés des *Anthiinae* qui, comme on le verra plus loin, ont une origine nettement plus récente; mais il est incontestable qu'ils dérivent d'une souche commune, les premiers étant restés plus voisins de cette souche primitive, tandis que les seconds s'en sont différenciés déjà sur le continent africain.

En Afrique les *Helluonines* sont nombreux, mais à Madagascar ils sont d'introduction nettement moins ancienne et d'origine africaine.

Les quatre genres afro-malgaches peuvent se caractériser comme suit :

- 1 (4) Pronotum large, sa base (entre les angles postérieurs) dépassant de loin la largeur du pédoncule. Dent labiale étroite sur presque toute son étendue, n'atteignant que les deux tiers de la longueur des lobes latéraux qui sont larges et rétrécis-acuminés au sommet.
- 2 (3) Premier article des antennes court, plus court que les deux suivants réunis 1. Gen. **Macrocheilus** HOPE.
- 3 (2) Premier article des antennes scapiforme, plus long que les deux suivants réunis 2. Gen. **Erephognathus** ALLUAUD.
- 4 (1) Pronotum plus étroit, sa base ne dépassant pas ou à peine la largeur du pédoncule. Dent labiale étroite seulement à l'extrémité distale, atteignant presque la longueur des lobes latéraux qui sont émoussés et arrondis au sommet.
- 5 (6) Série ombiliquée de l'élytre dédoublée sur toute sa longueur. Pas de carénules sur l'emplacement des stries, entre les côtes des interstries. Tarses munis en dessous d'épines courtes et peu nombreuses; seuls les trois premiers articles des protarses des ♂♂ munis à la face ventrale de phanères adhésives 3. Gen. **Triaenogenius** CHAUDOIR.

- 6 (5) Série ombiliquée de l'élytre dédoublée seulement à l'épaule et à l'apex, simple au milieu. Deux fines carénules longitudinales sur l'emplacement des stries, entre les côtes des interstries. Tarses munis en dessous d'une dense semelle de soies assez longues; les quatre premiers articles des protarses des ♂♂ munis à la face ventrale de phanères adhésives

4. Gen. **Meladroma** MOTSCHULSKY.

Erephognathus ALLUAUD. — Genre propre à Madagascar, où il ne compte que deux espèces.

Triaenogenius CHAUDOIR. — J'ai publié récemment une révision des espèces de ce genre (Rev. Zool. Bot. afr., 60, 1959, pp. 257-282). Aucun spécimen n'a été recueilli au Parc National de la Garamba, qui est en dehors de son aire de dispersion. Il est par contre fréquent dans le Parc National de l'Upemba.

Gen. **MACROCHEILUS** HOPE.

Genre répandu en Afrique, à Madagascar et en Asie tropicale. L'orthographe valable du nom générique est *Macrocheilus* (génotype : *M. Bensoni* HOPE; par monotypie); AGASSIZ a cru devoir corriger le nom en *Macrochilus* en 1846, mais cette modification ne peut être retenue.

J'ai récemment publié une brève étude sur ce genre (Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 96, 1960, pp. 39-51), rendue nécessaire par suite de l'examen des types de toutes les espèces connues.

Macrocheilus labrosus DEJEAN.

P.N.G. : 48 exemplaires.

N° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 1201, 1 ex., II/gd, J. VERSCHUREN, 4.II.1951, à la lampe; n° 1244, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, savane herbeuse, des nids de *Cubitermes sankuruensis*; n° 1245, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1249, 1 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée; n° 1560, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1562, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 1745, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2133, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, à la lampe; n° 2717, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3078, 3 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 30.I.1952, tête de source, sous les écorces; n° 3159, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.III.1952.

Espèce largement répandue en Afrique occidentale, du Sénégal au Nord du Congo, où je la connais de l'Ubangi, de l'Uele et du Kibali-Ituri. Dans le Congo occidental (Bas-Congo, Kwango, lac Léopold II) elle est représentée par la ssp. *Alluaudi* BURGEON, dépourvue de tache jaune sur les élytres.

Macrocheilus bimaculatus DEJEAN.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 985, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 20.XI.1950, savane arborescente, sous écorce; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse, au sol entre les touffes; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3459, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 17.V.1952, savane arborescente, sur tronc.

Espèce répandue du Sénégal jusqu'en Abyssinie et au Kenya. Elle est très rare au Congo, d'où je n'en connaissais que deux exemplaires, au Musée Royal de l'Afrique Centrale : Moto (L. BURGEON, 1923), Niarembe (CH. SCOPS, v. 1931).

Macrocheilus biguttatus GORY.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3370, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 20.IV.1952, savane arborescente; n° 3475, 2 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, sur le sol sous les arbres.

Cette espèce, décrite du Sénégal, est largement répandue en Afrique jusqu'en Abyssinie et jusqu'en Rhodésie du Sud. Au Congo je la connais de l'Uele, du Kibali-Ituri, du Haut-Katanga, du Lualaba et du Bas-Congo.

Macrocheilus vinctus BASILEWSKY.

(Fig. 26.)

BASILEWSKY, 1960, Bull. Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 96, p. 42, figs. 1 et 2, *e, f*.

P.N.G. : 14 exemplaires.

N° 234, 1 ex., I/c/1, G. DEMOULIN, 27.I.1950, savane arborescente; n° 1281, 2 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, sous écorce; n° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1562, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 2708, 1 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 31.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2739, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3023, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.I.1952, savane herbeuse; n° 3142, 1 ex., Ndelele/11, H. DE SAEGER, 21.II.1952, fond marécageux à sec; n° 3194, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 18.III.1952, à la lampe; n° 3807, 1 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée.

Espèce longtemps confondue avec *M. bimaculatus* DEJEAN, dont elle est pourtant bien distincte par la conformation et la sculpture des intervalles des élytres et la forme du pronotum. Elle est surtout répandue au Congo, dans l'Oubangui-Chari et au Cameroun.

Macrocheilus scapularis REICHE.

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 1801, 4 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 1870, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951,

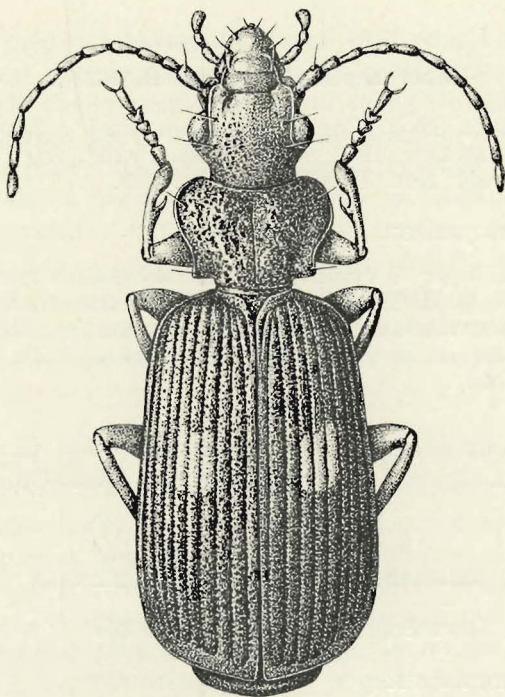


FIG. 26. — *Macrocheilus vinctus* BASILEWSKY. (×7)

strate graminéenne autour d'une mare; n° 2484, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 2805, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2873, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 6.XII.1951, abords marécageux; n° 3003, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.I.1952, galerie forestière claire; n° 3190, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière, sur le sol.

Espèce répandue du Sénégal à l'Éthiopie, mais rare partout. Au Congo elle semble n'exister qu'en Uele.

Macrocheilus dorsiger CHAUDOIR.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol.

Espèce d'Afrique occidentale, rarement recueillie. Au Musée Royal de l'Afrique Centrale ne se trouve qu'un spécimen congolais, provenant de Rwindi, au Parc National Albert.

Macrocheilus Overlaeti BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Tervuren, in-4°, Zool. III, 2, Carab., p. 371. — BASILEWSKY, 1952, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, 19, p. 113; 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 222.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1237, 1 ex., II/cd/9, J. VERSCHUREN, 8.II.1951, feuilles mortes en décomposition; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2140, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 3954, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête.

Espèce décrite du Lualaba et que j'ai citée aussi du Parc National de l'Upemba et de la région du mont Nimba, en Haute-Guinée.

Macrocheilus angustatus BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr., 42, p. 224.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 3288, 3 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse.

Espèce qui semble exister seulement dans l'Est et le Sud-Est du Congo. Je la connaissais des localités suivantes, d'après les collections du Musée de Tervuren :

Lualaba : Kapanga (F. G. OVERLAET, XII.1932, III.1933).

Kivu : Masisi (G. BABAULT).

Kibali-Ituri : Nioka (J. LEROY, VII-VIII.1934); Geti (R. RANDOUR, IV.1939).

Gen. **MELADROMA** MOTSCHULSKY.

MOTSCHULSKY., 1855, Et. ent., 4, p. 54. — CHAUDOIR, 1872, Rev. Mag. Zool., (2) 23, p. 174; 1877, Bull. Soc. imp. Natur. Moscou, 52, 2, p. 247. — PÉRINGUEY, 1896, Trans. S. Afr. Phil. Soc., 7, pp. 165, 167. — SLOANE, 1914, Proc. Linn. Soc. N. S. WALES, 39, p. 570. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, p. 372. — BASILEWSKY, 1953, Explor. P. Nat. Upemba, 10, p. 220; 1959, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 261.

Génotype : *Anthia umbraculata* FABRICIUS (par monotypie).

Ce genre fut créé par MOTSCHULSKY en 1855 pour l'*Anthia umbraculata* de FABRICIUS, sans aucune définition. Il fut accepté par CHAUDOIR en 1872, puis révisé en 1877 par le même auteur qui en sépare plusieurs espèces qu'il place dans le nouveau genre *Triaenogenius*. Mais les caractères mentionnés sont insuffisants pour caractériser nettement ces deux coupes génériques. CHAUDOIR laisse ainsi parmi les *Meladroma* des espèces comme *lugubris* SCHAUM et *Gerstaeckeri* CHAUDOIR, qui sont pourtant des *Triaenogenius*.

La définition que je propose maintenant pour le genre *Meladroma* a l'avantage d'en faire un ensemble très homogène et bien différencié des *Triaenogenius*, mais m'amène à en exclure des espèces qui sont bien mieux à leur place dans ce dernier genre, ainsi que je l'ai déjà montré dans un travail récent.

Taille moyenne à grande. Corps allongé, modérément convexe, à pubescence peu serrée. Coloration noire. Ailes présentes et bien développées.

Tête très grosse, large, à peine rétrécie en arrière où le cou est épais et voûté; yeux gros et très saillants; tempes obliques et longuement pubescentes; suture clypéale bien marquée; clypéus court et large, à peine sculpté; surface à ponctuation espacée, grosse mais peu profonde. Labre très grand, imponctué, nettement plus long que large, le milieu du bord antérieur fortement avancé, parfois même pointé. Mandibules cachées par le labre. Labium grand, très profondément échancré, les lobes latéraux très longs, la dent médiane presque aussi longue, large à la base, acérée à l'extrémité, incurvée vers l'intérieur. Ligule long et large, non élargi vers le sommet où il est échancré, pourvu de quatre soies, dont deux situées presque au bord, les deux autres plus à l'intérieur; paraglosses atrophiés; maxilles courts, crochus et très acérés au sommet, fortement et longuement ciliés au côté interne. Palpes épais, semblables chez les deux sexes, pubescents, les labiaux polychètes; aux maxillaires l'avant-dernier article est court, le dernier légèrement élargi vers l'extrémité; aux labiaux le dernier article est très élargi distalement. Antennes épaisses, dépassant la base du pronotum d'un peu moins de trois articles, le 1^{er} épais et élargi distalement, le 2^e court, le 3^e bien plus long que le précédent, un peu plus long que le suivant; 5 à 11 aplatis et un peu dilatés; les trois premiers articles sont pourvus

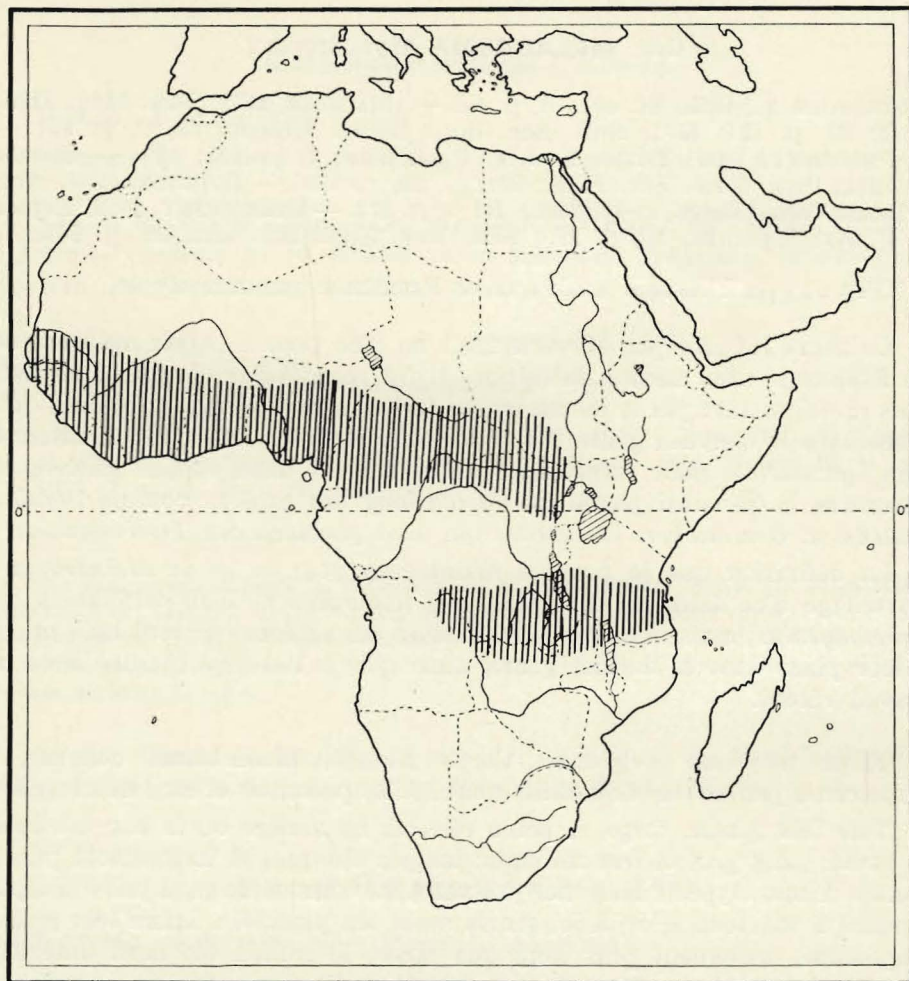


FIG. 27. — Répartition géographique du genre *Meladroma*.

de soies assez longues et dressées mais espacées, le 4^e avec en outre une fine pubescence courte et plus dense; 5 à 11 très densément et brièvement pubescents de brunâtre, avec une ligne longitudinale médiane glabre.

Pronotum cordiforme, plus ou moins fortement élargi en avant où les côtés sont régulièrement arrondis, rétrécis et sinués en arrière; angles postérieurs subdroits et arrondis au sommet; base toujours beaucoup plus étroite que le bord antérieur; sillon longitudinal médian peu marqué, mais le disque déprimé au milieu; surface à ponctuation le plus souvent grosse mais très espacée.

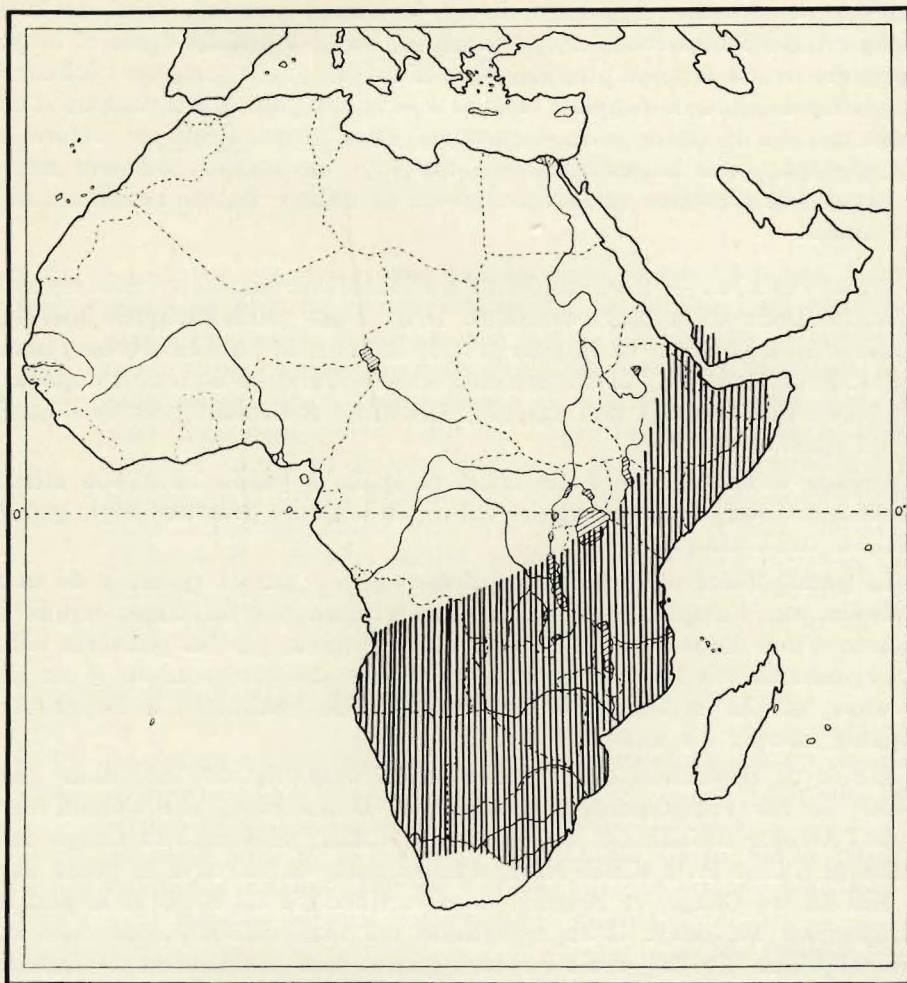


FIG. 28. — Répartition géographique du genre *Triaenogenius*.

Élytres nettement rétrécis à la base ou subparallèles; épaule de conformation variable; troncature apicale faiblement oblique et arquée, munie d'une fine membrane transparente; intervalles modérément surélevés ou plans, les pairs semblables aux impairs; deux fines carénules sur l'emplacement des stries; striole scutellaire courte.

Dessous ponctué et pubescent, l'abdomen plus ou moins lisse au milieu; apophyse prosternale presque imponctuée, assez large, rebordée seulement en avant; métépisternes très longs et étroits, surtout en arrière; épipleures des élytres élargis en avant et ponctués. Segments abdominaux semblables

chez les deux sexes. Pygidium du ♂ fortement ponctué, celui de la ♀ presque lisse. Pattes robustes, pubescentes; tarses à articles épais et larges, à premier article à peine plus long que le suivant, le 4^e fortement échancré, les griffes longues et simples; chaque article est pourvu en dessous d'une dense semelle de soies assez longues et assez fines. Protarses antérieurs des ♂♂ pas plus larges que ceux des ♀♀, les quatre premiers munis en dessous de phanères adhésives alignées au milieu. Pas de brosse sexuelle aux tibias.

Chétotaxie. — Bord antérieur du labre avec six soies. Soie clypéale présente. Deux soies supra-orbitales. Deux soies prothoraciques latérales, l'antérieure à l'endroit de la plus grande largeur, la postérieure bien avant l'apex. Fouet basal de l'élytre présent. Série ombiliquée élytrale comportant des fouets nombreux et non agrégés, dédoublés seulement près de l'épaule et à l'apex.

Organe copulateur du mâle court et épais, à partie terminale effilée, à base individualisée; deux ligules chitinisés toujours présents. Style gauche petit, le droit atrophié.

Le genre *Meladroma* diffère de *Triaenogenius* par la présence de deux carénules sur l'emplacement des stries élytrales, par les tarses munis en dessous d'une dense semelle de soies assez longues, par les phanères adhésives présentes sur les quatre premiers articles des protarses du ♂ au lieu de trois, et par la série ombiliquée dédoublée seulement à l'apex et à l'épaule, simple au milieu.

L'aire de dispersion de ce genre en Afrique (fig. 27) est, dans l'état actuel de nos connaissances, discontinue. D'une part, elle s'étend dans toute l'Afrique occidentale, du Sénégal au Chari, pénétrant au Congo dans l'Ubangi, l'Uele et le Kibali-Ituri, d'autre part, on retrouve le genre dans le Sud-Est du Congo, en Angola, dans la Rhodésie du Nord et le Sud du Tanganyika Territory. Cette répartition est bien différente de celle des *Triaenogenius* (fig. 28), mais les deux genres sont exclusivement africains.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1 (2) Intervalles des élytres largement bombés mais peu saillants, aplanis vers l'apex, à microsculpture isodiamétrale forte et serrée les rendant mats, pourvus d'une rangée de gros points de chaque côté, à quelque distance de la strie. Ponctuation de la tête grosse et couvrant presque toute sa surface; celle du pronotum très grosse et profonde, irrégulière. Yeux très gros et très saillants. Labre avancé vers l'avant en courbe plus régulière, ne formant pas de prolongement acuminé. Antennes plus longues et moins épaisses, à 3^e article nettement plus long que le suivant, 5 à 10 nettement

plus longs que larges. Phanères adhésives de la face ventrale des protarses du ♂ plus grandes. Elytres non parallèles mais rétrécis à la base et élargis en arrière. Pronotum rétréci fortement en arrière, les côtés redressés un peu avant les angles postérieurs, mais ne formant pas d'étranglement. Dernier article des palpes maxillaires moins sécuriforme. Longueur : 22 à 29 mm. — Afrique occidentale, Nord-Est du Congo 1. **M. umbraculata** FABRICIUS.

- 2 (1) Intervalles des élytres bien saillants jusque près de l'apex, à microsculpture plus ou moins indistincte, ce qui les rend brillants, à points plus petits et accolés aux stries. Ponctuation de la tête plus faible et bien plus espacée, laissant tout l'avant du front imponctué; celle du pronotum moins grosse et bien plus espacée. Yeux gros mais nettement moins saillants. Labre fortement avancé, presque acuminé au milieu du bord antérieur. Antennes plus courtes et plus épaisses, le 3^e article à peine plus long que le suivant, 5 à 10 presque aussi larges que longs. Phanères adhésives de la face ventrale des protarses du ♂ plus petites et moins apparentes. Élytres subparallèles, non ou à peine élargis en arrière et non rétrécis vers la base. Dernier article des palpes maxillaires plus sécuriforme.
- 3 (6) Pronotum transverse, bien plus large que long.
- 4 (5) Pronotum à côtés rétrécis en arrière et redressés devant les angles postérieurs sans former d'étranglement; ces angles subdroits. Labre fortement pointé vers l'avant, présentant une échancrure latérale, la partie antérieure presque triangulaire. Corps moins parallèle. La partie distale effilée de l'édéage plus émoussée. Longueur : 26 à 34 mm. — Afrique occidentale et orientale 2. **M. grandis** DEJEAN.
- 5 (4) Pronotum à côtés plus fortement rétrécis en arrière, formant une petite encoche ou étranglement avant de se redresser devant les angles postérieurs qui sont plus aigus. Labre moins acuminé vers l'avant et ne présentant pas latéralement d'échancrure. Corps plus parallèle. La partie distale effilée de l'édéage n'est guère émoussée. Longueur : 22 à 30 mm. — Afrique occidentale, Nord-Est du Congo 3. **M. informicollis** LIEBKE.
- 6 (3) Pronotum non transverse mais presque aussi long que large. Pronotum rétréci en arrière mais sans étranglement avant le redressement vers les angles postérieurs. Labre acuminé au milieu, mais simple latéralement. Corps étroit et parallèle. Longueur : 21 à 27 mm. — Katanga, Nord-Angola 4. **M. katangensis** BURGEON.

Meladroma umbraculata FABRICIUS.

(Fig. 29 a-e.)

Anthia umbraculata FABRICIUS, 1801, Syst. Eleuth., 1, p. 223 (Type : Guinée; Mus. Copenhague).

Helluo opacus LAFERTÉ, 1849, Rev. Mag. Zool., (2) 1, p. 350 (Type : Sénégal-gambie).

Meladroma umbraculata MOTSCHULSKY, 1855, Et. entom., 4, p. 54, pl. 1, fig. 3. — CHAUDOIR, 1877, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 52, 2, p. 248. — LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, p. 122. — BURGEON, 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 372. — BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. nat., 1, p. 208; 1952, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, 19, p. 113; 1954, l.c. 40, p. 252.

Macrocheilus grandis MURRAY, 1857, Ann. Mag. nat. Hist., (2) 19, p. 159.

Acanthogenius umbraculatus DOHRN, 1875, Stettin. ent. Zeit., 36, pp. 216, 218.

Meladroma umbraculatus subsp. *brevipennis* LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, pp. 121, 122 (Type : Joko; détruit) (**Syn. nova**).

Édage fig. 29, a, e.

Cette espèce est répandue en Afrique occidentale et dans le Nord-Est du Congo.

Sénégal (IRSNB). Gambie : Mac Carthy Isl. (G. SVENSSON, Mus. Stockholm, MRAC). Guinée : Kéoulenta (M. LAMOTTE, MP, MRAC). Sierra-Leone (MRAC, IRSNB, ZMB); Serabu (ZMB, MRAC). Libéria (MRAC, ZMB); Monrovia (IRSNB). Côte d'Ivoire : Dimbokro (MRAC). Togo : Bismarckburg (L. CONRADT, X.1892, ZMB, MRAC); Agome-Paline (O. ULBRICHT, ZMB); Misahöhe (E. BAUMANN, III.1894, ZMB). Nigeria : Old Calabar (IRSNB, BM, ZMB).

Cameroun : Joko (MRAC, ZMB, Mus. Amsterdam, Mus. Budapest); Ngaouyanga (Miss. Sci. Suisse, VII.1947, MRAC); Bagiri (HOUY, V.1913, ZMB); Pamaquelle (v. RAMSAY, IV.1913, X.1913, ZMB). Oubangui-Chari : Bosum, Uamgebiet (TESSMANN, V-VI.1914, ZMB, MRAC); Weg n. Bosum, Sibaforo-Ngumbu (TESSMANN, III.1914, ZMB); Bangui (IRSNB); Fort Crampel (MRAC, IRSNB); Fort Sibut (MRAC, IRSNB); Niam-Niam (ZMB, Mus. Stockholm); Semnio (BOHNDORFF, ZMB).

Congo : Uele : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896, MRAC); Tukpwo (J. VRYDAGH, VII.1937; L. LECOMTE, IX.1937; MRAC); Adranga (M^{me} HUTEREAU, 1912, MRAC).

P.N.G. : 20 exemplaires.

N° 308, 1 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arbustive au sommet du mont (815 m); n° 715, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 21.VII.1959, savane; n° 1296, 1 ex., Bawangu, J. VERSCHUREN, 23.II.1951, à la lampe; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1409, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1453, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 25.III.1951, à la lampe; n° 1457, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1542, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 5.IV.1951, sur écorce d'*Iringia*; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, sur écorce de *Terminalia*; n° 1705, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, savane brûlée, au sol; n° 2172, 2 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER,

30.VII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 3283, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignon; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique.

[**Meladroma grandis** DEJEAN.]

(Fig. 29 b, f.)

Helluo grandis DEJEAN, 1829, Icon., 1, p. 150, pl. 19, fig. 3; 1831, Spec. gén., 5, p. 400 (Type : Sénégal, Muséum Hist. Nat. Paris !).

Meladroma grandis CHAUDOIR, 1877, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 52, 2, p. 248.

Comme on a pu le voir plus haut, cette espèce n'est nullement identique à *M. umbraculata*, ainsi que l'ont mentionné la plupart des auteurs. Édéage fig. 29, b, f.

Sénégal (MP). Sénégalie (ex coll. SCHAUM, ZMB).

Côte d'Ivoire : Dimbokro (MRAC). Dahomey (MRAC). Togo : Hinterland (THIERRY, ZMB).

Tanganyika Territory : Dar-es-Salam Umg. (MRAC); Tendaguru, Lindi (JANENSCH, VIII-XI.1909, ZMB); Kigonsera (Mus. München).

Nyasaland : Blantyre (C. BELCHER, 1922, SAM).

Meladroma informicollis LIEBKE.

(Fig. 29 e, g.)

Meladroma informicollis LIEBKE, 1928, Ent. Anz., 8, pp. 105, 121, 125 (Type : Joko; détruit). — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 373. — BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. natur., 1, p. 208.

Le type de cette espèce, qui se trouvait originellement dans la collection LIEBKE, a été détruit lors du désastre qui a anéanti les collections entomologiques du Musée de Hambourg. Je propose de désigner comme néotype un exemplaire ♀ déterminé par LIEBKE, provenant de la région de Sassa, et se trouvant au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Édéage fig. 29, e, g.

Dahomey (MRAC).

Cameroun : Joko (Mus. Budapest); Ngaouyanga (Miss. Sci. SUISSE, VII.1947, MRAC); Mongory (WAIBEL, IV.1892, ZMB). Oubangui-Chari : Fort Sibut (MRAC, IRSNB); Fort Crampel (MRAC, IRSNB).

Congo : Uele : région de Sassa (COLMANT, 1895-1896, MRAC). Kibali-Ituri : Moto (L. BURGEON, XI.1922, MRAC); Mahagi à Niarembe (Ch. SCOPES, 1935, MRAC); région d'Abok (Ch. SCOPES, 1935, MRAC); Bunia (RR. Fr. MARISTES, XII.1937, MRAC).

J'ai vu un spécimen de cette espèce étiqueté : N. W. Rhodesia (IRSNB), mais cette provenance me paraît douteuse.

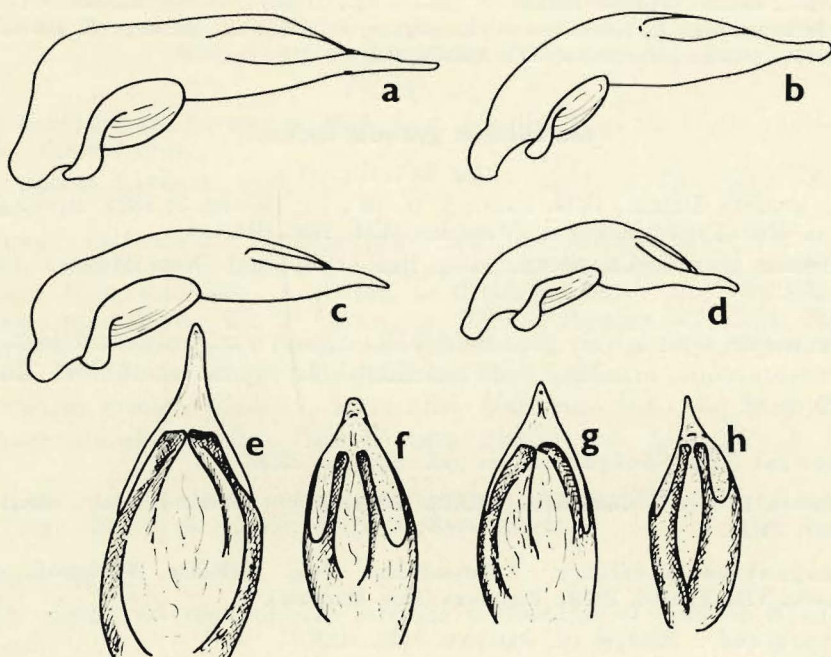


FIG. 29. — Gen. *Meladroma* MOTSCHULSKY, édages. ($\times 15$)
 a, e : *Meladroma umbraculata* F. — b, f : *M. grandis* DEJEAN.
 c, g : *M. informicollis* LIEBKE. — d, h : *M. katangensis* BURGEON.

P.N.G. : 50 exemplaires.

N° 86, 1 ex., I/o, G. DEMOULIN, XI.1949; n° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 381, 1 ex., Mandé, H. DE SAEGER, 5.IV.1950, savane boisée dense; n° 407, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 13.IV.1950, à la lampe; n° 895, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 18.X.1950, bas-fond marécageux; n° 1488, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, à la lampe; n° 1591, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1703, 2 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, au sol; n° 1728, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.V.1951, à la lampe; n° 1788, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.V.1951; n° 2265, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, tête de source à Mitragynés; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2424, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse, sur tiges; n° 2567, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous un grand *Ficus*; n° 2590, 3 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2637, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.X.1951, savane herbeuse, bouse de buffle; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2700, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2717, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol et dans les chaumes; n° 2718, 1 ex., Makpe/8, H. DE SAEGER, 5.XI.1951, tête de source boisée; n° 2739, 6 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 2863, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER,

5.XII.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3074, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, piégeage aux viscères; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense, sur le sol; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3887, 3 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3969, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 23.VIII.1952, savane herbeuse.

Meladroma katangensis BURGEON.

(Fig. 29 d, h.)

Meladroma katangensis BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 373 (Type: Élisabethville; Musée Royal de l'Afrique Centrale). — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 223.

Édage fig. 29, d, h.

Congo : Maniema : Mukolosimba, terr. de Kabambare (N. LELEUP, X.1954, MRAC). Haut-Katanga : Élisabethville (Ch. SEYDEL, XI.1928, X.1934; H. J. BRÉDO, XI.1930; R. MASSART, XI.1930, l'holotype ♂; D^r RICHARD, 1935; tous au MRAC); Kundelungu (N. LELEUP, X.1954, MRAC). Lualaba : Parc Nat. de l'Upemba, Kaswabilenga (G. F. DE WITTE, X.1947, MRAC); Lubudi (R. CLAIR, 1947, MRAC); Jadotville (J. VAN MOL, XII.1951, MRAC); Kafakumba (F. G. OVERLAET, XI.1933, XI.1937, MRAC, IRSNB); riv. Kalani (F. G. OVERLAET, X.1933, MRAC); riv. Kapelekese (F. G. OVERLAET, IX.1933, MRAC); Sandoa (F. G. OVERLAET, XI.1931, MRAC); Kapanga (F. G. OVERLAET, IX-XI.1932, II.1934, MRAC).

Angola : Dundo (E. LUNA DE CARVALHO, X.1953, Mus. Dundo).

Subfam. ANTHIINAE.

Les *Anthiinae* sont très proches des *Helluoninae*; ils sont certainement dérivés d'une souche commune, peut-être même d'un genre d'Helluonines voisin de *Triaenogenius* et aujourd'hui disparu. Cette différenciation a dû se produire au Crétacé et l'époque tardive de leur apparition explique leur absence à Madagascar, tandis que leur présence en Inde est sans doute le fait d'une migration plus récente. Le centre de dispersion, leur origine dirais-je même, est le Nord de l'Afrique orientale, d'où ils se sont répandus dans les régions steppiques de l'Afrique au fur et à mesure du réchauffement du continent, principalement dans toute l'Afrique orientale et en Afrique méridionale, où les espèces se sont multipliées au Miocène et au Pliocène. C'est également pendant le Miocène que les Anthiens ont peuplé toute la région saharienne, jusqu'au Sénégal vers l'Ouest et jusqu'en Afrique du Nord, où ils sont devenus strictement xérophiles et subdésertiques. Un rameau déjà considérablement évolué a passé en Arabie pendant la période géocratique du Montien et a atteint d'une part le Turkestan, d'autre part l'Inde; mais il n'existe que deux espèces dans ces régions.

En Afrique australe, et surtout en Afrique orientale, les espèces se sont considérablement diversifiées et la plupart d'entre elles ont formé des races géographiques; cette vicariance est d'ailleurs fréquente chez les Carabides steppiques aptères. Peu d'espèces ont pénétré au Congo et sont localisées dans les savanes du Sud et du Nord. D'après la carte ci-jointe (fig. 30), indiquant la répartition des Anthiinae, on peut constater que la région où

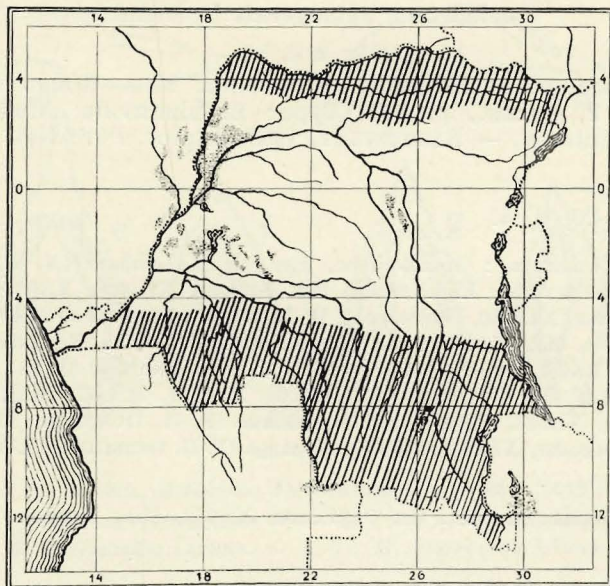


FIG. 30. — Répartition géographique des *Anthiinae* au Congo.

ils sont absents correspond, à peu de choses près, à la forêt équatoriale centrale, telle qu'elle a été définie par W. ROBYNS, augmentée des forêts de transition et de montagne de l'Est.

Les caractères séparant les Anthiens des Helliuniens dénotent clairement une orthogénèse plus avancée : conformation aberrante des protarses du mâle et de leur vestiture, disparition de la membrane apicale des élytres et de la dent labiale, apparition fréquente des poils écaillés clairs, etc.

Dans mon étude des Carabidae du Parc National de l'Upemba j'ai donné un tableau des tribus et des genres de la sous-famille.

Gen. **THERMOPHILUM** BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1950, Bull. Soc. ent. France, p. 80 (nom. nov.); 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, pp. 212, 214.

= *Thermophila* HOPE 1838 (rec HÜBNER, 1819).

Thermophilum galla THOMSON.

P.N.G. : 151 exemplaires.

N° 1244, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, récolté des nids de *Microtermes sankuruensis*; n° 1325, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 3.III.1951, au sol; n° 1326, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1361, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.III.1951, prairie à Cypéracées; n° 1409, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1427, 2 ex., II/bc/9, J. VERSCHUREN, 19.III.1951, sous écorce d'*Erythrophloeum guineense*; n° 1439, 2 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1441, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1444, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1457, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée, sur le sol; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, écorce de *Terminalia*; n° 1616, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1951, sur le sol; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, au sol, terrain marécageux; n° 1705, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, savane brûlée, au sol; n° 1764, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 18.V.1951, au sol; n° 1788, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.V.1951; n° 1844, 2 ex., II/db/9, J. VERSCHUREN, 29.V.1951, sol marécageux; n° 1852, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 1.VI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2003, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2017, 2 ex., II/db/6, J. VERSCHUREN, 29.VI.1951, hautes Graminées, sur le sol; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2172, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 30.VII.1951, savane herbeuse; n° 2282, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane herbeuse de bas-fond; n° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2770, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, savane herbeuse; n° 2928, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 2994, 3 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, colline herbeuse, sous des blocs de limonite; n° 3133, 87 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3204, 8 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3276, 1 ex., PpK/51/g/9, H. DE SAEGER, 2.IV.1952, galerie forestière, sur le sol; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3283, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans termitière en champignon; n° 3289, 2 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, dans des termitières en champignons; n° 3586, 3 ex., PFSK/22/2, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane boisée claire, sur le sol; n° 3761, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalles latéritiques; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, galerie forestière très dégradée; Nagero, 1 ex., C. NEBAY, 2-29.IX.1954.

La variation intraspécifique est assez considérable chez *Th. galla* qui étend son habitat sur une vaste aire allant du Dahomey au Somaliland et du Chari au Nord-Est du Congo. Les individus de la Garamba paraissent appartenir à la race typique, décrite du Kordofan, mais de nombreux spécimens de cette dernière provenance et du Soudan seraient nécessaires pour

pouvoir définir l'amplitude de ces variations et délimiter les populations et les sous-espèces géographiques. Le Musée Royal de l'Afrique Centrale possède de nombreux exemplaires provenant de la région de Dungu-Niagara-Doruma (M^{me} HUTEREAU, v. 1912), dans l'Uele, qui diffèrent dans l'ensemble des individus mentionnés plus haut par la taille plus grande en moyenne et par une nette tendance de la tache blanche humérale à devenir bipartite, alors qu'elle est simple chez les spécimens de la Garamba.

La même espèce est représentée au Dahomey et au Togo par la subsp. *Georgei* ANCEY (= *bella* OBST, *senegalensis* STERNBERG), au Cameroun et dans la Haute-Sangha par la subsp. *Lesnei* STERNBERG, dans l'Oubangui-Chari par la subsp. *congoana* BASILEWSKY et en Éthiopie méridionale et dans le Somaliland italien par la subsp. *somala* G. MÜLLER. Sous le nom de subsp. *luluana* j'ai décrit une petite série d'exemplaires qui m'avait été vendue par E. LE MOULT comme provenant de Kafakumba, dans la région de la Lulua (Ouest du Katanga); ces individus se rapprochent fortement de la subsp. *Lesnei*, mais leur localisation, jointe à certains caractères qui me parurent à l'époque dignes d'intérêt, m'a amené à les séparer de cette forme (1948, Bull. Soc. ent. France, p. 109). Je fus étonné plus tard de ne retrouver, parmi les immenses collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale, aucun spécimen de la Lulua, d'autant plus que je savais que les insectes que possédait LE MOULT de cette région provenaient des chasses de feu F. G. OVERLAET, un des meilleurs correspondants du Musée de Tervuren, ayant enrichi nos collections de quelques centaines de milliers d'exemplaires. J'interrogeais un jour ce regretté collègue, en lui montrant l'insecte en question. OVERLAET fut formel : jamais il n'avait capturé ou même vu une bête semblable; et quand on connaît la mémoire visuelle de cet excellent entomologiste, aucun doute n'est possible : les exemplaires vendus par LE MOULT ont été munis d'une étiquette de provenance fautive, ce qui m'a induit en erreur. Le nom de *luluana* est donc un synonyme de *Lesnei* et toute mention de capture de *Th. galla* dans le Sud du Congo est dénuée de fondement.

Gen. **ANTHIA** WEBER.

Anthia lunae THOMSON.

(Fig. 31.)

Anthia lunae THOMSON, 1859, Arcana Nat., p. 114, pl. 9, fig. 1. — CHAUDOIR, 1861, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 24, 2, p. 561. — OBST, 1901, Arch. f. Naturg. 67, p. 282.

Anthia tomentosa CHAUDOIR, 1861, Bull. Soc. imp. Nat. Moscou, 24, 2, p. 562. — OBST, 1901, Arch. f. Naturg., 67, p. 282. — KOLBE, 1906, Berlin, ent. Zeit., 51, p. 344. — BÉNARD, 1923, Voy. Babault Afr. or., Col. Car. Anthiinae, p. 24. — BURGEON, 1934, Bull. Cercle Zool. Cong., 11, p. 56, fig. 2; 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 186. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 44.

Anthia lunae ssp. *tomentosa* BURGEON, 1929, Rev. Zool. Bot. afr., 17, p. 55.

Anthia Lefebvrei ssp. *tomentosa* BASILEWSKY, 1951, Mém. Inst. Franç. Afr. Noire, Cameroun, Sci. nat. 1, p. 207.

P.N.G. : 36 exemplaires.

N° 1649, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, savane herbeuse, bouse de rhinocéros, n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, au sol; n° 1813, 1 ex.; II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.V.1951, à la lampe; n° 1844, 1 ex., II/db/9, J. VERSCHUREN, 29.V.1951, sol marécageux; n° 1933, 1 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 12.VI.1951, parmi

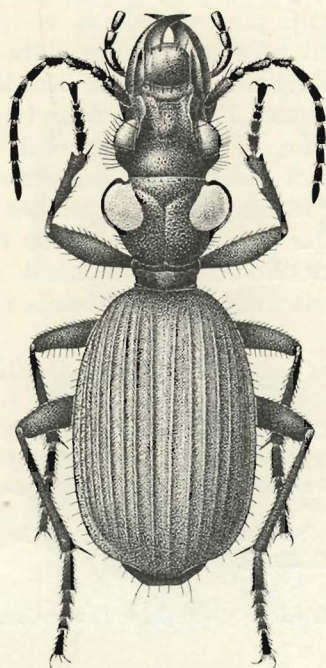


FIG. 31. — *Anthia lunae* THOMSON. (Env. $\times 2,2$)

les plantes aquatiques; n° 2076, 2 ex., Haute-Makpe/9, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, galerie forestière marécageuse, sous écorces; n° 2317, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2465, 3 ex., II/cc/3, H. DE SAEGER, 20.IX.1951, savane arbustive, dans branches mortes; n° 2994, 2 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, colline herbeuse, sous des blocs de limonite; n° 3133, 3 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite éboulés; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3223, 2 ex., PFSK/8/d/9, H. DE SAEGER, 25.III.1952, galerie forestière, sous les écorces; n° 3246, 1 ex., mont Tungu (Soudan), J. VERSCHUREN, 6.III.1952, sur le sol; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage des arbustes; n° 3540, 2 ex., II/fd/17,

H. DE SAEGER, 10.V.1952, galeries forestières, sur jeunes tiges; n° 3586, 4 ex., PFSK/22/2, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane boisée, sur le sol; n° 3612, 1 ex., Iso III, H. DE SAEGER, 11.VI.1952, forêt d'*Isobertinia*, fauchage strate herbacée; n° 3660, 1 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, entre les roches; n° 3813, 3 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux, sous les blocs; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux, sous des blocs de latérite; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

L'espèce fut décrite du Nil Blanc et elle est répandue jusqu'au Chari et au Gold Coast, ainsi que dans une partie du Cameroun et dans le Nord-Est du Congo. Il est probable qu'elle comporte plusieurs races distinctes, mais des matériaux plus abondants en provenance du Nord de l'Afrique orientale seraient nécessaires pour cette étude. Sous le nom de *tomentosa* CHAUDOIR a décrit une forme du Kordofan qui ne diffère que faiblement de celle de THOMSON. J'ai vu les deux types au Muséum de Paris, dans la collection Oberthür, et ils ne diffèrent entre eux que par des caractères qui me paraissent individuels. Les exemplaires du Nord-Est du Congo me semblent aussi identiques aux quelques rares spécimens du Nil Blanc que j'ai pu voir. Par contre les individus de l'Afrique occidentale, du Ghana au Tchad, constituent probablement une ou plusieurs races distinctes, mais l'absence de matériaux suffisants ne me permet pas de me prononcer.

Je connais *A. lunae* des localités congolaises suivantes :

Uele : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896); Dungu-Niangara-Doruma (M^{me} HUTE-REAU, V.1912); Api (Ct. LAPLUME); Buta (M^{me} L. LEBRUN, V.1931); Uere (DE BAUW), Tukpwo (J. VRYDAGH, VII.1937, XII.1938; J. LECONTE, IX.1937); Monga (G. F. DE WITTE, IV-V.1935).

Kibali-Ituri : Faradje (BLOMMAERT, VI.1915; J. RODHAIN, VIII.1913); Mongapi, près de Faradje (A. COLLART, IV.1930).

Tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à l'exception du dernier.

Gen. **CYPHOLOBA** CHAUDOIR.

Cypholoba tenuicollis CHAUDOIR ssp. **uelensis** BURGEON.

(Fig. 32.)

Cypholoba gracilis ssp. *uelensis* BURGEON, 1929, Rev. Zool. Bot. afr., 17, p. 47; 1935, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 187.

Cypholoba tenuicollis ssp. *uelensis* BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 45.

P.N.G. : 210 exemplaires.

N° 214, 1 ex., I/b/2, H. DE SAEGER, 22.II.1950, partie herbeuse exondée; n° 305, 4 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 324, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 21.III.1950, savane arborescente; n° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950,

savane arborescente; n° 325, 109 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec, sur le sol à Graminées courtes; n° 353, 9 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 399, 1 ex., I/o/4, G. DEMOULIN, 12.IV.1950, à la lampe; n° 441, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 21.IV.1950, galerie forestière humide; n° 467, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, savane arborescente; n° 549, 1 ex., I/o/4, H. DE SAEGER, 23.V.1950, savane arborescente; n° 651, 1 ex., I/b/4, G. DEMOULIN, 28.VI.1950, savane arborescente; n° 722, 3 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 24.VII.1950, sur les herbes de savane de pente; n° 1439, 15 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé, au soleil; n° 1441, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, sur le sol; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3250, 58 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol et au soleil.

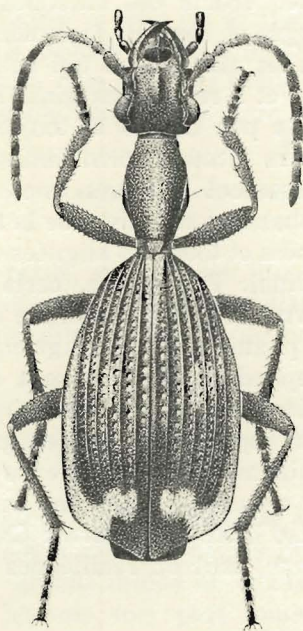


FIG. 32. — *Cypholoba tenuicollis* ssp. *uelensis* BURGEON. (×4)

L'espèce est très largement répandue dans toute l'Afrique intertropicale et comporte de nombreuses races géographiques plus ou moins bien caractérisées. La ssp. *uelensis* BURGEON n'est connue que du Nord-Est du Congo et je l'ai vue des localités suivantes :

Uele : Api (Cdt LAPLUME, X.1909, holotype, MRAC); Mauda (H. SCHOUTEDEN, III.1925, MRAC); Dika (H. SCHOUTEDEN, III.1925, MRAC); Dungu (DE GREEF, MRAC); de Bili à Lebo (M^{me} HUTEREAU, XI-XII.1912, MRAC).

Kibali-Ituri : de Mahagi à Niarembe (CH. SCOPES, 1935, MRAC); Sesenge (A. COLLART, III.1930, coll. Collart); Tomati près Sesenge (A. COLLART, III.1930, coll. Collart, MRAC); de Sesenge à Duembi (A. COLLART, III.1930, coll. Collart, MRAC); Duembe près Faradje (A. COLLART, III.1930, coll. Collart); Ndavu (A. COLLART, III.1930, coll. Collart).

Subfam. ZUPHIINAE.

Les *Zuphiinae* forment une lignée inabrésienne largement répandue dans le monde entier mais sont surtout fréquents dans les régions chaudes du globe. Ils sont caractérisés par le corps toujours pubescent et déprimé, la tête pédonculée, le premier article des antennes gros et le plus souvent très long, les palpes allongés et souvent fortement modifiés, le labre petit et normal, ne cachant pas les mandibules qui ne sont pas particulièrement longues, le pronotum large et à rebord marginal bien développé, et surtout par les protarses des mâles peu dilatés et toujours symétriques, avec les phanères adhésives toujours situées normalement. Chez les genres afro-malgaches les élytres présentent toujours une membrane apicale transparente assez large et les phanères adhésives de la face ventrale des protarses des ♂♂ sont peu développées et toujours alignées en deux rangées médianes le long de l'axe longitudinal. Par contre, certains genres australiens et néotropicaux sont dépourvus de cette membrane élytrale et présentent une conformation spéciale des phanères, qui sont groupées en une semelle dense et subarrondie; jamais cependant elles ne sont alignées obliquement par rapport à l'axe longitudinal du tarse, comme chez les *Galeritinae* et les *Dryptinae*. Une étude approfondie de ces genres australiens et sud-américains montrera certainement leur différence phylogénique et amènera vraisemblablement à leur séparation dans des tribus distinctes.

Les genres *Planetes* MAC LEAY et *Eunostus* CASTELNAU, classés habituellement parmi les *Zuphiinae*, sont en réalité des *Galeritinae*.

TABLEAU DES GENRES D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR.

- 1 (6) Palpes longs et minces, les maxillaires et les labiaux assez semblables bien que les premiers soient plus allongés; dernier article des labiaux et des maxillaires non ou faiblement dilaté, épaissi et élargi distalement. Scape le plus souvent très long
I. Trib. ZUPHIINI.
- 2 (5) Fouets de la série ombiliquée nettement agrégés en un groupe huméral et un groupe apical, longuement séparés au milieu. Constriction collaire de la tête très forte et bien marquée, intéressant profondément toute la face dorsale. Scape des antennes long et mince, quatre à cinq fois plus long que large, aussi long que les trois articles suivants réunis.

- 3 (4) Scape antennaire pubescent mais sans autre soie dressée que la soie apicale. Troncature apicale de l'élytre non sinuée. Édéage à aire membraneuse apicale déversée à gauche. Taille plus grande, les téguments ordinairement fortement pigmentés
1. Gen. **Zuphium** LATREILLE.
- 4 (3) Scape antennaire pubescent et avec plusieurs grandes soies dressées sur ce bord dorsal. Troncature apicale des élytres sinueuse. Édéage à aire membraneuse apicale en position terminale. Taille plus petite, les téguments souvent dépigmentés
2. Gen. **Parazuphium** JEANNEL.
- 5 (2) Fouets de la série ombiliquée non agrégés en deux groupes mais régulièrement alignés le long du 9^e intervalle. Constriction collaire de la tête moins prononcée et n'intéressant pas la face dorsale. Scape des antennes plus court et épais, à peine trois fois plus long que large, à peine plus long que les deux articles suivants réunis 3. Gen. **Polystichus** BONELLI.
- 6 (1) Palpes labiaux et maxillaires très dissemblables. Scape antennaire court et épais.
- 7 (8) Palpes labiaux petits, grêles, très fins, à dernier article mince et acuminé, subfusiforme; palpes maxillaires longs, épais, à dernier article gros et très dilaté en forme de cylindre tronqué
II. Trib. **PATRIZIINI**.
Taille petite, corps allongé et étroit, subparallèle, le plus souvent dépigmenté. Tempes très développées et toujours gonflées
4. Gen. **Patrizia** ALLUAUD.
- 8 (7) Palpes labiaux longs, épais, à dernier article très grand, fortement dilaté, sécuriforme et allongé; palpes maxillaires petits, grêles, très fins, à dernier article mince et acuminé, subfusiforme. Tempes grandes, deux à trois fois plus longues que les yeux, souvent gonflées III. Trib. **LELEUPIDIINI** (1).
- 9 (10) Articles antennaires courts, le 3^e pas plus long que le précédent ou que le suivant, toujours plus court que le scape. Série ombiliquée de l'élytre comportant une quinzaine de fouets non agrégés mais alignés régulièrement le long de la gouttière marginale
5. Gen. **Leleupidia** BASILEWSKY.

(1) Par suite d'un lapsus aussi malencontreux qu'inexplicable, j'ai commis une grave erreur dans tous mes travaux antérieurs sur cette tribu, et notamment dans ma *Revision des Leleupidiini* (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 47, 1953, pp. 263-281), en désignant le palpe maxillaire sous le nom de labial, et vice-versa. Ceci risquait de faire méconnaître les vrais caractères du groupe; les dessins des pièces buccales illustrant ces travaux auront cependant permis au lecteur de corriger aisément le lapsus.

- 10 (9) Articles antennaires plus allongés, le 3^e plus long que les autres, au moins aussi long que le scape.
- 11 (14) Fouets de la série ombiliquée alignés le long de la gouttière marginale et non agrégés en deux groupes. Élytres à stries bien marquées et à intervalles plus ou moins saillants.
- 12 (13) Antennes épaisses et courtes, le 3^e article aussi long que le scape. Dernier article des palpes maxillaires densément pubescent et plus épaissi. Tempes presque toujours nettement gonflées, le cou plus ou moins étranglé à sa jonction avec les tempes. Angles postérieurs du pronotum toujours bien marqués, droits ou aigus, souvent saillants ou même épineux 6. Gen. **Paraleleupidia** BASILEWSKY.
- 13 (12) Antennes fines et longues, le 3^e article une fois et demie plus long que le scape. Dernier article des palpes maxillaires fin et grêle, non épaissi, presque complètement glabre. Tempes non gonflées, très longues, longuement et graduellement amincies jusqu'au cou et sans aucun étranglement à leur base. Angles postérieurs du pronotum marqués mais largement obtus 7. Gen. **Neoleleupidia** BASILEWSKY.
- 14 (11) Fouets de la série ombiliquée agrégés en deux groupes largement séparés, un groupe huméral et un groupe apical. Élytres à rangées de points alignés mais sans stries ni intervalles. Dernier article des palpes maxillaires fin et grêle, subglabre. Antennes moniliformes, le 3^e article plus long que ses voisins mais pas plus long que le scape. Tempes très gonflées et cou étranglé. Angles postérieurs du pronotum subdroits mais nullement saillants 8. Gen. **Lamottea** BASILEWSKY.

1. — Trib. **ZUPHIINI.**

Les *Zuphiini* vrais sont nombreux en Afrique et à Madagascar et sont également représentés dans la région paléarctique (surtout dans le bassin méditerranéen), dans la région néarctique et dans la région orientale. Mais leur présence en Amérique du Sud est moins certaine. En effet, les mâles de quelques espèces néotropicales attribuées au genre *Zuphium* que j'ai pu examiner offrent une conformation bien particulière des phanères adhésives qui sont densément groupées en une pelote subarrondie médiane, et non alignées en double rangée longitudinale. C'est là un caractère différentiel extrêmement important, qui justifie la création non seulement d'un genre distinct mais aussi d'une tribu nouvelle. N'ayant pas vu toutes les espèces, je ne puis affirmer que ce caractère est commun à toutes les formes sud-américaines; cela me paraît toutefois vraisemblable et montre qu'une étude approfondie des *Zuphiinae* néotropicaux (et australiens) est bien nécessaire.

Le genre *Polystichus* BONELLI (génotype : *Galerita fasciolata* FABRICIUS = *P. connexus* FOURCROY) comporte trois formes paléarctiques et une espèce du Nord-Est de l'Afrique (*P. inornatus* GESTRO, d'Éthiopie et de Somalie) incontestablement congénérique. Il n'est pas représenté au Congo. Les trois espèces du Brésil et de Guyane rapportées à ce genre sont en réalité bien distinctes et doivent être déplacées.

Gen. **ZUPHIUM** LATREILLE.

Génotype. — *Carabus olens* ROSSI.

Ce genre est constitué par de nombreuses espèces paléarctiques, asiatiques, africaines et malgaches. Comme pour beaucoup de Carabides ripicoles, la distribution géographique de certaines espèces est très étendue.

Zuphium caffrum BOHEMAN.

P.N.G. : 18 exemplaires.

N° 9, 1 ex., Gangala-na-Bodio, H. DE SAEGER, X-XI.1950; n° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, au sol sous des arbustes, galerie forestière; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, au sol; n° 1876, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 2084, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière, sur le sol; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2551, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berge sablonneuse, dans le sol, à la surface; n° 2807, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.XI.1951, bord d'une dépression marécageuse; n° 3351, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 22.IV.1952, à la lampe; n° 3695, 4 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse, sur le sol, sous les Graminées; n° 3781, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, galerie forestière très dégradée.

Espèce répandue en Rhodésie, au Mozambique et dans le Sud-Est et le Nord-Est du Congo.

Zuphium fuscum GORY.

P.N.G. : 23 exemplaires.

N° 609, 1 ex., I/c/1, G. DEMOULIN, 16.VI.1950, savane arborescente; n° 655, 3 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 670, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 4.VII.1950, savane arbustive; n° 1386, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate inférieure très humide; n° 1829, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière dégradée, sous écorce d'arbre mort; n° 2132, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2199, 1 ex., II/id/8^b, H. DE SAEGER, 4.VIII.1951, tête de source, bois mort; n° 3660, 13 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, dans les dépôts d'humus entre les roches.

Espèce très largement répandue dans presque toute l'Afrique inter-tropicale.

Zuphium congoense n. sp.

Longueur : 9 mm.

Tête d'un ferrugineux rougeâtre, les tempes plus foncées, les mandibules ferrugineuses; pronotum brun de poix; la bordure latérale plus claire, le disque avec les taches longitudinales claires en avant; élytres noirâtres, sans aucune irisation et sans taches; dessous ferrugineux, plus rougeâtre sur le sternum; pattes, antennes et palpes d'un ferrugineux clair. Tout le dessus couvert d'une pubescence jaunâtre, dense et oblique.

Tête bien transverse, les yeux gros et saillants, plus longs que les tempes qui sont courtes mais saillantes; surface couverte d'une ponctuation forte mais peu dense, parsemée, l'espace séparant chaque point avec une microsculpture bien marquée. Antennes dépassant la mi-longueur des élytres, le 3^e article trois fois plus long que le second, le 1^{er} plus long que les trois suivants réunis.

Pronotum aussi long que large, les côtés formant une courbe faible mais régulière dans les trois premiers quarts, puis modérément sinués et redressés pour former des angles postérieurs subdroits, émoussés au sommet, saillants mais non vifs; base de même largeur que le bord antérieur; sillon longitudinal médian faible; sculpture dense mais peu profonde. Élytres allongés, peu rétrécis à la base, les côtés subparallèles et non élargis en arrière, truncature apicale non sinuée; striation distincte mais peu marquée, les intervalles à peine bombés, à sculpture dense et serrée mais peu forte.

Cette nouvelle espèce se rapproche de *Z. fuscum* GORY par la longueur du 3^e article des antennes, le pronotum non transverse et les yeux gros et plus longs que les tempes. Elle en diffère par la coloration du pronotum et des élytres, par la forme du pronotum qui chez l'espèce de GORY est plus long que large et plus fortement rétréci en arrière, par la sculpture du pronotum plus forte et plus dense et celle de la tête à points plus forts et plus largement parsemés sur toute la surface.

Musée Royal de l'Afrique Centrale : 2 exemplaires.

Entre Coquilhatville et Basoko, à la lumière (N. LELEUP, 15-18.X.1949, 1 ♀, l'holotype).
150 km en amont de Coquilhatville, sur le fleuve, à la lumière (N. LELEUP, 2.V.1949, 1 ♀).

P.N.G. : 3 exemplaires.

N^o 2132, 2 ♀♀, II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n^o 2746, 1 ♀, II/me/9, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, sous les écorces.

Gen. **PARAZUPHIUM** JEANNEL.

JEANNEL, 1942, Faune de France, 40, Col. Carab., 2, p. 1095; 1949, Faune Emp. Franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 1048, 1051.

Génotype : *Zuphium Chevrolati* CASTELNAU.

Genre répandu dans la région méditerranéenne, en Afrique et à Madagascar; il est probable qu'il existe aussi dans la région orientale.

Parazuphium melanocephalum BASILEWSKY.

Zuphium (Parazuphium) melanocephalum BASILEWSKY, 1948, Bull. Soc. ent. France, p. 153.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 625, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 22.VI.1950, savane arborescente; n° 662, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 1.VII.1950, savane arborescente; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane; n° 2599, 1 ex., II/je/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 3660, 5 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, dans les dépôts d'humus entre les roches; n° 3705, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

Décrite du Mozambique, cette espèce semble être assez répandue au Congo.

Parazuphium laticolle n. sp.

(Fig. 33.)

Longueur : 4 à 5 mm.

Tête brune, éclaircie en avant, parfois entièrement d'un brun foncé; pronotum ferrugineux testacé, parfois un peu rougeâtre; écusson ferrugineux; élytres brun de poix foncé, presque noir sur le disque, étroitement bordé de ferrugineux clair sur les côtés, plus largement à la base et surtout à l'apex; derniers tergites testacés; dessous ferrugineux, plus clair sur l'abdomen; palpes, pattes et antennes d'un ferrugineux testacé.

Tête transverse, plus large que longue (avec le labre), les yeux petits et peu saillants, les tempes gonflées, plus saillantes que les yeux et deux fois plus longues; surface imponctuée mais microréticulée. Antennes assez longues, dépassant la mi-longueur de l'élytre, le 3^e article court, moins de deux fois plus long que le 2^e, le 1^{er} plus long que les trois suivants réunis.

Pronotum un peu transverse, 1,16 à 1,18 fois plus large que long; côtés élargis en avant, en courbe régulière bien que faible dans les deux tiers antérieurs, ensuite profondément mais brièvement sinués, redressés devant les angles postérieurs qui sont très saillants, pointés en dehors, aigus; base

étroite, le bord antérieur 1,30 fois plus large que la base; sillon longitudinal médian fin mais long, les dépressions basilaires profondes, petites, subarrondies. Élytres allongés, non déprimés, les côtés subparallèles; épaulement largement arrondi et bien marqué; troncature apicale un peu oblique et légèrement sinuée; stries très faiblement distinctes, les intervalles plans, à sculpture dense mais peu forte.

Édage fig. 33.

Cette nouvelle espèce diffère de tous les autres *Parazuphium* africains connus par la conformation très particulière du pronotum et sa coloration.

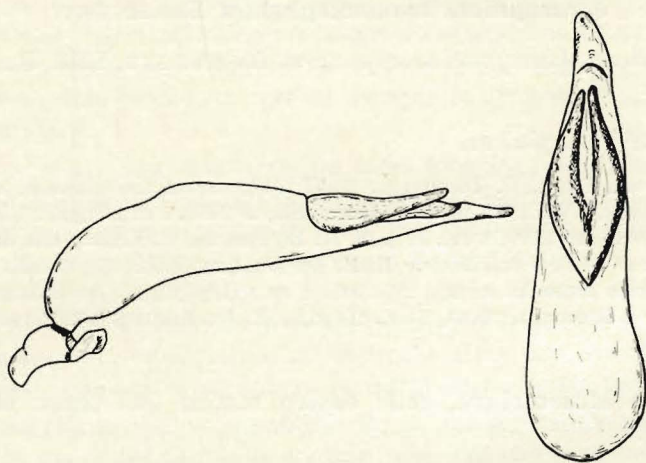


FIG. 33. — *Parazuphium laticolle* n. sp., édage. ($\times 65$).

Musée Royal de l'Afrique Centrale : 12 exemplaires.

Tshuapa : Bokuma (R. P. LOOTENS, I.1952, 1 ex.).

Ubangi : Mobeka, à la lumière (N. LELEUP, 30.IV.1949, 1 ex.); Nouvelle-Anvers (P. BASILEWSKY, 9.XII.1952, 4 ex. dont l'holotype ♂); 150 km en amont de Coquilhatville, sur le fleuve, à la lumière (N. LELEUP, 2.V.1949, 1 ex.).

Kibali-Ituri : Entre Mambasa et Mungbere, terr. d'Epulu, 900 m, dans l'humus (N. LELEUP, II.1954, 1 ex.).

Kivu : Kitutu, terr. de Mwenga, vallée de l'Elila, 650 m (N. LELEUP, 6.IV.1958, 1 ex.); Kitutu, terr. de Mwenga, rive droite de l'Elila, 650 m (N. LELEUP, IV.1958, 1 ex.); galerie forestière de la Mukera, terr. de Fizi, Bas-Itombwe, 1.000 m, dans l'humus (N. LELEUP, II.1952, 1 ex.); Lulimba, terr. de Fizi, à la lumière (N. LELEUP, 15.X.1954, 1 ex.).

P.N.G. : 10 exemplaires.

N° 470, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente, dans le sol, tamisage, n° 655, 2 ex., I/o/4, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1910, 1 ex., II/fd/18;

H. DE SAEGER, 4.VI.1951, galerie forestière; n° 2090, 1 ex., II/lf/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII. 1951, savane herbeuse, dans un vallon, au sol; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII. 1951, îlot de *Phoenix reclinata*; n° 3705, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, fauchage de la strate herbacée; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII. 1952, savane herbeuse à *Loudetia*.

2. — Trib. **PATRIZIINI.**

BASILEWSKY, 1953, Rev. Zool. Bot. afr., 47, p. 266.

Cette tribu ne renferme qu'un seul genre, propre à l'Afrique et non encore retrouvé à Madagascar.

Gen. **PATRIZIA** ALLUAUD.

ALLUAUD, 1931, Afra, 3, p. 9.

Génotype : *Patrizia zuphioides* ALLUAUD.

Le genre n'est connu actuellement que d'Afrique occidentale, centrale et orientale. Les cinq espèces décrites jusqu'à présent pourront se différencier à l'aide du tableau suivant :

- 1 (2) Côtes élytrales alternantes, les impaires (1, 3, 5 et 7) très élevées et saillantes, les paires basses, le plus souvent tout à fait obsolètes. Corps étroit, les élytres parallèles, le pronotum plus long que large. Yeux plus courts que les tempes. Ferrugineux, la tête plus foncée, les élytres le plus souvent rembrunis dans la moitié postérieure. Longueur : 3,5 à 4 mm. — Sénégal 1. **P. alternata** n. sp. (1).
- 2 (1) Côtes élytrales non alternantes, les impaires non ou à peine plus élevées que les autres. Corps moins étroit, les élytres moins parallèles, le pronotum aussi large que long.
- 3 (4) Yeux petits et aplatis, nullement saillants, les tempes deux fois plus longues que les yeux, très gonflées. Dessus d'un ferrugineux un peu testacé. Longueur : 4 à 4,5 mm. — Somalie italienne, Éthiopie méridionale 2. **P. zuphioides** ALLUAUD.

(ALLUAUD, 1930, Afra, 3, p. 10, fig. 2).

- 4 (3) Yeux grands, aussi longs que les tempes.

(1) Cette nouvelle espèce est basée sur de nombreux exemplaires provenant du Parc National de Niokolo Koba, au Sénégal, et sera décrite plus longuement dans le cadre de l'étude des Carabides recueillis par une mission de l'I.F.A.N. dans cette réserve naturelle.

- 5 (6) Yeux grands mais plats et non saillants; tempes très saillantes, obliques vers l'avant, de sorte que la tête est très large en arrière et rétrécie vers l'avant, ayant un peu la forme d'un cône tronqué. Antennes à articles 4 à 10 courts, presque aussi larges que longs. D'un ferrugineux ochracé, la tête rembrunie en arrière, ainsi que la bordure des élytres. Longueur : 4,2 mm. — Congo : Kivu

3. **P. kivuana** BASILEWSKY.

(BASILEWSKY, 1960, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 78).

- 6 (5) Yeux grands et saillants; tempes gonflées mais pas plus saillantes que les yeux, droites vers l'avant, de sorte que la tête n'a pas sa plus grande largeur en arrière. Articles 4 à 10 des antennes moins courts.

- 7 (8) Côtes élytrales particulièrement saillantes, les intervalles plus concaves. Ponctuation de la tête très forte et très serrée. Dessus d'un brun de poix uniforme. Longueur : 3,5 à 4,2 mm. — Congo : Bas-Congo, Tshuapa 4. **P. congoana** BASILEWSKY.

(BASILEWSKY, 1960, Rev. Zool. Bot. afr., 60, p. 79).

- 8 (7) Côtes élytrales moins saillantes, les intervalles plus plats et plus fortement sculptés. Ponctuation de la tête moins forte et moins serrée. Ferrugineux, la tête plus foncée, les élytres avec une grande tache foncée mal délimitée, occupant les deux tiers postérieurs. Longueur : 4 à 4,7 mm. — Sénégal, Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Tchad, Congo (Uele) 5. **P. fuscata** LIEBKE.

Patrizia fuscata LIEBKE.

LIEBKE, 1937, Ent. Nachrichtenblätter, 11, p. 11. — BASILEWSKY, 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 487.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3429, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses, fauchage des Herbacées arénicoles.

P. fuscata fut décrite du Sierra Leone et je l'ai signalée de la Guinée. Le Musée de Tervuren en possède deux exemplaires de Dimbokro, en côte d'Ivoire et le D^r H. FRANZ l'a recueillie dans la région du Tchad.

Le type unique fut détruit avec toute la collection LIEBKE lors du désastre survenu au Musée de Hambourg. Je désigne comme néotype de cette espèce l'un des deux spécimens de Dimbokro, au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

3. — Trib. **LELEUPIDIINI.**

BASILEWSKY, 1951, Rev. Zool. Bot. afr., 44, p. 178; 1953, l.c., 47, p. 264.

J'ai créé cette tribu en 1951 pour un Carabide remarquable découvert par mon ami N. LELEUP dans l'Itombwe, au Kivu, en 1950, et que je dénommais *Leleupidia luvubuana*, associant le nom du récolteur à celui de la région d'où provenaient les premiers spécimens. Très rapidement de nouvelles espèces vinrent s'ajouter au type du groupe, non seulement d'autres points de l'Itombwe, mais aussi du Kahuzi, du territoire d'Albertville, du Rugege au Ruanda, du Bururi en Urundi, et même du mont Nimba, en Haute-Guinée. Ces captures m'amènèrent à publier une Révision des *Leleupidiini* en 1953, travail dans lequel je pouvais mentionner 4 genres et 12 espèces. Mais cette révision se trouva elle-même rapidement dépassée par de nouvelles découvertes, même en dehors de l'Afrique; en 1954 je décrivais le genre *Colasidia*, de Singapour, et B.-O. LANDIN publiait en 1955 le genre *Gunvorita* du Sikkim. Ces dernières années l'aire africaine de dispersion de la tribu fut encore étendue par la découverte de nouvelles espèces sur le mont Kabobo, au Kwango et sur les monts Uluguru en Afrique orientale.

Actuellement les *Leleupidiini* se présentent comme une lignée gondwanienne forestière, relique d'un groupe autrefois largement répandu de la Malaisie jusqu'en Afrique occidentale, limitée de nos jours à quelques points seulement de son ancienne aire. Bien que plusieurs espèces n'existent qu'à des altitudes élevées, ce n'est pas un groupe orophile, puisque aussi bien au Kivu qu'au Kwango et en Haute-Guinée des espèces ont été trouvées à des altitudes basses et moyennes. Mais tous ses représentants sont exclusivement humicoles, ne se rencontrant que par tamisage de l'humus assez humide en forêts ombrophiles ou de montagne. Si le genre *Paraleleupidia* a encore une assez grande expansion, du Kwango aux Uluguru, les *Leleupidia*, par contre, semblent être exclusivement limitées à la dorsale congolaise.

Aucun représentant de cette tribu ne fut trouvé ni dans le Parc National de l'Upemba ni dans celui de la Garamba et n'y existent probablement pas. Mais je suis persuadé qu'on en rencontrera en divers points du Parc National Albert, notamment au Ruwenzori et sur les Virunga, à condition que des tamisages rationnels y soient effectués.

Subfam. **GALERITININAE.**

J'ai révisé les représentants africains de la sous-famille des *Galeritininae* dans un travail actuellement sous presse dans les Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Je renvoie donc le lecteur à cette publication pour de plus amples informations.

Gen. **GALERITIOLA** JEANNEL.

JEANNEL, 1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, pp. 1058, 1059. — BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 225.

Galeritiola attelaboides FABRICIUS.

P.N.G. : 110 exemplaires.

N° 1031, 1 ex., II/e, confl. Garamba-Nambirima, J. VERSCHUREN, 3.I.1951, détritux végétaux sur le sol; n° 1155, 1 ex., II/g, J. VERSCHUREN, 21.I.1951, sous écorce de *Kigelia aethiopica*; n° 1195, 2 ex., confl. Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, à l'entrée de terriers de rongeurs; n° 1244, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, savane herbeuse, des nids de *Cubitermes sankuruensis*; n° 1249, 1 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée; n° 1358, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.III.1951, savane herbeuse, sous *Crossopteryx febrifuga*; n° 1361, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.III.1951, prairie à Cypéracées; n° 1412, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.III.1951, savane arborescente, sur les Graminées basses; n° 1444, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1457, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée, sur le sol; n° 1458, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée, au sol; n° 1483, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 1487, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, sur les bords d'une mare permanente; n° 1537, 1 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie à Cypéracées et Graminées paludicoles; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, écorce de *Terminalia*; n° 1560, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1562, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951, au sol; n° 1591, 6 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée, une heure après le passage du feu; n° 1613, 4 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 24.IV.1951, au sol dans des trous de rongeurs; n° 1702, 3 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 9.V.1951, au sol, immédiatement après le passage d'un feu; n° 1703, 6 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, au sol, en terrain marécageux, au bord de l'eau; n° 1734, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, au sol; n° 1764, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 18.V.1951, au sol, sous les Graminées; n° 1765, 4 ex., II/gd/8, J. VERSCHUREN, 19.V.1951, au sol, sous touffes de Graminées; n° 1876, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1983, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 27.VI.1951, sol humide, terrain marécageux; n° 2003, 9 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2017, 1 ex., II/db/6, J. VERSCHUREN, 29.VI.1951, sur le sol après le passage d'un feu; n° 2045, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 4.VII.1951, sur le sol; n° 2174, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 1.VIII.1951, devant la ligne d'un feu allumé expérimentalement; n° 2280, 3 ex., II/ge/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2590, 2 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé, au sol; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2654, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2700, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2717, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, strate de Graminées; n° 2739, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2812, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, à la lampe; n° 2863, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.XII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2928, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 3014, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.I.1952, haute savane brûlée; n° 3074, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, piégeage; n° 3133, 2 ex., Mabanga/9, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite; n° 3159, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 1.III.1952; n° 3204, 2 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2,

H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche; n° 3283, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignon; n° 3289, 4 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, prairie, dans des termitières en champignon; n° 3328, 2 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, savane arborescente, sur le sol et les arbustes; n° 3360, 1 ex., II/gd/14, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense, sur le sol; n° 3515, 1 ex., Aka/2, H. DE SAEGER, 22.V.1952, savane herbeuse, dans les herbes au sol; n° 3586, 1 ex., PFSK/22/2, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane boisée claire, sur le sol; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, sous des blocs latéritiques effondrés; n° 3887, 2 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse.

Espèce très largement répandue dans toute l'Afrique tropicale et fréquente dans tout le Congo.

Galeritiola africana DEJEAN.

P.N.G. : 51 exemplaires.

N° 12, 1 ex., Gangala-na-Bodio, H. DE SAEGER, X-XI.1949; n° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec, sur le sol; n° 419, 1 ex., I/a/4, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, galerie forestière sèche, sous les écorces; n° 473, 2 ex., Akam, G. DEMOULIN, 3.V.1950, galerie de la Mogbwamu, sur les feuilles; n° 485, 1 ex., I/a/3, G. DEMOULIN, 5.V.1950, sous les écorces; n° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, galerie forestière humide, sur le sol; n° 1031, 2 ex., II/e, confluent Garamba-Nambirima, J. VERSCHUREN, 3.I.1951, détritux végétaux sur le sol; n° 1487, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, sur les bords d'une mare permanente; n° 1549, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 7.IV.1951, écorce de *Terminalia*; n° 1564, 4 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1956; n° 1570, 2 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane à Graminées brûlée la veille, sur le sol; n° 1703, 4 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, sur le sol; n° 1765, 1 ex., II/gd/8, J. VERSCHUREN, 19.V.1951, sur le sol; n° 1790, 2 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, sur le sol; n° 1844, 1 ex., II/db/9, J. VERSCHUREN, 29.V.1951, sol marécageux; n° 1900, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses escarpées; n° 1927, 1 ex., Morubia/8, H. DE SAEGER, au sol, parmi les feuilles mortes; n° 2073, 1 ex., affluent Mogbwamu/8, J. VERSCHUREN, 10.VII.1951, tête de source boisée, sous écorces; n° 2280, 1 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2567, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous un grand *Ficus*; n° 2654, 5 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2928, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3268, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux touffus, sur le sol; n° 3281, 5 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3306, 1 ex., PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, ravin fortement boisé, dans les branches mortes sur le sol; n° 3360, 3 ex., II/gd/14, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3475, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 19.V.1952, savane arborescente, sur le sol.

Espèce largement répandue en Afrique, commune au Congo.

Gen. **EUNOSTUS** CASTELNAU.

Antérieurement à ma monographie des *Galeritininæ* mentionnée plus haut, j'avais déjà révisé les représentants africains (Rev. Zool. Bot. afr., 55, 1957, pp. 311-322).

Eunostus Burgeoni ALLUAUD.

ALLUAUD, 1919, Bull. Soc. ent. France, p. 280. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 368. — BASILEWSKY, 1952, Mém. Inst. franç. Afr. Noire, 19, p. 114; 1957, Rev. Zool. Bot. afr., 55, pp. 315, 320.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2199, 1 ex., II/id/s^b, H. DE SAEGER, 4.VIII.1951, tête de source faiblement arborée, dans du bois mort.

Espèce connue de la Guinée au Katanga. Au Congo je la connais du Kibali-Ituri, du Maniema, du Tanganika, du Lualaba et du Bas-Congo.

Eunostus Chappuisi ALLUAUD.

ALLUAUD, 1936, Afra, 11, pp. 17, 19, fig. C. — BASILEWSKY, 1957, Rev. Zool. Bot. afr., 55, pp. 315, 318.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3545, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 29.V.1952, savane, dans les cavités d'une termitière abandonnée.

Espèce connue d'Afrique occidentale, de Rhodésie et du Ruanda.

Gen. **PLANETES** MACLEAY.**Planetes quadricollis** CHAUDOIR.

P.N.G. : 41 exemplaires.

N° 1315, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bord de rivière à cours dénudé; n° 1386, 2 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate inférieure très humide; n° 1703, 2 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux, au sol; n° 1801, 5 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, îlot de Graminées; n° 2084, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire, sur le sol; n° 2306, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 24.VIII.1951, savane herbeuse, dans troncs abattus; n° 2308, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 23.VIII.1951, savane herbeuse de fond, sur le sol; n° 2421, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 8.IX.1951, berges herbeuses, sur le sol; n° 2484, 7 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, sur le sol; n° 2572, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.X.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2652, 1 ex., II/fc/18, H. DE

SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses récentes; n° 3548, 14 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses non inondées, dans la couche superficielle du sol; n° 3695, 1 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3714, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre; n° 3941, 1 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 3963, 1 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse basse.

Espèce d'Afrique orientale et du Moyen-Chari; rare au Congo, d'où je ne connaissais que quelques exemplaires du Maniema, du Kivu, du Haut-Katanga et du Parc National de l'Upemba.

Planetes Gerardi BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 360.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3360, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol légèrement humide.

Espèce décrite sur un seul individu de Mulongo-Mafinge (P. GÉRARD, VIII.1930) et reprise par N. LELEUP dans la galerie forestière de la Kisanga, près d'Élisabethville, en septembre 1951.

Planetes limbatus PÉRINGUEY.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2308, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 23.VIII.1951, savane herbeuse de fond, partiellement marécageuse.

Espèce décrite du Mozambique, dont je ne connaissais que trois spécimens congolais : Lukolela (S.A.R. le Prince LÉOPOLD, VI.1925), Kavimvira près d'Uvira (G. MARLIER, XII.1954, à la lumière) et Parc National de l'Upemba, Mabwe (Mission G. F. DE WITTE, IX.1947), tous au Musée de Tervuren.

Subfam. **DRYPTINAE.**

J'ai publié dernièrement (Bull. et Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 96, 1960, pp. 133-182) une révision des formes africaines de cette sous-famille, ce qui rend inutile une extension de ce chapitre.

Gen. **DESERIDA** BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1960, Bull. et Ann. Soc. Roy. ent. Belg., 96, p. 137, 139.

Deserida distincta ROSSI var. **africana** BOHEMAN.

P.N.G. : 18 exemplaires.

N° 63, 3 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 21.XII.1949, partie herbeuse immergée en période de crue; n° 175, 3 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 23.I.1950, partie herbeuse, en lisière de l'Aka; n° 1275, 3 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, strate herbeuse courte d'un marécage asséché; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, sur le sol; n° 2551, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2654, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2659, 1 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 22.X.1951, mare temporaire; n° 2775, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, berges fangeuses, au sol entre les Graminées; n° 2846, 1 ex., II/fd/14, H. DE SAEGER, 5.XII.1951, autour d'une mare temporaire, au sol.

Deserida distincta ROSSI var. **plagiata** KLUG.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 2881, 1 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 10.XII.1951, mare temporaire, dans les Herbacées ripicoles; n° 2967, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 28.XII.1951, petit ruisseau à cours dénudé, sur le sol.

L'espèce est largement répandue sur tout le Continent Noir ainsi que dans le bassin méditerranéen et l'Arabie. Les deux variétés ci-dessus se rencontrent dans presque toute l'aire africaine de dispersion de l'espèce.

Gen. **DRYPTA** LATREILLE.**Drypta ruficollis** DEJEAN.

P.N.G. : 116 exemplaires.

N° 56, 1 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 19.XII.1949, fauchage de plantes aquatiques; n° 63, 1 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 21.XII.1949, partie herbeuse immergée en période de crue; n° 71, 1 ex., I/a/4, H. DE SAEGER, 26.XII.1949, savane herbeuse; n° 214, 2 ex., I/b/2, H. DE SAEGER, 22.II.1950, partie herbeuse exondée; n° 305, 2 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 531, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 19.V.1950, savane arborescente; n° 605, 2 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 14.VI.1950, savane humide; n° 704, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 17.VII.1950, fauchage de plantes paludicoles basses; n° 1129, 7 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 24.I.1951, terre à la base d'*Irvingia*; n° 1190, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, sous détritus végétaux; n° 1274, 2 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, dans *Cyperetum*, à la base des touffes; n° 1320, 36 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol sous les arbustes du taillis; n° 1341, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.III.1951, galerie forestière sèche; n° 1386, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, dans strate très humide; n° 1507, 1 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaea, à la base des plantes; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 5 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane à Graminées brûlée la veille, au sol; n° 1734, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, au sol; n° 1790, 1 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, au sol, terrain très humide; n° 1824, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 28.V.1951,

fauchage de Graminées ripicoles; n° 1826, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière, au sol; n° 1875, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1900, 21 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses escarpées, à végétation rare; n° 2551, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2558, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 8.X.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2652, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses récentes; n° 2659, 3 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 22.X.1951, mare temporaire; n° 2739, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses colonisées; n° 2877, 5 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse à Cypéracées; n° 3018, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire; sur le sol; n° 3268, 4 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux touffus; n° 3488, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 20.V.1952, savane boisée à *Lophira*; n° 3807, 1 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond partiellement marécageux; n° 3952, 1 ex., II/gd/6, H. DE SAEGER, 19.VIII.1952, savane herbeuse.

Espèce très commune dans presque toute l'Afrique, fréquente partout au Congo.

Drypta thoracica BOHEMAN.

P.N.G. : 42 exemplaires.

N° 96, 1 ex., I/c/4, H. DE SAEGER, 13.I.1950, galerie forestière humide; n° 218, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 24.II.1950, arbres morts sous galerie forestière; n° 258, 1 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 22.II.1950, mare permanente; n° 1129, 5 ex., II/e, J. VERSCHUREN, 24.I.1951, terre à la base d'*Irvingia*; n° 1274, 1 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, sur le sol, à la base des touffes; n° 1315, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière à cours dénudé; n° 1320, 2 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1425, 1 ex., II/bc/9, J. VERSCHUREN, 19.III.1951, herbes courtes sous une galerie à *Myragina*; n° 1493, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 4.IV.1951, berges sablonneuses de rivières; n° 1900, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses escarpées; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2652, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses récentes; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, sur les Herbacées; n° 3068, 1 ex., M'Paza/9, H. DE SAEGER, 24.I.1952, galerie forestière à *Mitragyna*; n° 3167, 1 ex., PpK/10/d/10, H. DE SAEGER, 5.III.1952, rivière à cours dénudé; n° 3190, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée, sur le sol; n° 3197, 1 ex., Anie/9, H. DE SAEGER, 18.III.1952, galerie forestière, fauchage de la strate herbacée; n° 3311, 1 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin, fauchage des Herbacées; n° 3360, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3399, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau dans un vallon dénudé, fauchage; n° 3401, 11 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, sur le sol aux abords d'un ruisseau à cours dénudé; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 3943, 2 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3963, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse basse, fauchage.

Espèce largement répandue en Afrique, surtout fréquente dans le Sud du Congo.

Drypta brevis PÉRINGUEY.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 1274, 1 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, sur le sol à la base des touffes; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée.

Espèce décrite du Natal, assez fréquente au Katanga, notamment dans le Parc National de l'Upemba; les captures signalées ici sont les plus septentrionales que je connaisse.

Drypta neglecta BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1960, Bull. et Ann. Soc. Roy. Ent. Belg., 96, 148, 159, fig. 2a.

P.N.G. : 109 exemplaires.

N° 191, 1 ex., I/b/2'', H. DE SAEGER, 1.II.1950, parties herbeuses d'un marécage exondé; n° 245, 1 ex., I/c/2''', G. DEMOULIN, 3.II.1950, marécage sur affleurement granitique; n° 305, 1 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 519, 1 ex., I/o/2, H. DE SAEGER, 15.V.1950, galerie forestière humide, sur le sol; n° 1274, 3 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum*, sur le sol à la base des touffes; n° 1315, 2 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière à cours dénudé; n° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1327, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1341, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.III.1951, galerie forestière sèche; n° 1386, 4 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate inférieure très humide; n° 1507, 4 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaiie, ramassage à la base des plantes; n° 1537, 2 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie, ramassage et fauchage; n° 1790, 1 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.IV.1951, au sol, sous la végétation (terrain très humide); n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, îlot de Graminées; n° 1807, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.V.1951, sur le versant d'un vallon à fond marécageux; n° 1811, 2 ex., II/fb/11, J. VERSCHUREN, 25.V.1951, sol marécageux, à la base des Graminées; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2084, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire; n° 2262, 3 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source peu arborée, sur le sol; n° 2280, 1 ex., II/gc/7''', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, strate graminéenne autour d'une mare, au sol; n° 2464, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 22.IX.1951, marécage à végétation dense; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse sans ligneux, au sol; n° 2642, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2654, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2807, 2 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.XI.1951, bord d'une dépression marécageuse; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, végétation paludicole dense; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, au sol; n° 2877, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse à Cypéracées; n° 2901, 8 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée, fauchage de Graminées; n° 2902, 3 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 12.XII.1951, tête de source à boisement dégradé, fauchage; n° 3002, 1 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, Cyperaiie, au sol sous des *Papyrus*; n° 3167, 2 ex., PpK/10/d/10, H. DE SAEGER, 5.III.1952, rivière à cours dénudé, fauchage; n° 3240, 16 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, au sol; n° 3360,

10 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, au sol; n° 3383, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière au bord d'un petit vallon; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3411, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse sans ligneux; n° 3412, 15 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux, dans la partie superficielle du sol; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; Nagero, 3-9.III.1954, C. NEBAY, 3 ex.

Espèce largement répandue en Afrique, de la Guinée jusqu'au Katanga.

Drypta melanarthra CHAUDOIR.

P.N.G. : 53 exemplaires.

N° 145, 1 ex., I/c/2''', G. DEMOULIN, 30.XII.1949, ruisseau; n° 150, 5 ex., I/c/2''', G. DEMOULIN, 6.I.1959, mare et marécage; n° 160, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 16.I.1950, abords marécageux de la mare; n° 161, 2 ex., I/b/2''', G. DEMOULIN, 18.I.1950, ruisseau marécageux; n° 232, 2 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 25.I.1950, abords d'une mare permanente; n° 245, 1 ex., I/c/2''', G. DEMOULIN, 3.II.1950, marécage sur affleurement granitique; n° 258, 1 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 22.II.1950, mare permanente; n° 1507, 1 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, à la base des plantes d'une Cyperiaie; n° 2315, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.VIII.1951, savane à Graminées; n° 2516, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 4.X.1951, expansion marécageuse, fauchage de strate herbeuse; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2744, 1 ex., II/me/10, H. DE SAEGER, 12.XI.1951, fauchage de strate herbeuse paludicole; n° 2775, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, berges fangeuses, à la surface du sol; n° 2821, 8 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, végétation paludicole dense, entre les touffes; n° 2877, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 8.XII.1951, expansion marécageuse à Cypéracées; n° 2902, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 12.XII.1951, tête de source, fauchage de la strate herbacée; n° 3240, 8 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert, à la surface du sol; n° 3360, 8 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol humide; n° 3383, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière au bord d'un petit vallon; n° 3412, 5 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux, dans la partie superficielle du sol; n° 3963, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse basse; n° 3978, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 25.VIII.1952, végétation herbeuse basse.

Espèce largement répandue en Afrique; au Congo, pourtant je ne la connais que de l'Uele, du Kibali-Ituri et du Kivu.

Drypta Allardi CHAUDOIR.

P.N.G. : 44 exemplaires.

N° 139, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 21.XII.1949, ruisseau; n° 190, 1 ex., I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, herbes d'un petit vallon asséché; n° 1274, 2 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, à la base des touffes, dans une Cyperiaie; n° 1275, 2 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, marécage asséché, fauchage de strate herbeuse courte; n° 1507, 4 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, à la base des plantes d'une Cyperiaie; n° 1537, 2 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie à Cypéracées et Graminées paludicoles; n° 1591, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.IV.1951, plaine marécageuse, îlot de Graminées; n° 2045, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 4.VII.1951, sur le sol; n° 2654, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse

de vallée, sur le sol; n° 2717, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, fauchage; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2799, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 27.XI.1951, savane herbeuse; n° 2901, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée, fauchage; n° 3002, 2 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, au sol, sous des *Papyrus*; n° 3240, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert; n° 3281, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3288, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3360, 3 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol; n° 3383, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière au bord d'un petit vallon; n° 3412, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux à découvert; n° 3548, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses non inondées; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente à *Combretum*; n° 3695, 2 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3941, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3963, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse basse; Nagero, 2 ex., C. NEBAY, 9-31.III.1954.

Espèce décrite d'Afrique occidentale et largement répandue au Congo, où je la connais du Bas-Congo, de l'Uele, du Kibali-Ituri, du Kivu et du Lualaba.

***Drypta nigricornis* BASILEWSKY.**

BASILEWSKY, 1960, Bull. et Ann. Soc. roy. Ent. Belg., 96, pp. 149, 162, figs. 3 et 2e.

P.N.G. : 190 exemplaires.

N° 71, 1 ex., I/a/1, H. DE SAEGER, 26.XII.1949, savane herbeuse; n° 96, 1 ex., I/c/4, H. DE SAEGER, 13.I.1950, galerie forestière humide; n° 195, 1 ex., I/c/2''', H. DE SAEGER, 4.II.1950, bords herbeux de marécages; n° 218, 2 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 24.II.1950, arbres morts sous galerie forestière; n° 1085, 1 ex., II/g/11, J. VERSCHUREN, 12.I.1951, sur les feuilles de *Kigelia aethiopica*; n° 1185, 1 ex., source Wilibadi, J. VERSCHUREN, 31.I.1951, sous feuilles mortes; n° 1190, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, sous débris végétaux; n° 1274, 2 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, à la base des touffes d'une Cyperale; n° 1275, 3 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, fauchage de strate herbeuse courte d'un marécage asséché; n° 1281, 10 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée, écorce en grande partie détachée; n° 1315, 5 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière à cours dénudé; n° 1320, 3 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol sous les arbustes; n° 1325, 2 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée, au sol; n° 1326, 5 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1327, 7 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, sous un *Ficus* mort; n° 1329, 7 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse de vallée à ligneux rares; n° 1386, 6 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*, strate inférieure très humide; n° 1416, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.III.1951, savane arborescente à ligneux rares, sur le sol; n° 1458, 4 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée, au sol et fauchage; n° 1487, 3 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, sur les bords d'une mare permanente; n° 1508, 1 ex., II/he/8, H. DE SAEGER, 5.IV.1951, tête de source, arbres morts en décomposition; n° 1526, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.V.1951, savane herbeuse; n° 1537, 6 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie à Cypéracées et Graminées paludicoles, fauchage; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1610, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1951, sur Graminées et petits buissons; n° 1616, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1951, sur le sol; n° 1702, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN,

sur le sol, après le passage du feu; n° 1743, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares, sur les feuilles; n° 1745, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1792, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous feuilles mortes, au bord de l'eau; n° 1843, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 1.VI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1848, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, au sol, à la base de ligneux; n° 1849, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, fauchage de touffes de Graminées; n° 1887, 7 ex., II/gd/7''', H. DE SAEGER, 8.VI.1951, autour d'une mare temporaire, sur dalle latéritique; n° 2113, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.VII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2420, 6 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse pauvre, sur le sol et entre les touffes; n° 2567, 2 ex., II/fe/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous un grand *Ficus* isolé; n° 2594, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé, au sol; n° 2642, 5 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2652, 4 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges-alluvions sablonneuses récentes, sur le sol; n° 2654, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2717, 9 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse, fauchage de strate graminéenne; n° 2739, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2863, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.XII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2873, 12 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 6.XII.1951, dans les Herbacées ripicoles, aux abords d'un marécage; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, sur les Herbacées; n° 2901, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 13.XII.1951, tête de source dénudée, fauchage; n° 2917, 1 ex., II/hc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie herbeuse dans une plaine marécageuse; n° 2928, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 19.XII.1951, savane herbeuse; n° 3002, 2 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, au sol, sous des *Papyrus*; n° 3190, 9 ex., II/cb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée, sur le sol; n° 3234, 1 ex., II/cb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée, à la lampe; n° 3238, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 11.III.1952, marais à *Thalia Welwitschii*; n° 3240, 4 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 13.III.1952, marais découvert, à la surface du sol; n° 3268, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux touffus, au sol; n° 3281, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche, sur le sol; n° 3289, 1 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, périphérie d'une prairie; n° 3311, 1 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin fortement boisé, fauchage; n° 3360, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux, sur le sol légèrement humide; n° 3412, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux à découvert; n° 3695, 5 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3761, 2 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol entre les touffes; n° 3807, 1 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond partiellement marécageux; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3919, 6 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 3953, 1 ex., II/hd/11, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, vallons marécageux, fauchage; n° 3982, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 26.VIII.1952, savane herbeuse de vallée, fauchage; n° 3989, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; n° 4045, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1952.

Espèce largement répandue en Afrique occidentale et dans presque tout le Congo.

Drypta mordorata BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1953, Explor. Parc Nat. Upemba, 10, p. 231, fig. 55; 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, in-8°, Zool., 51, p. 155; 1960, Bull. et Ann. Soc. Roy. Ent. Belge, 96, pp. 151, 165, fig. 4 b.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 1537, 1 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie à Cypéracées et Graminées paludicoles.

Je ne connaissais cette espèce que du Kivu, du Ruanda et du Katanga.

Drypta cyanea CASTELNAU ssp. **Crampeli** ALLUAUD.

ALLUAUD, 1916, Bull. Soc. ent. France, p. 183. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., p. 364. — BASILEWSKY, 1960, Bull. et Ann. Soc. Roy. Ent. Belge, 96, pp. 152, 172, fig. 5 b.

P.N.G. : 12 exemplaires.

N° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière, au sol; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1591, 2 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1703, 2 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux au bord de l'eau; n° 1704, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, sur le sol, en savane brûlée; n° 1734, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, au sol; n° 2739, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2863, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.XII.1951, savane herbeuse, au sol.

La forme typique est propre à l'Afrique occidentale, du Sénégal au Soudan; la ssp. *Crampeli* se rencontre au Togo, au Cameroun, dans l'Oubangui-Chari et dans le Nord du Congo (Uele).

Gen. **DESERA** HOPE.**Desera australis** PÉRINGUEY.

P.N.G. : 35 exemplaires.

N° 516, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 12.V.1950, savane arborescente, sur les arbres; n° 577, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 5.VI.1950, savane arborescente, dans le terreau; n° 1644, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 2.V.1951, débris végétaux au sol; n° 1696, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 9.V.1951, tête de source arborée; n° 1790, 15 ex., II/gf/6, J. VERSCHUREN, 16.V.1951, au sol sous la végétation, en terrain très humide; n° 1793, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sur feuilles de buissons; n° 1801, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse, îlot de Graminées; n° 1826, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.

1951, galerie forestière, au sol sur les talus; n° 1931, 1 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 14.VI.1951, en terrain humide; n° 2486, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 3.X.1951, rivière à cours boisé peu dense, au sol; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse brûlée, au sol; n° 2732, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, tête de source dénudée; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 2910, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 14.XII.1951, galerie forestière très claire, fauchage; n° 3167, 1 ex., PpK/10/d/10, H. DE SAEGER, 5.III.1952, rivière à cours dénudé, fauchage; n° 3431, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, savane herbeuse à ligneux rares; n° 3450, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 14.V.1952, lisière de galerie forestière dense; n° 3488, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 20.V.1952, savane boisée à *Lophira*, fauchage; n° 3548, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses non inondées; n° 3656, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente à *Combretum*.

Espèce largement répandue du Togo jusqu'en Afrique du Sud.

Desera viridipennis HOPE

(= *D. Bocandei* LAFERTÉ).

P.N.G. : 29 exemplaires.

N° 528, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 19.V.1950, savane arborescente sur sable; n° 577, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 5.VI.1950, savane arborescente, dans le terreau; n° 1644, 1 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 2.V.1951, débris végétaux au sol; n° 1792, 2 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous feuilles mortes, au sol, au bord de l'eau; n° 1826, 10 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière, sur les arbres; n° 1869, 2 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 1888, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, fauchage sur strate arbustive; n° 1901, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, galerie forestière claire, fauchage; n° 2486, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 3.X.1951, rivière à cours boisé peu dense, au sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3488, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 20.V.1952, savane boisée à *Lophira*, fauchage; n° 3540, 1 ex., rivière Buluku (Soudan), J. VERSCHUREN, 21.V.1952, galerie forestière; n° 3583, 1 ex., Garamba/2 source, H. DE SAEGER, 6.VI.1952, savane arborescente claire; n° 3608, 1 ex., PFSK/22/8, H. DE SAEGER, 10.VI.1952, tête de source à boisement clair; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; Nagero, 1 ex., C. NEBAY, 2-29.IX.1954.

Espèce largement répandue en Afrique occidentale et centrale.

Subfam. **BRACHININAE.**

Cette importante sous-famille est largement répandue sur tout le globe. Ses représentants africains rentrent dans trois tribus nettement caractérisées, dont la définition a été donnée dans mon étude sur les *Carabidae* du Parc National de l'Upemba.

1. — Trib. **PHEROPSOPHINI.**Gen. **PHEROPSOPHUS** SOLIER.**Pheropsophus (Stenaptinus) senegalensis** DEJEAN ssp. **motoensis** BURGEON.

BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 388.

P.N.G. : 75 exemplaires.

N° 506, 5 ex., Km 17, H. DE SAEGER, 10.V.1950; n° 713, 1 ex., Km 17, G. DEMOULIN, 20.VII.1950; n° 1457, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux au bord de l'eau; n° 1763, 1 ex., II/gd/10 Nambirima, J. VERSCHUREN, 18.V.1951, au bord d'un marais; n° 1801, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 1919, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 16.VI.1951, fond marécageux formant tête de source; n° 2017, 2 ex., II/db/6, J. VERSCHUREN, 20.VI.1951; n° 2045, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 4.VII.1951; n° 2232, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 11.VIII.1951, dans des termitières en champignon; n° 2700, 5 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 30.X.1951, savane de bas-fond marécageux; n° 2994, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, colline herbeuse; n° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, colline; n° 3204, 4 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, colline latéritique; n° 3548, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses non inondées; n° 3761, 3 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3813, 33 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux; n° 3814, 4 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux; n° 3883, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse.

La forme nominotypique est répandue du Sénégal au Somaliland; dans le Nord-Est du Congo elle est remplacée par la ssp. *motoensis* BURGEON, assez peu différente.

Pheropsophus arcanus ERICHSON.

P.N.G. : 61 exemplaires.

N° 87, 1 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 9.I.1950, herbes aux abords d'un marécage; n° 150, 2 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 6.I.1950, mare et marécage; n° 153, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 9.I.1950, mare; n° 232, 1 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 25.I.1950, abords marécageux; n° 239, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 30.I.1950, herbes de la rive; n° 646, 1 ex., I/b/2'', G. DEMOULIN, 28.VI.1950, mares permanentes; n° 1386, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 14.III.1951, marécage à *Papyrus*; n° 1537, 3 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie; n° 1703, 16 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux; n° 1734, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951; n° 1851, 3 ex., II/hc/11, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, flaques marécageuses, sol humide; n° 1983, 6 ex., II/gd/10, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, terrain marécageux; n° 1984, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse; n° 2265, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, tête de source; n° 2280, 2 ex., II/gc/7'', H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2357, 11 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, sol humide autour d'une mare; n° 2517, 2 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 5.X.1951, expansion marécageuse; n° 2915, 2 ex., II/gc/14, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, plaine marécageuse; n° 3035, 1 ex., II/22/4, J. VER-

SCHUREN, 17.I.1952, savane; n° 3333, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 15.IV.1952, dans élevage de Pyralides (1); n° 3774, 1 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 11.VII.1952, dans arbre mort; n° 3791, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses.

Espèce commune au Congo et en Angola.

Pheropsophus Beauvoisi DEJEAN.

P.N.G. : 10 exemplaires.

N° 3425, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses humides; n° 3791, 7 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses.

Je ne connaissais cette espèce que d'Afrique occidentale (Sénégal, Guinée, Soudan français, Cameroun, Nigeria et Dahomey) et ne l'avais jamais vue du Congo.

Pheropsophus parallelus DEJEAN.

P.N.G. : 16 exemplaires.

N° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1900, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses; n° 2551, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses; n° 2572, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.X.1951, berges sablonneuses; n° 3791, 9 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 21 4.VII.1952, berges sablonneuses; n° 3963, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse.

Cette espèce m'était également inconnue du Congo. Elle a une répartition soudano-sahélienne, ayant été signalée jusqu'à présent de l'Afrique occidentale et du Nord de l'Afrique orientale.

Pheropsophus minor MURRAY ssp. *uelensis* BURGEON.

Pheropsophus congoensis ssp. *uelensis* BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 385.

Cette forme fut décrite par BURGEON comme race de *P. congoensis* ARROW, alors qu'à mon avis elle constitue une variante géographique de *P. minor* MURRAY. Les deux espèces sont d'ailleurs proches l'une de l'autre, caractérisées toutes les deux par la présence d'une vingtaine de crins au bord postérieur du propygidium de la ♀, et le pygidium dépourvu de sillon axial, muni de nombreux crins courts à l'extrémité. L'absence de toute bordure latérale jaune aux élytres rapproche cette forme de *minor*, tandis que la coloration du pronotum ne peut guère entrer en ligne de compte, étant assez variable. En outre, quelques exemplaires du *congoensis* typique ont été recueillis au Parc National de la Garamba, ce qui exclut la présence simultanée d'une race géographique de la même espèce. Les nombreux spécimens du P.N.G. sont tous très semblables entre eux.

(1) Capture vraisemblablement fortuite.

P.N.G. : 1.347 exemplaires.

N° 411, 2 ex., affleurement Km 17, H. DE SAEGER, 12.IV.1950; n° 432, 80 ex., Km 17, H. DE SAEGER, 18.IV.1950, dans des pelotes de mousses; n° 504, 259 ex., Km 17, H. DE SAEGER, 10.V.1950, dans les pelotes de végétation tapissante; n° 505, 106 ex., Km 17, H. DE SAEGER, 10.V.1950, dans les fissures de la roche; n° 506, 12 ex., Km 17, H. DE SAEGER, 10.V.1950, sous les pierres; n° 713, 210 ex., Km 17, G. DEMOULIN, 20.VII.1950, terres dans les cuvettes de la roche; n° 739, 452 ex., Km 17, G. DEMOULIN, 2.VIII.1950, terre des cuvettes rocheuses; n° 1703, 1 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951; n° 3660, 7 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux; n° 3791, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses; n° 3813, 211 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux; n° 3814, 4 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, éboulis rocheux; n° 3832, 2 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateaux herbeux.

La forme nominotypique de *minor* est répandue en Afrique occidentale, du Sénégal au Cameroun; la ssp. *uelensis* occupe le Nord-Est du Congo et je la connais aussi de l'Oubangui-Chari. Par contre, dans la forêt centrale du Congo, *minor* est représenté par une forme particulière, très foncée, que je décrirai ultérieurement.

Pheropsophus congoensis ARROW.

P.N.G. : 9 exemplaires.

N° 1703, 3 ex., II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux au bord de l'eau; n° 1823, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sable humide; n° 1851, 2 ex., II/hc/11, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, sol humide, flaques marécageuses; n° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3791, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses.

Espèce largement répandue et assez fréquente dans toute la région forestière du Congo, de l'Ubangui à la Lulua, mais débordant parfois en région de savanes.

Pheropsophus recticollis ARROW.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 1900, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses.

Espèce propre à la zone forestière du Congo.

Pheropsophus cincticollis LAFERTÉ.

P.N.G. : 48 exemplaires.

N° 145, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 30.XII.1949, dans un ruisseau; n° 150, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 6.I.1950, mare et marécage; n° 245, 1 ex., I/c/2'', G. DEMOULIN, 3.II.1950, marécage; n° 1339, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.II.1951, expansion marécageuse à Cypéracées; n° 1486, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, marécage, sur le sol fangeux; n° 1507, 2 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperacées; n° 1564, 2 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 2 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951; n° 1703, 3 ex.,

II/ba/5, J. VERSCHUREN, 10.V.1951, terrain marécageux au bord de l'eau; n° 1763, 1 ex., II/gd/10, Nambirima, J. VERSCHUREN, 18.V.1951, au bord d'un marais; n° 1851, 1 ex., II/hc/11, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, flaques marécageuses; n° 1983, 13 ex., II/gd/10, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, terrain marécageux; n° 2763, 2 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source, sous les écorces; n° 2807, 4 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.XI.1951, bord d'une dépression marécageuse; n° 2873, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 6.XII.1951, abords marécageux; n° 2882, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 11.XII.1951, ruisseau sous couvert; n° 2915, 2 ex., II/gc/14, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, plaine marécageuse; n° 2928, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 9.XII.1951, savane herbeuse; n° 2942, 1 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951; n° 3117, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 11.II.1952, savane herbeuse; n° 3360, 4 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux; n° 3878, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 4.VIII.1952, ruisseau à cours dénudé.

Espèce largement répandue du Sénégal au Congo où elle n'est guère fréquente et d'où je n'en connaissais qu'une vingtaine d'individus, tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale, et provenant des localités suivantes : Kisantu (P. GOOSSENS), de Coquilhatville à Léopoldville (S.A.R. le Prince LÉOPOLD, VI.1925), Kondue (LEONARD), Komi (J. GHESQUIÈRE, IV.1930), région de Sassa (COLMANT, 1895-1896), Haut-Congo (D^r VÉDY, 1897).

2. — Trib. **BRACHININI.**

Un des points importants sur lequel était basé la classification des genres de cette tribu consistait en la présence ou l'absence d'une frange de cils au bord apical de l'élytre. Je parlerai plus loin du caractère parfaitement illusoire de ce critère. Je présente ici une systématique nouvelle des genres de *Brachinini* africains, basée en grande partie sur la conformation des pièces buccales et labiales.

- 1 (12) Paraglosses plus ou moins densément ciliés.
- 2 (3) Dent labiale présente. Paraglosses très développés, dépassant de loin la longueur de la languette. Dernier article des palpes acuminé à l'extrémité 1. Gen. **Mastax** FISCHER.
- 3 (2) Dent labiale absente. Paraglosses ne dépassant guère en longueur la languette.
- 4 (5) Corps couvert d'une forte pubescence dressée et hirsute. Dernier article des palpes non dilaté mais fusiforme, un peu tronqué au sommet 2. Gen. **Brachynomorphus** HUBENTHAL.
- 5 (4) Corps glabre ou à pubescence fine, courte et couchée.
- 6 (11) Dernier article des palpes fusiforme, tronqué ou simplement arrondi à l'extrémité, mais non acuminé. Troncature apicale des élytres le plus souvent oblique.
- 7 (10) Faciès d'*Aptinus*, à épaules complètement effacées, le corps allongé, le pronotum épais. Ailes absentes.

- 8 (9) Dernier article des palpes fusiforme, obtusément aminci et arrondi à l'extrémité. Antennes épaisses et courtes. Premier article des tarses postérieurs plus court que le second et le troisième réunis (Afrique du Sud) 3. Gen. **Aptinoderus** HUBENTHAL.
- 9 (8) Dernier article des palpes tronqué à l'extrémité. Antennes fines et longues, le 3^e article particulièrement allongé. Premier article des tarses postérieurs plus long que le second et le troisième réunis (Madagascar) 4. Gen. **Aptinomimus** ALLUAUD.
- 10 (7) Faciès différent, l'épaule toujours plus ou moins marquée mais souvent obtuse, le corps moins allongé, le pronotum moins trapu. Ailes présentes ou absentes 5. Gen. **Brachinus** WEBER.
- 11 (6) Dernier article des palpes renflé dans toute la partie proximale, acuminé à l'extrémité et non tronqué. Troncature apicale de l'élytre perpendiculaire à la suture. Ailes absentes; épaules assez effacées 5. Gen. **Brachinulus** BASILEWSKY.
- 12 (1) Paraglosses glabres.
- 13 (14) Dent labiale présente. Dernier article des palpes fusiforme, tronqué à l'extrémité 7. Gen. **Styphlomerus** CHAUDOIR.
- 14 (13) Dent labiale absente. Dernier article des palpes fusiforme, subarrondi à l'extrémité 8. Gen. **Styphlodromus** BASILEWSKY.

De ces huit genres, trois seulement existent au Congo; *Brachynomorphus*, *Aptinoderus* et *Styphlodromus* sont propres à l'Afrique du Sud, *Brachinulus* est spécial à l'île Principe, et *Aptinomimus* n'est connu que de Madagascar.

Gen. **MASTAX** FISCHER DE WALDHEIM.

Mastax tratorius n. sp.

(Fig. 34.)

Longueur : 2,9-3,3 mm. — Tête d'un brun rougeâtre foncé à brun de poix presque noir; pronotum ferrugineux rougeâtre, un peu noirâtre entre les carinules du sillon longitudinal médian; scutellum ferrugineux; élytres brun de poix presque noir, la suture étroitement rougeâtre jusqu'un peu avant l'apex, et avec le dessin suivant : une étroite bande longitudinale jaune étroite et très droite sur le 3^e intervalle, occupant tout le premier cinquième de la longueur; une petite tache subarrondie d'un blanc sale sur le 5^e intervalle, à la fin du premier tiers; une petite tache de même couleur située un peu en avant de la précédente, sur les intervalles 7 et 8, touchant la bordure latérale qui est teintée de jaune à cet endroit; une tache postérieure transversale, blanche, non dentelée, occupant le début du dernier

tiers des côtes 7 à 8 et ne touchant pas la bordure latérale; enfin, chez quelques exemplaires il existe une vague macule jaunâtre humérale à la base du 7^e intervalle; derniers tergites abdominaux d'un brun noirâtre; dessous brun ferrugineux, l'abdomen un peu rembruni latéralement. Antennes d'un brun noirâtre, à premier article seul ferrugineux; palpes brun ferrugineux; pattes d'un brun ferrugineux, les fémurs rembrunis distalement, les tibias plus clairs, très brièvement rembrunis distalement et proximatement, les tarses d'un brun rougeâtre.

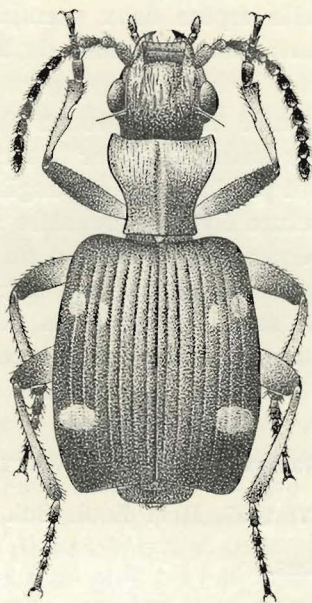


FIG. 34. — *Mastax tratorius* n. sp. ($\times 20$)

Tête à sculpture particulièrement grossière et confuse, entremêlée de courtes carinules obliques. Pronotum très cordiforme, fortement élargi en avant, les angles antérieurs saillants en lobes pointus vers l'avant, les côtés profondément sinués en arrière, les angles postérieurs très aigus, voisins de 45°; sillon longitudinal médian encadré de chaque côté par une longue et forte carinule saillante; surface très fortement sculptée, pourvue de carinules bien saillantes, assez courtes, dirigées obliquement ou longitudinalement. Élytres larges, à épaule fortement marquée et largement arrondie, à troncation apicale moyennement oblique; côtes élytrales mates, aussi bien les externes que les internes, larges, faiblement soulevées, nullement brillantes mais pourvues d'une microsculpture assez forte, en crêtes transversales semblables à celle des intercôtes.

P.N.G. : 13 exemplaires.

N° 154, 1 ex., I/b/2-3, G. DEMOULIN, 11.I.1950, abords détremés d'un ruisseau; n° 190, 9 ex. (dont l'holotype), I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, petit vallon asséché; n° 1887, 1 ex., II/gd/7'', H. DE SAEGER, 8.VI.1951, autour d'une mare temporaire; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse, sous les Graminées; n° 3840, 1 ex., PFNK/12/9, H. DE SAEGER, 29.VII.1952.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles.

Je rapporte aussi à cette espèce deux exemplaires provenant de Fort Crampel, en Oubangui-Chari, des collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Cette espèce nouvelle rentre dans le groupe de *M. Burgeoni* LIEBKE, se rapprochant de *M. confusus* BASILEWSKY par la sculpture et la conformation du pronotum, et notamment par la forme des angles postérieurs. Elle diffère de cette dernière par la suture élytrale rougeâtre sur le premier intervalle, la disposition du dessin élytral, la coloration du pronotum et de la tête, la présence d'un seul article ferrugineux aux antennes, et la conformation des côtes élytrales qui ne sont pas saillantes ni brillantes, mais larges, planes et mates, à microsculpture semblable à celle des intercôtes.

Mastax nanus BASILEWSKY.

Mastax nanus BASILEWSKY, 1949, Rev. Zool. Bot. afr., 42, p. 228, fig. 17.

P.N.G. : 280 exemplaires.

N° 95, 12 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière, berge sablonneuse; n° 1147, 53 ex., II/e/17, H. DE SAEGER, 24.I.1951, galerie forestière; n° 1165, 1 ex., II/fc/Garamba, J. VERSCHUREN, 26.I.1951; n° 1166, 13 ex., II/fd/17 Garamba, H. DE SAEGER, 29.I.1951, dans feuilles mortes; n° 1169, 1 ex., II/fc/17 Garamba, H. DE SAEGER, 29.I.1951, dans le lit d'une rivière; n° 1171, 4 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.II.1951, berges sablonneuses; n° 1173, 14 ex., II/fc/17 Garamba, H. DE SAEGER, 1.II.1951, galerie forestière sèche; n° 1461, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, anse sablonneuse de la Garamba; n° 1503, 57 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, berges humides et sablonneuses; n° 1823, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sable humide des berges; n° 1887, 1 ex., II/gd/7''', H. DE SAEGER, 8.VI.1951, autour d'une mare temporaire; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière; n° 1900, 109 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses escarpées; n° 2551, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses; n° 2819, 3 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 29.XI.1951, plages sablonneuses; n° 3098, 5 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 7.II.1952, bancs de sable exondés; n° 3132, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 16.II.1952, berges sablonneuses; n° 3152, 6 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 29.II.1952, plages sablonneuses exondées; n° 3173, 7 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 15.II.1952, galerie forestière; n° 3270, 38 ex., II/fd/Gar., H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plages sablonneuses très humides; n° 3383, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière; n° 3548, 3 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 30.V.1952, berges sablonneuses; n° 3791, 43 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, berges sablonneuses.

J'ai décrit cette espèce de Koutiala, au Soudan français, et l'ai revue depuis du Sénégal, du Togo et du Liberia. Chez le type et tous les individus de l'A.O.F. que j'ai vus, la tache claire apicale des élytres est toujours entière, tandis que chez la grande majorité des exemplaires du P.N.G. elle est presque toujours séparée en deux petites macules.

Gen. **BRACHINUS** WEBER.

Génotype : *Carabus crepitans* L. (par sélection subséquente, LATREILLE, 1810, Considér. génér., p. 426).

Lors de son étude classique des représentants paléarctiques de *Brachinus*, en 1919, E. REITTER subdivisa ce genre en plusieurs coupes subgénériques, dont *Aploa* HOPE et trois sous-genres nouveaux (*Cnecostolus*, *Brachynolomus* et *Brachynidius*), caractérisés par le système de coloration et l'absence ou la présence d'une frange de cils sur le liseré membraneux de la troncature apicale de l'élytre. En 1949, R. JEANNEL, dans ses « *Coléoptères Carabiques de la région malgache* », étendit cette classification aux espèces de Madagascar et tenta d'incorporer dans ce système des espèces africaines. Tout en maintenant *Brachynidius* et *Cnecostolus* comme sous-genres de *Brachinus*, l'auteur élevait *Brachynolomus* au rang de genre, se basant sur la présence de la frange de cils dont il a été question plus haut. En réalité ce critère est illusoire, car cette frange est toujours présente chez toutes les espèces tant africano-malgaches que paléarctiques que j'ai examinées. Si chez certaines formes classées parmi les *Brachynolomus* par REITTER et JEANNEL cette frange est très apparente et visible presque à l'œil nu, chez d'autres, comme *B. crepitans* L. (génotype de *Brachinus*) et surtout chez *Aploa nobilis* DEJEAN, elle n'est visible avec certitude qu'à un fort grossissement, et mieux encore sur préparation entre lame et lamelle de la partie apicale de l'élytre. J'ai donc pu me convaincre que cette frange de cils existe toujours, mais que son développement est très variable suivant les espèces. Cette variabilité constitue parfois un bon caractère spécifique, mais certainement pas générique.

En 1949 également, R. JEANNEL a séparé des *Brachinus* un nouveau genre *Metabrachinus* (avec un sous-genre *Platybrachinus*), caractérisé par le bord apical des élytres tronqué plus obliquement, la bordure membraneuse apicale plus large et les interstries des élytres toujours carénés. J'ai cru jusqu'à présent devoir adopter ce genre *Metabrachinus*, mais un examen approfondi des nombreuses espèces africano-malgaches m'a montré que ce caractère n'était pas valable pour les formes de la faune éthiopienne, présentant trop de variabilité d'une espèce à l'autre et offrant toutes les transitions.

Je me vois donc contraint de ne plus tenir compte de ces différentes coupes. Est-ce à dire que tous les *Brachinus* paléarctiques, orientaux et africano-malgaches soient congénériques ? Ce n'est pas certain, mais j'affirme

que les coupes proposées jusqu'à présent sont basées sur des caractères illusoires ou inconsistants, et ne peuvent être maintenues, du moins avec leurs définitions actuelles. Une vaste étude d'ensemble de toutes les formes de l'Ancien Monde permettra de voir plus clair dans ce complexe difficile et de nous montrer les relations des différents groupes entre eux. En attendant, je ne puis tenir compte que du seul genre *Brachinus* et considérer comme simples synonymes les coupes proposées : *Aploa*, *Cnecostolus*, *Brachynidius*, *Metabrachinus* et *Platybrachinus*.

Un mot encore, sur l'orthographe du genre. WEBER, son créateur, utilisa l'orthographe *Brachinus*, tout en indiquant son étymologie qui aurait dû lui faire écrire *Brachynus*. Néanmoins l'orthographe primitive fut conservée par la plupart des auteurs subséquents, à l'exception de STURM qui, en 1812, corrigea ce terme en *Brachynus*. Cette seconde orthographe se généralisa plus tard de plus en plus et fut adoptée par CSIKI dans le *Coleopterorum Catalogus*. En 1942, Ch. ALLUAUD (Rev. franç. Ent., 9, p. 29) consacra une brève note à cette question, prônant le retour à l'orthographe de WEBER, se basant sur le fait que l'auteur n'aurait pas indiqué l'étymologie du terme qu'il créait, ce qui rendait toute correction inopportune. Comme il a été dit plus haut cette affirmation n'est pas exacte, WEBER ayant bel et bien mentionné le mot grec d'où il avait tiré son nouveau vocable. Toutefois, la prise de position d'ALLUAUD est parfaitement justifiée; les Règles internationales de Nomenclature zoologique stipulent, en effet, que les « errors of transliteration » ne peuvent en aucun cas être corrigées ultérieurement. Seules les orthographes *Brachinus*, *Brachinini* et *Brachininae* sont donc valables.

***Brachinus Leprieuri* BUQUET var. (?) *confluens* LIEBKE.**

LIEBKE, 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, pp. 29,30, fig. 15. — BASILEWSKY, 1946, Ark. f. Zool., 38 a, n° 18, p. 20.

B. Leprieuri est largement répandu dans presque toute l'Afrique inter-tropicale et présente une série de variations, les unes d'un caractère individuel, d'autres ayant nettement un sens racial. Il est difficile de voir clair actuellement dans cette variation et un matériel important serait nécessaire. Il est intéressant de constater que parmi les nombreux exemplaires recueillis à la Garamba aucun ne peut se rapporter à la forme nominotypique, mais tous se rapprochent de la forme *confluens*, chez laquelle la tache postérieure foncée externe est réunie à la suturale; chez la plupart des individus la petite tache foncée apicale est en outre aussi réunie à l'extrémité de la suturale; quelques exemplaires ont même le dessin foncé plus étendu et tendant vers celui de la forme *relictus* LIEBKE.

P.N.G. : 88 exemplaires.

N° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2775, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 22.XI.1951, berges fangeuses; n° 2805, 1 ex., II/fc/18,

H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n° 2882, 3 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 11.XII.1951, ruisseau sous couvert; n° 2916, 11 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse récemment asséchée; n° 2942, 68 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951; n° 3695, 3 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse.

Des exemplaires semblables à ceux mentionnés ci-dessus, et provenant du Congo, figurent parmi les collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale des localités suivantes :

Kivu : Kavinvira (Uvira) (G. MARLIER, IX-X.1954).

Katanga : Kakyelo (G. F. DE WITTE, XI.1930); Mulongo-Mafinge (P. GÉRARD, VII.1930).

Brachinus armiger DEJEAN ssp. **isolatus** LIEBKE.

LIEBKE, 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, pp. 44, 46, fig. 39. — BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool. III, 2, Carab. 3, p. 390. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 47.

P.N.G. : 170 exemplaires.

N° 159, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 16.I.1950, mare; n° 190, 1 ex., I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, petit vallon asséché; n° 214, 1 ex., I/b/2, H. DE SAEGER, 22.II.1950, partie herbeuse exondée; n° 1005, 1 ex., II/i, J. VERSCHUREN, 26.XII.1950, crottins d'éléphant; n° 1024, 1 ex., II/e, confluent Garamba-Nambirima, J. VERSCHUREN, 2.I.1951, feuilles mortes; n° 1078, 9 ex., II/g/3, J. VERSCHUREN, 12.I.1951, détritux végétaux; n° 1193, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, berge de la Garamba; n° 1199, 3 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, sous feuilles mortes; n° 1274, 3 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, sur le sol relativement humide; n° 1275, 4 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, marécage asséché; n° 1320, 5 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière; n° 1486, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, marécage, sur le sol fangeux; n° 1487, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, mare permanente, sur les bords; n° 1507, 1 ex., II/gf/10, H. DE SAEGER, 6.IV.1951, Cyperaié; n° 1537, 7 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie; n° 1564, 3 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 4 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane à Graminées; n° 1591, 3 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1592, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 23.IV.1951; n° 1613, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 24.IV.1951; n° 1614, 1 ex., II/ec/15, J. VERSCHUREN, 26.IV.1951; n° 1702, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 9.V.1951; n° 1792, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, au bord de l'eau; n° 1801, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 1876, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1983, 2 ex., II/gd/10, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, terrain marécageux; n° 1984, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951; n° 2003, 5 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2045, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 4.VII.1951; n° 2084, 17 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire; n° 2090, 2 ex., II/fl/10, P. SCHOE-MAKER, 16.VII.1951, savane herbeuse, dans un fond humide; n° 2106, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 18.VII.1951, fond marécageux; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse; n° 2140, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.VII.1951, savane herbeuse; n° 2161, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 26.VII.1951, haute savane; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse; n° 2208, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2262, 2 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source peu arborée; n° 2357, 32 ex., II/gc/13, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, autour d'une mare; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse; n° 2551, 1 ex., II/fd/18,

H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses; n° 2656, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.X.1951; n° 2812, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, arbre mort sur pied en décomposition; n° 2942, 2 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951; n° 2994, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 6.I.1952, sous des blocs de limonite; n° 3268, 8 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés touffus; n° 3288, 10 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse; n° 3360, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.IV.1952, vallon marécageux; n° 3383, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, termitière au bord d'un vallon; n° 3412, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux; n° 3695, 1 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3714, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3963, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 21.VIII.1952, savane herbeuse.

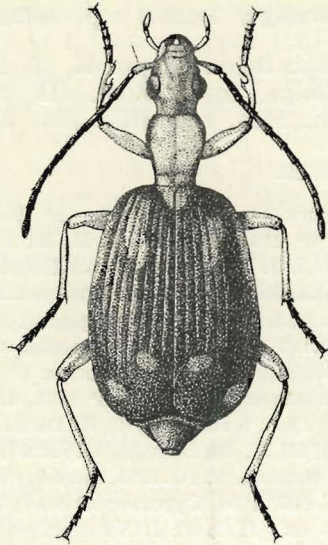


FIG. 35. — *Brachinus nigrovirescens* BASILEWSKY. ($\times 7,5$)

Décrite comme simple variété de coloration de l'*armiger*, cette forme constitue au moins une race géographique bien nette; il est même possible qu'il s'agisse d'une espèce distincte et je me propose de revenir ultérieurement sur ce sujet. *Isolatus* a été décrit sur deux exemplaires de Bossum, en Oubangui-Chari, et je la connais aussi de Fort-Crampel. Au Musée Royal de l'Afrique Centrale, elle est représentée par des spécimens des localités suivantes :

Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896), de Mahagi à Niarembe (CH. SCOPS, 1935), Karemi (Dr BAYER, V.1912). A. COLLART l'a recueillie à Atshor, près de Mahagi (III.1929). M. LIEBKE la cite aussi de N. W. Rhodesia, mais je n'ai pas vu ces exemplaires.

Brachinus nigrovirescens BASILEWSKY.

(Fig. 35.)

BASILEWSKY, 1951, Bull. Ann. Sc. ent. Belg., 87, p. 283; 1952, Mém. Inst. franç., Afr. noire, 19, p. 116, figs. H et 15; 1954, l.c., 40, p. 256.

P.N.G. : 5 exemplaires.

N° 3204, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.III.1952, sous des blocs de latérite; n° 3289, 4 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, dans des termitières en champignon.

J'ai décrit cette espèce du massif du Nimba, en Haute-Guinée, et ne l'ai plus revue depuis. Les cinq individus du Parc National de la Garamba sont dépourvus des reflets verdâtres aux élytres; peut-être constituent-ils une race propre.

Brachinus lapidarius n. sp.

(Fig. 36, 38 a.)

Longueur : 5-6 mm. — Espèce ailée.

Avant-corps ferrugineux jaunâtre mat, un peu rougeâtre; scutellum de même couleur; élytres brun de poix très foncé, presque noir, avec le dessin jaune ferrugineux suivant : une bordure latérale jaune assez large, sauf à l'épaule, encore fortement élargie au début du second tiers; pas de tache scutellaire nette; une longue bande longitudinale parallèle à la suture sur les intervalles 4 et 5, allant de l'extrême base jusqu'à la mi-longueur (chez quelques exemplaires cette bande touche la bordure latérale à l'endroit de l'élargissement de cette dernière); une tache postérieure subarrondie sur les intervalles 3 à 5, séparée du bord apical par une distance à peu près égale au diamètre de cette tache; une tache jaune dans le coin apical externe, jointe à la bordure latérale; derniers tergites abdominaux brun à brun clair, dessous ferrugineux, l'abdomen bordé de noirâtre, les épipleures des élytres entièrement ferrugineux; pattes et palpes ferrugineux; antennes brun clair, les deux premiers articles et la moitié du troisième clairs. Élytres à pubescence dense et fine, couchée; celle du pronotum bien plus éparse.

Tête mate, à ponctuation forte et rapprochée, l'espace séparant les points à microsculpture réticulaire très fine; front très convexe; cou fortement rétréci; les yeux fortement saillants. Pronotum aussi long que large, cordiforme, fortement élargi en avant avec la largeur maximale très proche de l'apex, très rétréci dans le dernier tiers où les côtés sont profondément sinués, les angles postérieurs étant aigus mais arrondis à l'extrême sommet; bord antérieur droit, les angles antérieurs largement séparés du cou, en lobes, mais à peine avancés et largement arrondis; base très légèrement convexe et plus étroite que le bord antérieur; surface fortement sculptée, mate, à ponctuation dense et assez profonde. Élytres convexes, modérément rétrécis à la base et faiblement élargis vers l'arrière, l'épaule arrondie et bien marquée, la troncature apicale quelque peu oblique; striation faiblement

distincte; intervalles très légèrement soulevés, densément et finement chagrinés, à pubescence très courte et très dense, bien couchée; frange de la troncature apicale à soies très courtes et peu distinctes.

Dessous finement et densément pubescent, les métépisternes très longs et étroits, l'apophyse prosternale à pubescence longue. Édéage fig. 38 a.

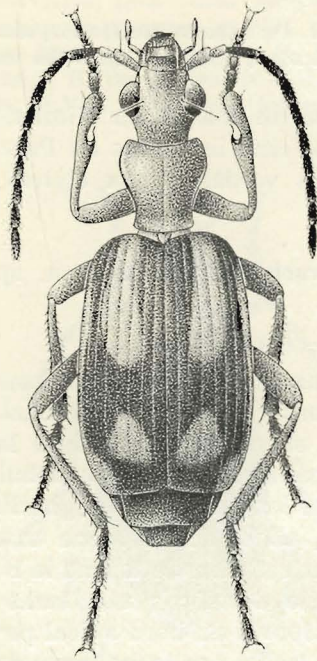


FIG. 36. — *Brachinus lapidarius* n. sp. ($\times 10$)

P.N.G. : 57 exemplaires.

N° 190, 3 ex., I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, petit vallon asséché; n° 195, 1 ex., I/c/2''', H. DE SAEGER, 4.II.1950, bords herbeux de marécage; n° 1107, 1 ex., Kassi-Garamba, J. VERSCHUREN, 20.I.1951, détritux végétaux à proximité d'une rivière; n° 1190, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, détritux végétaux au bord de la Garamba; n° 1275, 5 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, marécage asséché; n° 1564, 25 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 2 ex. (dont l'holotype), II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane brûlée la veille; n° 1877, 6 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2084, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire; n° 2140, 1 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse; n° 2578, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 4.X.1951, marécage, dans les feuilles; n° 2654, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n° 2917, 1 ex., II/ge/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, plaine marécageuse; n° 2942, 2 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951; n° 3268, 1 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux; n° 3695, 2 ex., II/fe/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Cette nouvelle espèce rentre dans le groupe de *B. armiger* DEJEAN. Elle diffère de ce dernier par la coloration bien particulière de l'élytre, par le bord antérieur du pronotum non concave, par la tête très bombée en arrière et surtout par la sculpture très forte et très spéciale de la tête et du pronotum.

Brachinus Demoulini n. sp.

(Fig. 37, 38 b.)

Longueur : 4,5-7 mm. Espèce aptère.

Tête et pronotum d'un ferrugineux testacé un peu rougeâtre; scutellum de même couleur; élytres noir brillant avec le dessin jaune ferrugineux suivant : une bordure jaune étroite et ne débutant qu'après l'épaule, un peu élargie après le premier tiers mais rétrécie de nouveau ensuite, une tache scutellaire triangulaire occupant un cinquième de la longueur, une tache longitudinale jaune très allongée sur les intervalles 4, 5 et 6, débutant assez loin en dessous de l'épaule et dépassant quelque peu la mi-longueur de l'élytre, une tache préapicale arrondie jaune sur les intervalles 2 à 4 et nettement en avant de la bordure apicale, et une dernière tache subarrondie dans l'angle externe apical, touchant et terminant la bordure latérale; chez certains exemplaires la tache longitudinale se joint à la bordure latérale à l'endroit de son élargissement; derniers tergites abdominaux d'un brun foncé; dessous ferrugineux, l'abdomen bordé latéralement de noirâtre; pattes et palpes d'un ferrugineux testacé; antennes brunes, avec seulement le premier article testacé. Tout le dessus couvert d'une fine pubescence jaunâtre, courte, assez dense aux élytres, oblique.

Tête brillante, imponctuée, à microsculpture fine; cou rétréci, à constriction dorsale bien marquée; yeux très fortement saillants. Pronotum allongé, 1,1 fois plus long que large, assez étroit, modérément élargi en avant, à largeur maximale située dans le quart antérieur, fortement rétréci au milieu du tiers postérieur, les côtés étant profondément sinués, puis redressés, ce qui donne des angles postérieurs bien aigus et saillants, avec seul l'extrême sommet arrondi; bord antérieur droit, les angles antérieurs un peu saillants; base droite, à peine plus étroite que le bord antérieur; surface assez brillante, à ponctuation très superficielle et espacée, à microsculpture fine. Élytres fortement rétrécis en avant, avec l'épaule assez tombante mais un peu marquée, élargis vers l'arrière, à largeur maximale située au début du dernier tiers; troncature apicale quelque peu oblique; striation à peine indiquée, les intervalles non soulevés, densément et finement chagrinés, à pubescence dense; cils de la frange apicale courts et peu distincts.

Dessous à pubescence dense et couchée, plus longue que sur le dessus; métépisternes longs et étroits; apophyse prosternale à pubescence très longue. Édéage fig. 38 b.

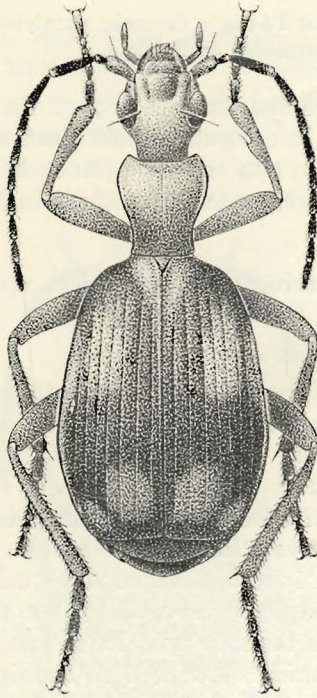


FIG. 37. — *Brachinus Demoulini* n. sp. ($\times 10$)

P.N.G. : 96 exemplaires.

N° 160, 1 ex., I/a/2, G. DEMOULIN, 16.I.1950, abords marécageux d'une mare; n° 175, 5 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 23.I.1959, partie herbeuse en bordure de l'Aka; n° 190, 2 ex., I/b/2', H. DE SAEGER, 1.II.1950, petit vallon asséché; n° 195, 1 ex., I/c/2''', H. DE SAEGER, 4.II.1950, bords herbeux de marécage; n° 305, 1 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 1024, 1 ex., II/e confluent Garamba-Nambirima, J. VERSCHUREN, 2.I.1951, feuilles mortes; n° 1275, 6 ex., II/cd/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, marécage asséché; n° 1346, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 6.III.1951, à proximité de la rivière; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane brûlée la veille; n° 1876, 6 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 51 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1900, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, berges sablonneuses; n° 2140, 3 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse; n° 2282, 1 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 20.VIII.1951, savane herbeuse de bas-fond; n° 2421, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 8.IX.1951, berges herbeuses; n° 2484, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse; n° 2659, 1 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 22.X.1951, mare temporaire; n° 2917, 2 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie herbeuse dans plaine marécageuse; n° 2942, 2 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951; n° 3424, 1 ex., II/fd/17''', H. DE SAEGER, 5.V.1952, abords marécageux; n° 3695, 2 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3941, 3 ex. (dont l'holotype), II/gc/6, H. DE SAEGER, 14.VIII.1952, îlot de savane herbeuse.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Cette nouvelle espèce se rapproche de *B. variegatus* ROTH, de l'Érythrée, dont j'ai vu le type du Musée de Munich. Elle en diffère par le pronotum fortement rétréci en arrière et à angles postérieurs aigus et saillants, alors qu'ils sont subdroits chez l'espèce de ROTH, les élytres moins rétrécis à la base et à l'épaule mieux marquée, par la pubescence élytrale plus dense. Ce n'est peut-être qu'une sous-espèce de *B. variegatus*, mais un matériel plus important d'Érythrée et d'Éthiopie serait nécessaire. *B. somereni* BURGEON, du Kenya, se rapproche aussi de *variegatus* et pourrait également n'en être qu'une race.

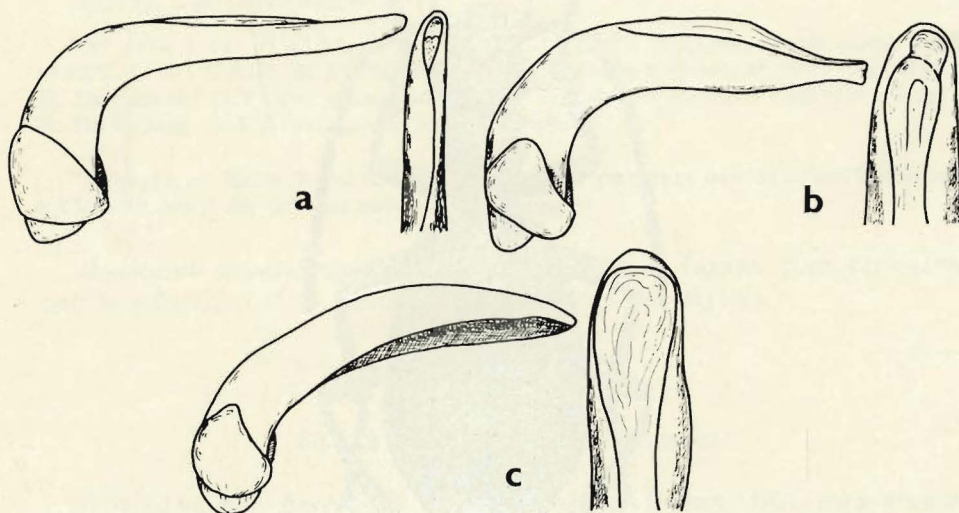


FIG. 38. — Gen. *Brachinus* WEBER, édéages. ($\times 20$)
 a : *Brachinus lapidarius* n. sp. — b : *B. Demoulini* n. sp.
 c : *B. Fageli* n. sp.

***Brachinus Fageli* n. sp.**

(Fig. 38 e, 39.)

Longueur : 4,5 à 6,5 mm. — Espèce aptère.

Tête et pronotum d'un ferrugineux rougeâtre testacé, ce dernier avec une étroite bordure latérale noirâtre, peu distincte chez les exemplaires de petite taille; scutellum ferrugineux; élytres noirs à brun de poix foncé, avec le dessin jaune ferrugineux suivant : bordure latérale très étroite et ne débutant qu'à la fin du premier tiers; une tache scutellaire triangulaire assez grande; une grande tache antérieure subarrondie occupant les intervalles 4 à 7, étroitement séparée de la bordure et irrégulière du côté interne, allant du début du deuxième tiers jusqu'à la mi-longueur; une tache subarrondie postérieure occupant les intervalles 2 à 5, et une dernière tache

plus petite, également subarrondie, et située dans le coin apical externe; derniers tergites abdominaux d'un brun foncé, éclairci au milieu; dessous d'un jaune clair, l'abdomen entièrement rebordé de noir, les épipleures élytraux noirs dans le premier tiers, puis jaunes; pattes et palpes ferrugineux rougeâtre; antennes brunes, les deux premiers articles et la moitié proximale du 3^e testacés. Élytres couverts d'une pubescence jaune oblique très courte et assez dense, celle du pronotum un peu plus espacée.

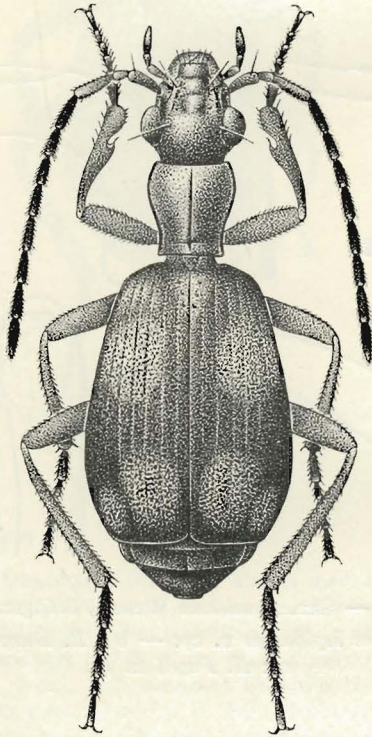


FIG. 39. — *Brachinus Fageli* n. sp. (×10)

Tête imponctuée et brillante, à microsculpture fine; cou très rétréci, à constriction dorsale forte; yeux très saillants. Pronotum à peine plus long que large, étroit, modérément élargi en avant, à largeur maximale située dans le premier quart; bord antérieur très faiblement concave, les angles antérieurs à peine saillants; côtés longuement et assez fortement sinués en arrière, redressés dans le dernier quart, à angles postérieurs subdroits; base droite, de peu moins large que le bord antérieur; surface modérément

brillante, à sculpture fine et superficielle. Élytres très rétrécis à la base, à épaule tombante et fort peu marquée, élargis en arrière, à largeur maximale dans le dernier tiers; troncature apicale modérément oblique; striation très faiblement indiquée, les intervalles non soulevés, densément et finement chagrinés, à pubescence dense et courte; cils de la frange apicale courts et peu distincts.

Dessous à pubescence dense et couchée, plus longue que sur le dessus; métépisternes longs et étroits; apophyse prosternale à pubescence très longue. Édéage fig. 38 c.

P.N.G. : 32 exemplaires.

N° 1274, 1 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, *Cyperetum* relativement humide; n° 1327, 15 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse; n° 2084, 15 ex. (dont l'holotype), II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière claire.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Espèce du groupe *variegatus* ROTH - *ghindanus* LIEBKE, bien caractérisée par la coloration et la forme du pronotum et des élytres.

Gen. **STYPHLOMERUS** CHAUDOIR.

Génotype : *Brachinus quadrimaculatus* DEJEAN, 1831 (par sélection subséquente, ANDREWES, 1933, Ann. Mag. nat. Hist., [11] 3, p. 138). JEANNEL (1949, Faune Emp. franç., 11, Col. Carab. rég. malg., 3, p. 114) fixe comme type du genre *Brachinus aulicus* DEJEAN, 1831; il n'a probablement pas eu connaissance de la désignation faite par ANDREWES.

Le genre *Styphlomerus* fut établi par CHAUDOIR dans sa « Monographie des Brachynides » (Ann. Soc. Belg., 19, 1876, pp. 87, 88). Lors de l'envoi du manuscrit à la Société entomologique de Belgique pour sa publication, J. PUTZEYS fut chargé d'en être le rapporteur. Ce rapport de PUTZEYS, qui fut malheureusement publié un an avant la monographie elle-même (Ann. Soc. ent. Belg. 18, 1875, pp. III-IV), contient l'essentiel de la diagnose de ce genre par CHAUDOIR. Il n'en fallut pas plus pour que certains puristes de la Nomenclature zoologique attribuent la paternité du genre à PUTZEYS, alors qu'il est bien évident qu'elle revient à l'entomologiste russe. L'orthographe du genre a également été discutée. En effet, à une page d'intervalle CHAUDOIR emploie *Styphlomerus*, puis *Styphromerus*. Sans entrer dans des discussions grammaticales ou étymologiques, j'estime que le premier des deux noms devra être utilisé, étant prioritaire.

Styphlomerus Burgeoni LIEBKE.

LIEBKE, 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, pp. 46, 65, fig. 68. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool. III, 2, Carab., 3, p. 391. — BASILEWSKY, 1952, Bull. Inst. roy. Sci. nat. Belg., 28, n° 26, p. 27.

P.N.G. : 40 exemplaires.

N° 1609, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 23.IV.1951, bouses d'éléphants; n° 1876, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1984, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, savane non brûlée; n° 2317 a/b, 8 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2420, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse pauvre; n° 2478, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse; n° 2524, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.X.1951, à la lampe; n° 2590, 2 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse; n° 2642, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse; n° 2656, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.X.1951, à la lampe; n° 3233, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 27.III.1952, à la lampe; n° 3349, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 17.IV.1952, à la lampe; n° 3411, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3883, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3989, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse; n° 4045, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1952.

Espèce décrite de Dingu-Niangara-Doruma, dans l'Uele, et signalée par BURGEON de Dingila. Plus tard je l'ai mentionnée de Bavula, dans l'Ubangui. J'en ai vu dernièrement de nombreux exemplaires provenant de Badi, dans le Parc National de Niokolo Koba, au Sénégal.

Styphlomerus Titschacki LIEBKE ssp. **Lamottei** BASILEWSKY.

(Fig. 40.)

BASILEWSKY, 1951, Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 87, p. 284; 1952, Mém. Inst. franç. Afr. noire, 19, p. 117, figs. 16 et 1.

P.N.G. : 143 exemplaires.

N° 9. 1 ex., Gangala-na-Bodio, H. DE SAEGER, X-XI.1949; n° 214, 2 ex., I/b/2, H. DE SAEGER, 22.II.1950, partie herbeuse exondée; n° 470, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente; n° 829, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 19.IX.1950, savane arbustive; n° 1304, 7 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 1.III.1951, galerie forestière; n° 1315, 3 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 1.III.1951, bords de rivière à cours dénudé; n° 1320, 6 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière; n° 1328, 1 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1341, 15 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 8.III.1951, galerie forestière sèche; n° 1353, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.III.1951, galerie forestière, sur inflorescences; n° 1360, 1 ex., II/ge/9, H. DE SAEGER, 12.III.1951, bords de rivière; n° 1474, 2 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, marécage, dans les herbes; n° 1493, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 4.IV.1951, berges sablonneuses de rivières; n° 1545, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 8.IV.1951; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1570, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 19.IV.1951, savane brûlée la veille; n° 1591, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1644, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 2.V.1951, tête de source, débris végétaux; n° 1801, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 24.V.1951, plaine marécageuse;

n° 1876, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 1916, 6 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 15.VI.1951, galerie forestière dense; n° 1918, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 15.VI.1951, galerie forestière claire; n° 1970, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière, sous écorce; n° 2084, 6 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 14.VII.1951, galerie forestière très claire; n° 2128, 4 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.VII.1951; n° 2140, 3 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse; n° 2308, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 23.VIII.1951, savane partiellement marécageuse; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s, H. DE SAEGER, 3.IX.1951, autour d'une mare; n° 2381, 2 ex., II/dd/8, H. DE SAEGER, 6.IX.1951, tête de source; n° 2420, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse pauvre; n° 2421, 4 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 8.IX.1951, berges herbeuses; n° 2424, 1 ex., II/fd/5,

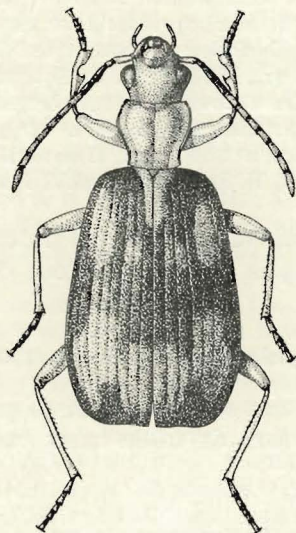


FIG. 40. — *Styphlomerus Titschacki* ssp. *Lamottei* BASILEWSKY. (×7,5)

H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée; n° 2469, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.IX.1951, galerie forestière claire; n° 2484, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse; n° 2551, 2 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses; n° 2567, 4 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse; n° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond; n° 2652, 6 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 22.X.1951, berges sablonneuses; n° 2654, 15 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée; n° 2659, 3 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 22.X.1951, mare temporaire; n° 2695, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 25.X.1951, savane herbeuse de marée; n° 3018, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire; n° 3190, 4 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3281, 10 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche; n° 3288, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente; n° 3695, 2 ex., II/fc/11, H. DE SAEGER, 25.VI.1952, plaine marécageuse; n° 3807, 1 ex., II/id/6, H. DE SAEGER, 18.VII.1952, savane herbeuse de fond partiellement marécageux; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée.

J'ai décrit cette forme du mont Nimba, en Haute-Guinée, et ne la connaissais pas d'ailleurs. La petite tache élytrale discale antémédiane a parfois tendance à diminuer d'étendue; parfois même (chez 5 ex.) elle disparaît complètement.

Styphlomerus ludicrus ERICHSON.

P.N.G. : 31 exemplaires.

N° 175, 1 ex., I/a/2, H. DE SAEGER, 23.I.1950, partie herbeuse en lisière de l'Aka; n° 1193, 1 ex., confluent Aka-Garamba, J. VERSCHUREN, 2.II.1951, terre de la berge; n° 1275, 2 ex., II/ed/15, H. DE SAEGER, 20.II.1951, marécage asséché; n° 1877, 5 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière; n° 2484, 3 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse; n° 2551, 12 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses; n° 2659, 1 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 22.X.1951, mare temporaire; n° 3268, 2 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés touffus; n° 3288, 2 ex., II/ge/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse; n° 3714, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.VI.1952, berges de terre.

Espèce largement répandue en Afrique intertropicale, mais rare au Congo où je ne la connaissais que du pourtour de la grande forêt.

Styphlomerus exilis LAFERTÉ.

Les exemplaires ci-dessous sont caractérisés par la forte extension des taches claires élytrales et sont de taille assez variable (5 à 7 mm).

P.N.G. : 22 exemplaires.

N° 1526, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n° 1537, 1 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie; n° 2317 a/b, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2420, 2 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse pauvre; n° 2478, 8 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse; n° 3283, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse; n° 3764, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3887, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3989, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse.

Espèce répandue en Afrique occidentale et dans le Nord du Congo.

Styphlomerus Gebieni LIEBKE.

LIEBKE, 1927, Ent. Anz., 7, p. 202; 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, pp. 47, 60, fig. 59. — BURGEON, 1937, Ann. Musée Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab., 3, p. 391. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 48; 1952, Mém. Inst. franç. Afr. noire, 19, p. 117; 1953, Bull. Inst. franç. Afr. noire, 15, p. 542; 1954, Mém. Inst. franç. Afr. noire, 40, p. 256; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 489.

Hubenthalii LIEBKE, 1927, Ent. Anz., 7, p. 204.

Langenhani LIEBKE, 1927, l.c., p. 205.

P.N.G. : 339 exemplaires.

N° 286, 1 ex., mont Bamangwa, H. DE SAEGER, 7.III.1950, galerie forestière; n° 470, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 1.V.1950, savane arborescente; n° 530, 1 ex., Akam, H. DE SAEGER, 19.V.1950, savane herbeuse sur sable; n° 622, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 21.VI.1950, savane arborescente; n° 625, 2 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 22.VI.1950, savane arborescente; n° 655, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 686, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 10.VII.1950, savane de pente; n° 1320, 1 ex., II/fb/9, H. DE SAEGER, 5.III.1951, petite galerie forestière; n° 1325, 5 ex., II/fd/4, J. VERSCHUREN, 3.III.1951, savane brûlée; n° 1327, 4 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse; n° 1358, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.III.1951, savane herbeuse; n° 1444, 3 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1458, 3 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1487, 1 ex., II/gc/11, H. DE SAEGER, 30.III.1951, mare permanente, sur les bords; n° 1526, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse; n° 1537, 5 ex., II/gc/7, H. DE SAEGER, 14.IV.1951, prairie à plantes paludicoles; n° 1559, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse; n° 1562, 2 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 17.IV.1951; n° 1564, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 18.IV.1951; n° 1591, 3 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 20.IV.1951, savane brûlée; n° 1592, 1 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 23.IV.1951, en terrain brûlé; n° 1613, 2 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 24.IV.1951; n° 1644, 1 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 2.V.1951, débris végétaux au bord de la source; n° 1734, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 11.V.1951, n° 1765, 2 ex., II/gd/8, J. VERSCHUREN, 19.V.1951, sous touffes de Graminées; n° 1792, 2 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous feuilles mortes, au bord de l'eau; n° 1807, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 26.V.1951, vallon à fond marécageux; n° 1826, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 30.V.1951, galerie forestière; n° 1843, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 1.VI.1951, savane herbeuse; n° 1876, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1887, 1 ex., II/gd/7'', H. DE SAEGER, 8.VI.1951, autour d'une mare temporaire; n° 1901, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.VI.1951, galerie forestière claire; n° 1984, 3 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951; n° 2003, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2013, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 27.VI.1951, savane herbeuse; n° 2090, 6 ex., II/f/10, P. SCHOEMAKER, 16.VII.1951, dans un vallon à fond humide; n° 2112, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse; n° 2113, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.VII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2128, 2 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.VII.1951; n° 2161, 2 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 26.VII.1951, haute savane brûlée; n° 2177, 4 ex., II/hc/4, J. VERSCHUREN, 1.VIII.1951, savane non brûlée; n° 2201, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.VIII.1951, savane herbeuse; n° 2420, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse; n° 2486, 2 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 3.X.1951, rivière à cours boisé; n° 2590, 1 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 11.X.1951, savane herbeuse de fond; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2642, 4 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse; n° 3002, 1 ex., Mabanga/10'', H. DE SAEGER, 11.I.1952, sous des *Papyrus*; n° 3078, 3 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 30.I.1952, tête de source, sous les écorces; n° 3104, 1 ex., II/kc/8, H. DE SAEGER, 12.II.1952, tête de source, dans le bois mort; n° 3117, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 11.II.1952, savane herbeuse; n° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, sous des blocs de limonite; n° 3190, 27 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3259, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 15.III.1952, termitière morte en savane herbeuse; n° 3265, 2 ex., Ndelele/K/117, H. DE SAEGER, 27.III.1952, éboulis rocheux; n° 3268, 4 ex., II/fe/18, H. DE SAEGER, 31.III.1952, berges à fourrés de ligneux; n° 3281, 43 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.IV.1952, galerie forestière sèche; n° 3283, 7 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans termitières; n° 3288, 2 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse; n° 3328, 1 ex., Pidigala, H. DE SAEGER, 23.IV.1952, savane arborescente; n° 3401, 3 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé; n° 3411, 14 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse dénudée; n° 3761, 5 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3883, 25 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER,

6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3887, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3919, 42 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3943, 1 ex., II/hd/5, H. DE SAEGER, 16.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3953, 1 ex., II/hd/11, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, vallon marécageux; n° 3954, 34 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3989, 1 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse; n° 4045, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1952; n° 4059, 6 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse; Nagero, 9-31.III.1954, C. NEBAY leg., 10 ex.

Largement répandu dans toute l'Afrique intertropicale, du Sierra-Leone à l'Érythrée et du Tchad à la Rhodésie. Commun au Congo où on le trouve presque partout.

Styphlomerus ciliatus LIEBKE.

LIEBKE, 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, pp. 50, 55, fig. 52.

Espèce proche de *S. quadrimaculatus* DEJEAN, mais en différant par le pronotum plus court et plus large, à côtés plus fortement arrondis en avant; les élytres sont plus courts et plus larges chez *ciliatus*, à épaule mieux marquée et plus carrée, à bordure marginale jaune ne remontant pas plus haut que la fin de l'épaule et ne descendant que peu en dessous du niveau postérieur de la tache posthumérale, tandis que chez *quadrimaculatus* elle occupe toute l'épaule et va jusqu'à la tache apicale; l'épipleure élytral est entièrement jaune chez *quadrimaculatus*, noirâtre dans toute la moitié postérieure chez *ciliatus*. Par contre, la frange de cils de la membrane apicale de l'élytre est sensiblement semblable chez les deux espèces. Elles ont d'ailleurs été souvent confondues, notamment par BURGEON (1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Carab. 3, p. 390), qui cite *quadrimaculatus* du Nord-Est du Congo, alors qu'il s'agit de *ciliatus*, et par moi-même (1951, Mém. Inst. franç. Afr. noire, Cameroun, Sci. Nat., 1, p. 208), commettant la même erreur pour des exemplaires du Cameroun.

S. quadrimaculatus est connu du Sénégal et de la Guinée portugaise, tandis que *S. ciliatus* est répandu au Cameroun, dans l'Oubangui-Chari et dans le Nord du Congo, où je le connais des localités suivantes, d'après les collections du Musée de Tervuren :

Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896); Dungu-Niangara-Doruma (M^{me} HUTEREAU V.1912); Libenge (C. LÉONTOVITCH, V.1938).

Chez tous les nombreux exemplaires de *S. ciliatus* que j'ai vus, les deux petites taches pronotales sont toujours présentes.

P.N.G. : 74 exemplaires.

N° 1155, 1 ex., II/g, J. VERSCHUREN, 25.I.1951, sous écorces de *Kigelia aethiopica*; n° 1185, 3 ex., source Wilibadi, J. VERSCHUREN, 31.I.1951, en dessous de feuilles mortes; n° 1249, 12 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse; n° 1281, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 22.II.1951, tête de source boisée; n° 1294, 1 ex., Biadimbi, J. VERSCHUREN, 24.II.1951, savane brûlée; n° 1327, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse; n° 1409, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse; n° 1457, 1 ex., II/gd/4,

H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1458, 2 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 27.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1559, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse; n° 1616, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 25.IV.1921; n° 1745, 6 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse; n° 1792, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous feuilles mortes, au bord de l'eau; n° 1876, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VI.1951, savane herbeuse; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 2003, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 23.VI.1951, expansion marécageuse; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse; n° 2420, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 12.IX.1951, savane herbeuse; n° 2465, 1 ex., II/ce/3, H. DE SAEGER, 20.IX.1951, savane arbustive; n° 2567, 7 ex., II/fc/6, H. DE SAEGER, 10.X.1951, savane herbeuse, sous grand *Ficus* isolé; n° 2594, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé; n° 2717, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse; n° 2805, 1 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 24.XI.1951, berges sablonneuses; n° 3190, 1 ex., II/eb/9, H. DE SAEGER, 13.III.1952, galerie forestière dégradée; n° 3545, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 29.V.1952, dans une termitière abandonnée; n° 3705, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à *Loudetia*; n° 3919, 4 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 3954, 8 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse; Nagero, 9-31.III.1954, C. NEBAY leg., 2 ex.

3. — Trib. **CREPIDOGASTRINI.**

J'ai publié dernièrement (Rev. Ent. Moçambique, 1959, 2, pp. 229-352) une révision des *Crepidogastrini*. Je renvoie le lecteur à ce travail pour tout ce qui concerne la tribu, ses genres et sa répartition géographique.

Une seule espèce fut recueillie au Parc National de la Garamba, que j'ai décrite dans le travail précité.

Gen. **TYRONIA** LIEBKE.

LIEBKE, 1934, Mém. Soc. ent. Belg., 24, p. 18. — BASILEWSKY, 1959, Rev. Ent. Moçambique, 2, pp. 242, 300.

Ce genre comporte vingt espèces, dont deux d'Asie tropicale.

Tyronia garambae BASILEWSKY.

BASILEWSKY, 1959, Rev. Ent. Moçambique, 2, pp. 303, 316, fig. 29 b.

Dans ma révision j'ai basé cette espèce sur les exemplaires de la Garamba, et je reproduis cette description ci-dessous.

Longueur : 4,5 à 5 mm.

Tête et pronotum d'un ferrugineux testacé, ce dernier avec une bordure latérale noirâtre très étroite en avant, fortement élargie aux angles postérieurs; élytres brun de poix avec une assez grande tache testacée tout autour de l'écusson et une autre humérale de même couleur, s'étendant de

l'épaule jusqu'à la mi-longueur de l'élytre, n'affectant que les intervalles externes se trouvant dans la déclivité latérale et très peu nettement délimitée; derniers tergites abdominaux d'un brun foncé; dessous ferrugineux testacé, les épipleures du prothorax et des élytres brunâtres, ainsi que les derniers segments abdominaux; palpes et pattes testacés; antennes d'un brun ferrugineux, avec les deux premiers articles testacés, 3 et 4 plus ou moins tachés de noirâtre.

Tête forte et large, assez convexe, peu rétrécie en arrière; yeux gros et saillants, plus longs que les tempes; sculpture du front et du vertex assez grosse mais espacée; antennes épaisses et courtes. Dernier article des palpes labiaux faiblement sécuriforme. Pronotum court et un peu plus large que long, cordiforme, peu convexe, à bord antérieur légèrement bisinué, les angles antérieurs non saillants vers l'avant et ne formant pas de lobes; élargi en avant, les côtés régulièrement et largement arqués, plus fortement et profondément sinués, redressés devant les angles postérieurs qui sont droits mais arrondis à l'extrême sommet; base droite et étroite, bien plus étroite que le bord antérieur; surface à sculpture forte, ruguleuse et assez profonde.

Élytres larges et courts, convexes, trapus, rétrécis à la base où l'épaule est bien marquée et arrondie, élargis vers l'arrière, à troncature apicale oblique; striation assez nette; intervalles discernables bien que jamais élevés en costules ni lisses, mais assez fortement et densément chagrinés, rugueux.

P.N.G. : 21 exemplaires.

N° 577, 1 ex., I/a/4, G. DEMOULIN, 5.VI.1950, savane arborescente, dans le terreau; n° 2478, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 27.IX.1951, savane herbeuse; n° 2524, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.X.1951, à la lampe; n° 2717, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 3.XI.1951, savane herbeuse; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1951, ruisseau à cours dénudé; n° 3411, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse; n° 3883, 4 ex. (dont l'holotype), II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3954, 4 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse; n° 4045, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1952; Nagero, 9-31.III.1954, 1 ex., C. NEBAY leg.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE, M., 1955, Coléoptères Carabiques du Maroc. Première partie (*Mém. Soc. Sci. nat. et phys. Maroc*, N. S. 1, pp. 1-177).
- 1961, *Ibid.* Quatrième partie (*Ibid.*, N. S. 8, pp. 465-537).
- BASILEWSKY, P., 1949, Coléoptères *Carabidae* africains nouveaux, III (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 42, pp. 210-229).
- 1953, Revision des *Leleupidiini* (*Ibid.*, 47, pp. 263-281).
- 1953, Exploration du Parc National de l'Upemba. Fasc. 10 : *Carabidae* (Bruxelles, 252 pp.).
- 1957, Le genre *Eunostus* CASTELNAU (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 55, pp. 311-322).
- 1958, *Coleoptera Carabidae* (*South Afr. Animal Life*, 5, pp. 212-317).
- 1958, Contributions à la connaissance des *Leviinae* d'Afrique, IV (*Bull. Ann. Soc. roy. Ent. Belg.*, 94, pp. 323-341).
- 1959, Revision des *Crepidogastrini* (*Rev. Ent. Moçamb.*, 2, pp. 229-352).
- 1959, Le genre *Triaenogenius* CHAUDOIR (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 60, pp. 257-282).
- 1960, Sur le genre *Macrocheilus* HOPE (*Bull. Ann. Soc. roy. Ent. Belg.*, 96, pp. 39-51).
- 1960, Étude des *Dryptinae* d'Afrique (*Ibid.*, 96, pp. 133-182).
- Revision des *Galeritinae* d'Afrique et de Madagascar (sous presse).
- BURGEON, L., 1935-1937, Catalogues raisonnés de la faune entomologique du Congo belge. Coléoptères. Carabides (*Ann. Mus. Congo Belge*, 4^o, Zool., II, 3-4-5, pp. 133-405).
- 1937, Catalogues raisonnés de la faune entomologique du Congo belge. Les *Cicindelinae* du Congo belge (*Ibid.*, VI, 1, pp. 1-54).
- CROWSON, R. A., 1955, The natural classification of the families of Coleoptera (London, 187 pp.).
- DARLINGTON, P. J., 1950, Paussid Beetles (*Trans. Amer. ent. Soc.*, 76, pp. 47-142).
- JANSSENS, E., 1953, Coleopterorum Catalogus. Supplementa, pars 5 : *Cupesidae*, *Paussidae* (s Gravenhage).
- JEANNEL, R., 1946-1949, Faune de l'Empire français. 6, 10 et 11 : Coléoptères carabiques de la région malgache (Paris, 1146 pp.).
- 1954, Les antennes pauciarticulées des Coléoptères (*Rev. franç. Ent.*, 21, pp. 233-248).
- LIEBKE, M., 1934, Die *Brachyninae* des Afrikanischen Festlandes (*Mém. Soc. ent. Belg.*, 24 pp. 5-94).
- LUNA DE CARVALHO, E., 1951, Contribution pour un nouveau catalogue de la famille des Paussides (*Mem. Est. Mus. zool. Univ. Coimbra*, 207, pp. 5-55).
- 1954, Estudos sobre coleópteros de família *Paussidae* (*Rev. Junta Miss. geogr. Invest. Ultramar*, 1, pp. 23-41).
- 1959, Notas sobre Paussideos (*Publ. cult. Comp. Diam. Angola*, 48, pp. 47-90).
- 1960, Paussides nouveaux ou peu connus du Muséum de Paris (*Rev. franç. Ent.*, 27, pp. 144-154).
- MATEU, J., 1957, Notes sur le genre *Tilius* CHAUD. (*Bull. Soc. ent. France*, 62, pp. 208-214).
- RIVALIER, E., 1957, Démembrement du genre *Cicindela* LINNÉ. III : Faune africano-malgache (*Rev. franç. Ent.*, 24, pp. 312-342).

INDEX DES NOUVEAUTÉS DÉCRITES

	Pages.
<i>Afrozibia</i> gen. nov.	49
<i>alternata</i> n. sp. (<i>Patrizia</i>)	107
<i>callithera</i> n. sp. (<i>Stenocallida</i>)	60
<i>congoana</i> n. sp. (<i>Stenocallida</i>)	54
<i>congoense</i> n. sp. (<i>Zuphium</i>)	104
<i>Demoulini</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>)	135
<i>Desaegeri</i> n. sp. (<i>Afrozibia</i>)	50
<i>Desaegeri</i> n. sp. (<i>Lebia</i>)	38
<i>Fageli</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>)	137
<i>garambae</i> n. sp. (<i>Lebia</i>)	42
<i>garambae</i> n. sp. (<i>Tyronia</i>)	145
<i>katangana</i> nov. (<i>Elliptica longestriata</i> ssp.)	28
<i>lapidarius</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>)	133
<i>laticolle</i> n. sp. (<i>Parazuphium</i>)	105
<i>longesuturata</i> nov. (<i>Elliptica kolbeana</i> ssp.)	27
<i>probata</i> nov. (<i>Lebia fumata</i> ssp.)	45
<i>tratorius</i> n. sp. (<i>Mastax</i>)	126
<i>Vanstraeleni</i> n. sp. (<i>Siagona</i>)	33
<i>viriditincta</i> n. sp. (<i>Lebia</i>)	39

INDEX ALPHABÉTIQUE

SOUS-FAMILLES ET TRIBUS.

	Pages.		Pages.
<i>Anthiinae</i>	93	<i>Lebiini</i>	37
<i>Brachininae</i>	121	<i>Leleupidiini</i>	101, 109
<i>Brachinini</i>	125	<i>Lichnasthenini</i>	47
<i>Calleidini</i>	52	<i>Lionychini</i>	69
<i>Cicindelinae</i>	14	<i>Omophroninae</i>	29
<i>Coptoderinae</i>	72	<i>Ozaeninae</i>	9
<i>Crepidogastrini</i>	145	<i>Patriziini</i>	101, 107
<i>Cymindini</i>	69	<i>Pericalinae</i>	73
<i>Demetriini</i>	63	<i>Pheropsophini</i>	122
<i>Dromiini</i>	65	<i>Protopaussini</i>	6
<i>Dryptinae</i>	113	<i>Siagoninae</i>	31
<i>Galeritinae</i>	109	<i>Tetragonoderinae</i>	70
<i>Helluoninae</i>	73	<i>Thyreopterinae</i>	77
<i>Lebiinae</i>	37	<i>Zuphiinae</i>	100
		<i>Zuphiini</i>	100, 102

GENRES.

	Pages.		Pages.
<i>Afrozibia</i> gen. nov.	49	<i>Calochroa</i> HOPE	22
<i>Anthia</i> WEBER	96	<i>Catascopus</i> KIRBY	73
<i>Aploa</i> HOPE	129	<i>Cerapterus</i> SWEDERUS	10
<i>Aptinoderus</i> HUBENTHAL	126	<i>Cnecostolus</i> REITTER	129
<i>Aptinomimus</i> ALLAUD	126	<i>Coptoderina</i> JEANNEL	73
<i>Arsinoe</i> CASTELNAU	73	<i>Cratohaerea</i> CHAUDOIR	19
<i>Brachinulus</i> BASILEWSKY	126	<i>Cylindera</i> WESTWOOD	18
<i>Brachinus</i> WEBER	126, 129	<i>Cymindoidea</i> CASTELNAU	69
<i>Brachymidius</i> REITTER	129	<i>Cypholoba</i> CHAUDOIR	98
<i>Brachynolomus</i> REITTER	129	<i>Dasiosoma</i> BRITTON	48
<i>Brachynomorphus</i> HUBENTHAL	125	<i>Desera</i> HOPE	120

	Pages.		Pages.
<i>Deserida</i> BASILEWSKY	113	<i>Paraleleupidia</i> BASILEWSKY ...	102, 109
<i>Dromica</i> DEJEAN	16	<i>Paratilius</i> JEANNEL	70
<i>Drypta</i> LATREILLE	114	<i>Parazuphium</i> JEANNEL	101, 105
<i>Elliptica</i> FAIRMAIRE	26	<i>Patrizia</i> ALLUAUD	101, 107
<i>Eremolestes</i> MAINDRON	70	<i>Paulianites</i> JEANNEL	50
<i>Erephognathus</i> ALLUAUD	80	<i>Paussus</i> LINNÉ	10
<i>Eunostus</i> CASTELNAU	100, 112	<i>Peliocypas</i> SCHMIDT-GOEBEL ...	63
<i>Euryarthron</i> GUÉRIN	17	<i>Pephrica</i> ALLUAUD	50
<i>Galeritiola</i> JEANNEL	110	<i>Pheropsophus</i> SOLIER	122
<i>Lamottea</i> BASILEWSKY	102	<i>Phrator</i> SEMENOV	29
<i>Lebia</i> LATREILLE	37, 38	<i>Planetes</i> MAC LEAY	112
<i>Lebidema</i> MOTSCHULSKY	46	<i>Platybrachinus</i> JEANNEL	129
<i>Leleupidia</i> BASILEWSKY	101	<i>Polyaulacus</i> CHAUDOIR	68
<i>Lionychus</i> WISSMANN	69	<i>Polystichus</i> BONELLI	101
<i>Lobodontus</i> CHAUDOIR	76	<i>Prothyma</i> DEJEAN	17
<i>Lophyra</i> MOTSCHULSKY	21	<i>Prothymidia</i> RIVALIER	18
<i>Lophyridia</i> JEANNEL	20	<i>Ropaloteres</i> GUÉRIN	23
<i>Macrocheilus</i> HOPE	80, 81	<i>Siagona</i> LATREILLE	31
<i>Mastax</i> FISCHER	125, 126	<i>Somotrichus</i> SEIDLITZ	48
<i>Megacephala</i> LATREILLE	14	<i>Stenocallida</i> JEANNEL	52
<i>Meladroma</i> MOTSCHULSKY ..	81, 85	<i>Styphlodromus</i> BASILEWSKY ...	126
<i>Mesolestinus</i> MATEU	67	<i>Styphlomerus</i> CHAUDOIR	126, 139
<i>Metabrachinus</i> JEANNEL	129	<i>Styphromerus</i> CHAUDOIR	139
<i>Microlestes</i> SCHMIDT-GOEBEL ...	65	<i>Thermophilum</i> BASILEWSKY	95
<i>Myriochile</i> MOTSCHULSKY	19	<i>Thyreopterinus</i> ALLUAUD	78
<i>Neocoptodera</i> JEANNEL	72	<i>Thyreopterus</i> DEJEAN	77
<i>Neoleleupidia</i> BASILEWSKY ..	102	<i>Tilius</i> CHAUDOIR	70
<i>Orthobasis</i> CHAUDOIR	46	<i>Triaenogenius</i> CHAUDOIR	80
		<i>Tyronia</i> LIEBKE	145
		<i>Velindopsis</i> BURGEON	47
		<i>Zuphium</i> LATREILLE	101, 103

ESPÈCES, SOUS-ESPÈCES, VARIÉTÉS.

	Pages.		Pages.
<i>africana</i> BOHEMAN (<i>Deserida</i>) ...	114	<i>aulicus</i> DEJEAN (<i>Styphlomerus</i>) ..	139
<i>africana</i> DEJEAN (<i>Galeritiola</i>) ...	111	<i>aurosternalis</i> W. HORN (<i>Cylindera</i>) ...	18
<i>Allardi</i> CHAUDOIR (<i>Drypta</i>)	117	<i>australis</i> PÉRINGUEY (<i>Desera</i>)	120
<i>Alluaudi</i> BURGEON (<i>Macrocheilus</i>) ...	81	<i>Basilewskyi</i> MATEU (<i>Tilius</i>)	71
<i>alternata</i> n. sp. (<i>Patrizia</i>)	107	<i>Beauvoisi</i> DEJEAN (<i>Pheropsophus</i>) ...	123
<i>angustatus</i> BASILEWSKY (<i>Macrocheilus</i>)	84	<i>Benoiti</i> E. JANSSENS (<i>Paussus</i>)	10
<i>angusticollis</i> BOHEMAN (<i>Prothymidia</i>) .	48	<i>bicolor</i> DEJEAN (<i>Orthobasis</i>)	46
<i>arcanus</i> ERICHSON (<i>Pheropsophus</i>) ...	122	<i>bifasciatus</i> HOPE (<i>Thyreopterus</i>) ..	78
<i>armiger</i> DEJEAN (<i>Brachinus</i>)	131	<i>biguttata</i> CHAUDOIR (<i>Arsinoe</i>)	73
<i>attelaboides</i> FABRICIUS (<i>Galeritiola</i>) ...	110	<i>biguttatus</i> GORY (<i>Macrocheilus</i>) ..	82

	Pages.		Pages.
<i>bimaculatus</i> DEJEAN (<i>Macrocheilus</i>) ..	82	<i>europaea</i> DEJEAN (<i>Siagona</i>)	32
<i>bipunctatus</i> MATEU (<i>Microlestes</i>)	65	<i>exilis</i> LAFERTÉ (<i>Styphlomerus</i>) ...	142
<i>Bocandei</i> GUÉRIN (<i>Megacephala</i>)	14	<i>Fageli</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>) ...	137
<i>Bocandei</i> LAFERTÉ (<i>Desera</i>)	121	<i>fallax</i> PEYERIMHOFF (<i>Eremolestes</i>) ...	70
<i>brevipennis</i> LIEBKE (<i>Meladroma</i>) ...	90	<i>fasciata</i> DEJEAN (<i>Stenocallida</i>) ...	56, 59
<i>brevis</i> PÉRINGUEY (<i>Drypta</i>)	116	<i>fastidiosa</i> DEJEAN (<i>Myriochile</i>) ..	19
<i>Burgeoni</i> ALLUAUD (<i>Eunostus</i>) ...	112	<i>flavoreductus</i> W. HORN (<i>Ropaloteres</i>) ..	25
<i>Burgeoni</i> BASILEWSKY (<i>Arsinoe</i>)	75	<i>flavosignatus</i> CASTELNAU (<i>Ropaloteres</i>)	25
<i>Burgeoni</i> LIEBKE (<i>Mastax</i>) ..	128	<i>flavosignatus</i> DEJEAN (<i>Thyreopterus</i>) ..	77
<i>Burgeoni</i> LIEBKE (<i>Styphlomerus</i>) ...	140	<i>flesus</i> FABRICIUS (<i>Siagona</i>) ..	36
<i>caffrum</i> BOHEMAN (<i>Zuphium</i>) ...	103	<i>foliicornis</i> WASMANN (<i>Paussus</i>) ..	12
<i>callithera</i> n. sp. (<i>Stenocallida</i>) ...	60	<i>fortuita</i> PÉRINGUEY (<i>Lebia</i>)	45
<i>Chappuisi</i> ALLUAUD (<i>Eunostus</i>) ..	112	<i>fragilis</i> PÉRINGUEY (<i>Peliocypas</i>)	64
<i>Chevolati</i> CASTELNAU (<i>Parazuphium</i>)	105	<i>fraterna</i> PÉRINGUEY (<i>Arsinoe</i>) ...	76
<i>chrysopyga</i> W. HORN (<i>Cratohaerea</i>) ...	19	<i>fraterculus</i> CHAUDOIR (<i>Mesolestinus</i>) ..	67
<i>ciliatus</i> LIEBKE (<i>Styphlomerus</i>) ..	144	<i>fumata</i> CHAUDOIR (<i>Lebia</i>) ...	45
<i>cilipes</i> WESTWOOD (<i>Paussus</i>) ...	12	<i>fuscata</i> LIEBKE (<i>Patrizia</i>) ...	108
<i>cincticollis</i> LAFERTÉ (<i>Pheropsophus</i>) ..	124	<i>fuscipes</i> BONELLI (<i>Siagona</i>)	32
<i>cinctus</i> CHAUDOIR (<i>Lionychus</i>) ...	69	<i>fuscum</i> GORY (<i>Zuphium</i>) ...	103
<i>cinctus</i> OLIVIER (<i>Ropaloteres</i>) ...	25	<i>galla</i> THOMSON (<i>Termophilum</i>) ...	95
<i>cochlearius</i> WESTWOOD (<i>Paussus</i>) ...	10	<i>garambae</i> BASILEWSKY (<i>Tyronia</i>) ...	145
<i>Collarti</i> ALLUAUD (<i>Thyreopterinus</i>) ...	79	<i>garambae</i> n. sp. (<i>Lebia</i>)	42
<i>Collarti</i> REICHENSPERGER (<i>Paussus</i>) ..	11	<i>Gebieni</i> LIEBKE (<i>Styphlomerus</i>) ..	142
<i>compressus</i> MURRAY (<i>Lobodontus</i>) ...	77	<i>Gerardi</i> BURGEON (<i>Planetes</i>) ...	113
<i>confluens</i> LIEBKE (<i>Brachinus</i>) ...	130	<i>Gerstaeckeri</i> CHAUDOIR (<i>Meladroma</i>) ..	85
<i>confusa</i> G. MÜLLER (<i>Prothyma</i>) ..	17	<i>ghindanus</i> LIEBKE (<i>Brachinus</i>) ...	139
<i>confusus</i> BASILEWSKY (<i>Mastax</i>) ..	128	<i>grandis</i> DEJEAN (<i>Meladroma</i>) ...	89, 90, 91
<i>congoana</i> BASILEWSKY (<i>Patrizia</i>) ...	108	<i>hirsutum</i> BASILEWSKY (<i>Dasiosoma</i>) ...	48
<i>congoana</i> BASILEWSKY (<i>Thermophilum</i>)	96	<i>informicollis</i> LIEBKE (<i>Meladroma</i>) ...	89, 91
<i>congoana</i> n. sp. (<i>Stenocallida</i>) ...	54	<i>intermedia</i> KLUG (<i>Lophyra</i>)	21
<i>congoense</i> n. sp. (<i>Zuphium</i>) ..	104	<i>isolatus</i> LIEBKE (<i>Brachinus</i>) ...	131
<i>congoensis</i> ARROW (<i>Pheropsophus</i>) ...	124	<i>katangana</i> ssp. nov. (<i>Elliptica</i>) ...	28
<i>congoensis</i> FLEUTIAUX (<i>Ropaloteres</i>) ..	23	<i>katangensis</i> BURGEON (<i>Meladroma</i>) ...	89, 93
<i>coriaceus</i> BURGEON (<i>Thyreopterus</i>) ...	78	<i>kivuana</i> BASILEWSKY (<i>Patrizia</i>) ..	108
<i>Crampeli</i> ALLUAUD (<i>Drypta</i>) ...	120	<i>kolbeana</i> W. HORN (<i>Elliptica</i>) ...	26
<i>cyanea</i> CASTELNAU (<i>Drypta</i>) ...	120	<i>labrosus</i> DEJEAN (<i>Macrocheilus</i>)	81
<i>debilis</i> LAFERTÉ (<i>Peliocypas</i>) ...	63	<i>lucrimans</i> REICHENSPERGER (<i>Paussus</i>)	11
<i>Demoulini</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>) ...	135	<i>lucunosus</i> BASILEWSKY (<i>Tilius</i>) ..	71
<i>Denoiti</i> WASMANN (<i>Ceropterus</i>) ..	10	<i>Lamottei</i> BASILEWSKY (<i>Styphlomerus</i>).	140
<i>Desaegeri</i> n. sp. (<i>Afrozibia</i>) ..	50	<i>lapidarius</i> n. sp. (<i>Brachinus</i>) ...	133
<i>Desaegeri</i> n. sp. (<i>Lebia</i>) ...	38	<i>laticolle</i> n. sp. (<i>Parazuphium</i>) ...	105
<i>Descarpenriesi</i> MATEU (<i>Tilius</i>) ..	71	<i>Leprieuri</i> BUQUET (<i>Brachinus</i>) ...	130
<i>Deyrollei</i> GUÉRIN (<i>Elliptica</i>) ...	26	<i>Leprieuri</i> DEJEAN (<i>Lebia</i>) ...	44
<i>dispersesignata</i> W. HORN (<i>Elliptica</i>) ..	26	<i>limbatus</i> PÉRINGUEY (<i>Planetes</i>) ..	113
<i>distincta</i> ROSSI (<i>Deserida</i>) ...	114	<i>longestriata</i> W. HORN (<i>Elliptica</i>)	27
<i>dongalensis</i> KLUG (<i>Lophyridia</i>) ..	20	<i>longesuturata</i> ssp. nov. (<i>Elliptica</i>) ...	27
<i>dorsiger</i> CHAUDOIR (<i>Macrocheilus</i>) ...	84	<i>luridus</i> ERICHSON (<i>Styphlomerus</i>) ...	142
<i>elevatus</i> FABRICIUS (<i>Somotrichus</i>) ...	48		

	Pages.		Pages.
<i>lugubris</i> SCHAUM (<i>Meladroma</i>)	85	<i>quadrimaculatus</i> DEJEAN (<i>Styphlome-</i>	
<i>luluana</i> BASILEWSKY (<i>Thermophilum</i>)	96	<i>rus</i>)	139
<i>lunae</i> THOMSON (<i>Anthia</i>)	96	<i>Quedenfeldti</i> W. HORN (<i>Ropaloterus</i>) ..	24
<i>lusingae</i> BASILEWSKY (<i>Thyreopteri-</i>		<i>recticollis</i> ARROW (<i>Pheropsophus</i>) ...	124
<i>nus</i>)	78	<i>relictus</i> LIEBKE (<i>Brachinus</i>)	130
<i>macrospila</i> GESTRO (<i>Stenocallida</i>) ...	55, 58	<i>revocatus</i> REICHENSPERGER (<i>Paussus</i>)	13
<i>Manni</i> REICHENSBERGER (<i>Paussus</i>) ..	13	<i>Rotschildi</i> ALLUAUD (<i>Phrator</i>) ...	30
<i>melanarthra</i> CHAUDOIR (<i>Drypta</i>)	117	<i>ruficollis</i> DEJEAN (<i>Drypta</i>)	114
<i>melancholica</i> FABRICIUS (<i>Myriochile</i>) .	19	<i>ruficollis</i> FABRICIUS (<i>Stenocallida</i>)	52, 56, 62
<i>melanocephalum</i> BASILEWSKY (<i>Para-</i>		<i>rugiceps</i> MURRAY (<i>Coptoderina</i>) ..	73
<i>zuphium</i>)	105	<i>ruandensis</i> BURGEON (<i>Lebidema</i>) ...	46
<i>minor</i> MURRAY (<i>Pheropsophus</i>) ..	123	<i>saginatam</i> W. HORN (<i>Euryarthron</i>) ...	17
<i>minutula</i> BASILEWSKY (<i>Lebia</i>) ...	46	<i>salvadorensis</i> KOLBE (<i>Arsinoe</i>) ...	75
<i>mordorata</i> BASILEWSKY (<i>Drypta</i>) ...	120	<i>saraliensis</i> GUÉRIN (<i>Lophyra</i>) ...	21
<i>motoensis</i> BURGEON (<i>Pheropsophus</i>) ..	122	<i>scapularis</i> REICHE (<i>Macrocheilus</i>) ...	83
<i>multiguttatus</i> CHAUDOIR (<i>Phrator</i>) ...	29	<i>senegalensis</i> DEJEAN (<i>Catascopus</i>) ...	73
<i>Murrayi</i> BRITTON (<i>Lobodontus</i>) ..	76	<i>senegalensis</i> DEJEAN (<i>Pheropsophus</i>) ..	122
<i>myrmidonum</i> KOLBE (<i>Cerapterus</i>) ...	10	<i>sexpunctata</i> FABRICIUS (<i>Calochroa</i>) ...	22
<i>nanus</i> BASILEWSKY (<i>Mastax</i>)	128	<i>sexsignata</i> MANDL (<i>Calochroa</i>) ...	22
<i>neglecta</i> BASILEWSKY (<i>Drypta</i>)	116	<i>somala</i> G. MÜLLER (<i>Thermophilum</i>) ..	96
<i>neglecta</i> DEJEAN (<i>Lophyra</i>)	21	<i>somaticus</i> ALLUAUD (<i>Phrator</i>) ...	29
<i>Neumanni</i> KOLBE (<i>Dromica</i>)	16	<i>Somereni</i> BURGEON (<i>Brachinus</i>) ..	197
<i>nigricornis</i> BASILEWSKY (<i>Drypta</i>) ...	118	<i>subfasciata</i> BASILEWSKY (<i>Stenocallida</i>)	59
<i>nigrovirescens</i> BASILEWSKY (<i>Brachi-</i>		<i>sulcatus</i> CHAUDOIR (<i>Eremolestes</i>)	70
<i>nus</i>)	133	<i>sudanicum</i> BASILEWSKY (<i>Dasiosoma</i>) .	48
<i>njamnjamensis</i> W. HORN (<i>Megace-</i>		<i>tenuicollis</i> CHAUDOIR (<i>Cypholoba</i>) ...	98
<i>phala</i>)	15	<i>testaceum</i> BRITTON (<i>Dasiosoma</i>) ..	48
<i>notata</i> BOHEMAN (<i>Neocoptodera</i>) ..	72	<i>thoracica</i> BOHEMAN (<i>Drypta</i>) ...	115
<i>nysa</i> GUÉRIN (<i>Ropaloteres</i>)	24	<i>Titschacki</i> LIEBKE (<i>Styphlomerus</i>) ...	144
<i>obscurus</i> DEJEAN (<i>Tilius</i>)	71	<i>tomentosa</i> THOMSON (<i>Anthia</i>)	96, 97
<i>obscurus</i> MATEU (<i>Microlestes</i>) ...	66	<i>transvaalensis</i> PÉRINGUEY (<i>Lebia</i>) ...	44
<i>occidentalis</i> W. HORN (<i>Megacephala</i>) ..	14	<i>tratorius</i> n. sp. (<i>Mastax</i>)	126
<i>octoguttata</i> FABRICIUS (<i>Cylindera</i>) ..	19	<i>trimaculatus</i> BURGEON (<i>Lobodontus</i>) ..	76
<i>orientalis</i> MATEU (<i>Tilius</i>)	71	<i>trisinatus</i> CHAUDOIR (<i>Lobodontus</i>) ...	76
<i>Overlaeti</i> BURGEON (<i>Macrocheilus</i>) ...	84	<i>uelensis</i> BURGEON (<i>Cypholoba</i>) ...	98
<i>Overlaeti</i> BURGEON (<i>Thyreopterinus</i>) ..	78	<i>uelensis</i> BURGEON (<i>Pheropsophus</i>) ...	123
<i>pallidus</i> PÉRINGUEY (<i>Polyaulacus</i>) ...	68	<i>umbraculata</i> FABRICIUS (<i>Meladroma</i>) .	85, 90
<i>panagueoides</i> BURGEON (<i>Velindopsis</i>) .	47	<i>unifasciatus</i> DEJEAN (<i>Somotrichus</i>) ...	48
<i>parallelus</i> DEJEAN (<i>Pheropsophus</i>) ...	123	<i>Vanstraeleni</i> n. sp. (<i>Siagona</i>)	33
<i>phyllocerus</i> REICHENSBERGER (<i>Paus-</i>		<i>variegatus</i> ROTH (<i>Brachinus</i>) ...	137, 139
<i>sus</i>)	11	<i>vicina</i> DEJEAN (<i>Myriochile</i>)	19
<i>plagiata</i> KLUG (<i>Deserida</i>)	114	<i>vinctus</i> BASILEWSKY (<i>Macrocheilus</i>) ..	82
<i>plesius</i> ALLUAUD (<i>Thyreopterus</i>)	78	<i>virgulifera</i> CHAUDOIR (<i>Cymindoidea</i>) ..	69
<i>probata</i> ssp. nov. (<i>Lebia</i>)	45	<i>viridipennis</i> HOPE (<i>Desera</i>)	121
<i>proximalis</i> MATEU (<i>Microlestes</i>) ..	66	<i>viriditincta</i> n. sp. (<i>Lebia</i>)	39
<i>quadricollis</i> CHAUDOIR (<i>Planetes</i>) ...	112	<i>zuphioides</i> ALLUAUD (<i>Patrizia</i>) ...	107
<i>quadriguttata</i> CASTELNAU (<i>Arsinoe</i>) ...	57		

Sorti de presse le 14 août 1962.
